

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

LE PARTI QUÉBÉCOIS,

Participant

Extraits pertinents des interrogatoires

Monsieur Lino Zambito, 17 octobre 2012

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 200, lignes 17 à 24:

17.Ma

*18 question est, entre mil neuf cent quatre-vingt-dix-
19 huit (1998) et disons deux mille trois (2003), y a-
20 t-il dans les contrats de libre compétition qui
21 vous ont été octroyés par le ministère des
22 Transports, des contrats qui ont fait l'objet de la
23 pratique d'extra gonflés ou faux?*

24 R. La réponse est non.

Page 201, lignes 14 à 20 :

*14.Q. [636] Alors donc, comme il n'y a pas eu d'extra
15 dans cette période de l'histoire du Québec, on peut
16 donc convenir que vous n'avez pas fait de partage
17 d'extra avec quiconque dans les contrats de libre
18 compétition que vous a octroyés le gouvernement du
19 Québec pendant cette période.
20 R. Sur ces contrats-là, non.*

Page 202, lignes 12 à 20 :

*12 Q. [638] Parmi les contrats du ministère des
13 Transports qui vous ont été octroyés pendant la
14 période qui concerne mon contre-interrogatoire...*

15 R. Oui.

*16 Q. [639] ... et qui sont des contrats de libre
17 compétition, est-ce qu'il y a eu du transfert
18 d'informations privilégiées par un ingénieur, dans
19 ces contrats-là?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

20 R. *Non.*

Page 203, lignes 19 à 24 :

19 Q. [643] *Oui. Est-ce que les contrats qui vous ont été*
20 *octroyés par le gouvernement du Québec, entre mil*
21 *neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) et le*
22 *quatorze (14) avril deux mille trois (2003), ont*
23 *été affectés par la pratique de fausse facturation?*
24 R. **De mémoire, non.**

Page 222, lignes 11 à 25 :

11 Q. [714] *Parfait. Parce que je me demande si, je vous*
12 *le dis tout de suite la question que je me pose,*
13 *c'est comment vous pouvez en fait nous dire comment*
14 *ce don de six cents dollars (600 \$) que vous avez*
15 *fait en deux mille un (2001) a eu un quelconque*
16 *impact pour vous obtenir trente-deux millions*
17 *(32 M) de contrats?*
18 R. **Aucunement je n'ai affirmé ou j'ai laissé savoir**
19 **que ce don-là m'avait fait, m'avait donné**
20 **l'opportunité d'avoir des contrats du ministère des**
21 **Transports. Comme je vous dis vous me montrez un**
22 **document que je prends pour acquis qui donne des**
23 **chiffres véridiques et la seule chose que je peux**
24 **constater c'est que jusqu'en deux mille trois**
25 **(2003) les dons que j'ai faits c'est ceux-là.**

Page 223, lignes 18 à 24 :

(18 Q. [717] *Mais je vous demande moi, vous devez le*
19 *savoir, quels sont les contrats publics que vos*
20 *dons au Parti québécois vous ont fait obtenir du*
21 *gouvernement du Québec entre mille neuf cent*
22 *quatre-vingt-dix-huit (1998) et deux mille trois*
23 *(2003)?*
24 R. **Aucun.**

Page 223, ligne 25, page 224, lignes 1 à 5 :

25 Q. [718] *Est-ce que vous avez remis de l'argent*
1 *comptant à un représentant du Parti québécois?*
2 R. *Dans la période de ces années-là?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

- 3 Q. [719] *Dans quelque époque que ce soit? De l'argent
4 comptant qui ne serait pas comptabilisé par le DGA?
5 R. De mémoire, non.*

Page 224, lignes 11 à 25 :

- 11 Q. [721] *Vous avez identifié un contrat truqué pour le
12 contrat qui est mentionné aux lignes 1 à 4 :
13 Construction d'un pont d'étagement
14 temporaire au-dessus de l'autoroute 40
15 au niveau du rond-point L'Acadie.
16 Vous me suivez?
17 R. C'est quel document, excusez.
18 Q. [722] 195.1, lignes 1 à 4.
19 R. La dernière page.
20 LA PRÉSIDENTE :
21 La dernière page.
22 Me ESTELLE TREMBLAY :
23 Q. [723] Madame la technicienne.
24 R. Excusez-moi, oui j'ai le document.
25 Q. [724] Vous le voyez bien?*

Page 225, lignes 1 à 25 :

- 1 R. *Oui, absolument.*
2 Q. [725] *Ça vous, je vous rappelle que vous avez dit
3 que c'était un contrat qui était organisé?
4 R. C'est bien ça, oui.
5 Q. [726] D'accord. Est-ce qu'à l'égard de ce contrat-
6 là vous avez eu des contacts avec les représentants
7 du PQ pour l'obtenir?
8 R. Aucunement.
9 Q. [727] Est-ce que vous avez eu des contacts avec des
10 fonctionnaires du MTQ pour obtenir ce contrat?
11 R. Aucunement.
12 Q. [728] Est-ce que vous avez eu des contacts avec un
13 ingénieur d'une firme privée pour obtenir ce
14 contrat public?
15 R. Aucunement.
16 Q. [729] Est-ce que vous avez eu des contacts avec des
17 élus pour obtenir ce contrat public?
18 R. Aucunement.
19 Q. [730] Je vais vous demander maintenant de vous*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

20 *référer à la pièce 13P-195, ligne 44. Alors je vous*
21 *pose les mêmes questions. Avez-vous eu des contacts*
22 *avec des représentants du Parti québécois pour*
23 *obtenir ce contrat public?*
24 *R. Attendez une minute, là, pour que je me rende à la*
25 *pièce. C'est à quelle page, s'il vous plaît?*

Page 226, lignes 1 à 25 :

1 *Q. [731] 13P-195, lignes 47 à 55, page 2?*
2 *M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :*
3 *Vous n'avez pas dit 44 tout à l'heure, en premier,*
4 *44.*
5 *Me ESTELLE TREMBLAY :*
6 *Q. [732] Oui, vous avez raison, ligne 44, je m'excuse.*
7 *R. Oui.*
8 *Q. [733] C'est parce que c'était ma prochaine*
9 *question. Merci. Alors, est-ce que vous avez eu des*
10 *contacts avec des représentants du Parti québécois*
11 *pour obtenir ce contrat public?*
12 *R. On parle de la réfection des ponts d'étagement?*
13 *Q. [734] On parle du contrat... oui, exactement.*
14 *R. Non, je n'ai pas eu de contact.*
15 *Q. [735] Est-ce que vous avez eu des contacts avec des*
16 *fonctionnaires du ministère des Transports ou du*
17 *gouvernement du Québec pour obtenir ce contrat*
18 *public?*
19 *R. Non.*
20 *Q. [736] Est-ce que vous avez eu des contacts avec un*
21 *ingénieur d'une firme privée pour obtenir ce*
22 *contrat public?*
23 *R. Non.*
24 *Q. [737] Est-ce que vous avez eu des contacts avec des*
25 *élus du Parti québécois pour obtenir ce contrat*

Page 227, lignes 1 à 25 :

1 *public?*
2 *R. Non.*
3 *Q. [738] Je vous réfère maintenant à un autre contrat,*
4 *à la ligne 47, celui qui a été sous-traité, et je*
5 *vous pose les mêmes questions. Est-ce que vous avez*
6 *eu des contacts avec des représentants du Parti*
7 *québécois pour obtenir ce contrat public?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

8 R. Non.

9 Q. [739] Est-ce que vous avez eu des contacts avec des
10 fonctionnaires du gouvernement pour obtenir ce
11 contrat public?

12 R. Non.

13 Q. [740] Est-ce que vous avez eu des contacts avec un
14 ingénieur d'une firme privée pour obtenir ce
15 contrat public?

16 R. Oui.

17 Q. [741] Lequel?

18 R. Monsieur André de Maisonneuve de Triax.

19 Q. [742] Et pouvez-vous nous dire de quelle manière
20 s'est opérée ce contact?

21 R. Est-ce que vous pouvez être plus précise dans la
22 question?

23 Q. [743] Est-ce que c'est vous qui avez initié le
24 contact ou c'est lui qui a initié le contact auprès
25 de vous?

Page 239, lignes 18 à 25 :

18 Q. [794] Alors, à l'égard de ce contrat-là... Je vais
19 reprendre ma liste de questions pour être le plus
20 systématique possible à cette heure de la journée.
21 Pour ce contrat-là en particulier.

22 R. Oui.

23 Q. [795] Est-ce que vous avez eu des contacts avec des
24 représentants du Parti québécois pour obtenir ce
25 contrat public?

Page 240, lignes 1 à 15 :

1 R. Non.

2 Q. [796] Est-ce que vous avez eu des contacts avec des
3 fonctionnaires du ministère des Transports pour
4 obtenir ce contrat public?

5 R. Non.

6 Q. [797] Est-ce que vous avez eu des contacts avec un
7 ingénieur pour obtenir ce contrat public?

8 R. Non.

9 Q. [798] Moi je pense que oui, vous avez parlé d'André
10 de Maisonneuve.

11 R. Bien là, on est sur un autre projet, je pense, là.

12 Q. [799] Sur le contrat 56, vous avez raison. Est-ce

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

13 que vous avez également eu des contacts avec des
14 élus pour obtenir ce contrat public?
15 R. Non.

Page 262, lignes 9 à 25 :

9 Me DENIS GALLANT :
10 Donc, l'admission va être la suivante, Madame la
11 Présidente, Monsieur le Commissaire. Donc, la somme
12 des contrats qui ont été octroyés à Infrabec
13 pendant la période de mil neuf cent quatre-vingt-
14 dix-neuf (1999) à deux mille trois (2003), et qui
15 sont représentés dans les pièces 13P-195 et 13P-
16 19...
17 MADAME LA GREFFIÈRE :
18 Peut-être que vous pourriez aller un petit peu plus
19 vite?
20 Me DENIS GALLANT :
21 Je peux recommencer si vous voulez, aussi. Oui.
22 MADAME LA GREFFIÈRE :
23 Parce que vous...
24 Me DENIS GALLANT :
25 Voulez-vous que je recommence, Madame la Greffière?

Page 263, lignes 1 à 25 :

1 Je vais le faire.
2 MADAME LA GREFFIÈRE :
3 Non non, ça...
4 Me DENIS GALLANT :
5 Alors, où est-ce que vous m'avez perdu, Madame la
6 Greffière?
7 MADAME LA GREFFIÈRE :
8 La somme des contrats octroyés à Infrabec...
9 Me DENIS GALLANT :
10 Parfait. La somme...
11 MADAME LA GREFFIÈRE :
12 ... dans la période de mil neuf cent quatre-vingt-
13 dix-neuf (1999) à deux mille trois (2003), et qui
14 sont représentés... Là.
15 Me DENIS GALLANT :
16 Dans les pièces 13P-195 et 13P-195.1, représente
17 trente virgule deux millions de dollars (30,2 M\$).
18 Trente virgule deux millions de dollars (30,2 M\$).

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

- 19 *Me ESTELLE TREMBLAY :*
20 *Une précision, Madame la Commissaire.*
21 *LA PRÉSIDENTE :*
22 *Oui?*
23 *Me ESTELLE TREMBLAY :*
24 *C'est pour toute l'année deux mille trois (2003).*
25 *On n'est pas capable de faire la coupure au*

Page 264, lignes 1 à 11 :

- 1 *quatorze (14) avril deux mille trois (2003).*
2 *LA PRÉSIDENTE :*
3 *Parfait.*
4 *Me ESTELLE TREMBLAY :*
5 *En raison de la façon dont les informations sont*
6 *compilées auprès du gouvernement.*
7 *LA PRÉSIDENTE :*
8 *Parfait.*
9 *Q. [841] Et vous êtes d'accord avec ça, Monsieur*
10 *Zambito?*
11 *R. Oui.*

Monsieur MICHEL LALONDE, 29 janvier 2013

Interrogatoire, Me DENIS GALLANT

Page 37, lignes 5 à 24 :

- 5 *Q. [62] Je vais revenir quand on va faire le tour de*
6 *vos contributions, il y en a pas mal des données*
7 *qu'on a obtenues du DGEQ pour vous, également votre*
8 *famille, votre femme, votre fils, des employés de*
9 *la firme Séguin. Ce que vous dites, s'il n'y a pas*
10 *de lien de cause à effet entre la contribution à un*
11 *parti provincial et un contrat du MTQ, pourquoi*
12 *vous contribuiez, puis à la hauteur souvent du*
13 *maximum permis par la loi?*
14 *R. C'est parce que normalement c'est un peu une façon*
15 *de faire d'encourager les partis politiques*
16 *provinciaux en fonction des mandats qu'on a puis*
17 *les gens c'était comme, on a des mandats, on est*
18 *présents, les gens nous sollicitent, c'est comme*
19 *une continuité dans la démocratie provinciale, si*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

20 on veut, là. C'est sûr que politiquement quand un
21 parti est au pouvoir puis qu'on a des mandats,
22 bien, on est sollicités puis on les encourage.
23 C'est un peu la façon de faire au niveau, disons,
24 démocratique.

Page 43, lignes 19 à 25 :

19 Me DENIS GALLANT :
20 Q. [83] Parce que, effectivement, poser la question
21 c'est y répondre. **Si on contribue à l'opposition,**
22 **même si vous aviez un mince espoir qu'il y ait un**
23 **lien de cause à effet...**
24 R. Non, puis il faut penser aussi que... Vous savez,
25 exemple, quand le Parti québécois était au pouvoir,

Page 50, lignes 1 à 11 :

1 Q. [97] Mais, encore là, ça revient toujours à la même
2 question, c'est à dire il n'y a pas de lien. C'est
3 tu pour ne pas déplaire à personne, c'est pour bien
4 se positionner : « Michel Lalonde c'est un bon
5 gars, il contribue. On lui demande puis il
6 contribue » ?
7 R. C'était... comme je vous l'ai déjà dit, c'est
8 depuis Duplessis que c'est comme ça au niveau
9 provincial. On a des projets, on contribue.
10 Évidemment, si on n'avait pas de projet, on ne
11 travaillerait pas...

Page 50, lignes 15 à 24 :

15 R. D'accord. Mais ce que je veux dire c'est que le
16 fait de contribuer politiquement à un parti
17 politique provincial c'est, je pense, démocratique.
18 Et, en plus, si on a des projets, si on
19 travaille... si, mettons, on n'a aucun projet
20 gouvernemental, c'est sûr qu'on ne sera pas
21 sollicité. Mais lorsqu'on a des projets, exemple,
22 au ministère des Transports, bien, on est davantage
23 sollicité. Et c'est dans cette optique là que je
24 contribuais.

Page 68, lignes 11 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

11 *Q. [159] Avez vous l'impression que les gens qui vous*
12 *sollicitaient, sollicitaient monsieur Lalonde*
13 *individu ou monsieur Lalonde président de Génius*
14 *Conseil qui peut trouver d'autres personnes pour*
15 *l'accompagner?*

16 *R. Bien, ils sollicitaient Michel Lalonde de Génius*
17 *Conseil puis en disant « écoute, est ce qu'on peut*
18 *compter sur toi pour trois, quatre billets? ». Je*
19 *disais : « Oui. O.K. On va t'envoyer*
20 *l'information, le détail, puis trois, quatre*
21 *billets ». Je m'occupe, moi, de faire les chèques*
22 *pour trois, quatre billets.*

23 *Q. [160] O.K. Donc, les gens qui vous sollicitent, si*
24 *je comprends vos propos, peuvent avoir été*
25 *conscients de l'utilisation de prête noms pour la*

Page 69, lignes 1 à 25 :

1 *fameuse vente des billets. Ils n'étaient pas*
2 *ignorants que si on vous sollicite, vous, comme*
3 *président de Génius Conseil, ce n'est pas en tant*
4 *qu'individu qu'on vous demande de contribuer à un*
5 *parti politique, mais en tant que vous avez une*
6 *firme, vous avez des contrats, vous allez utiliser*
7 *des prête noms pour contribuer de différentes*
8 *façons. Est ce que c'est un peu cette impression là*
9 *que ça vous laissait lorsqu'on vous...*

10 ***R. Bien, pas nécessairement. Parce que si on me***
11 ***demande d'acheter trois, quatre billets pour une***
12 ***activité, bien, ce qu'on me demande, c'est de payer***
13 ***les trois, quatre billets, suivant la loi***
14 ***électorale.***

15 *Q. [161] Oui.*

16 ***R. O.K.? Ça fait que moi je pars avec ça de mon côté,***
17 ***et puis je trouve les personnes de ma firme qui ont***
18 ***fait des chèques, donc selon la conformité de la***
19 ***loi électorale, puis quand on dépose des chèques***
20 ***pour l'activité, c'est des personnes du Québec qui***
21 ***ont fait des chèques en bonne et due forme,***
22 ***personnellement.***

23 *Q. [162] Oui, tout à fait, c'est tout à fait légal.*
24 *Mais lorsqu'on... Légal au sens que les*
25 *contributions sont payées par chèque, sont à*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 72, lignes 16 à 25 :

16 *Q. [171] Il est assez... Il est assez établi.*
17 *J'aimerais ça que vous... Vous avez commencé suite*
18 *à une répon... à une question, je m'excuse, du*
19 *commissaire Lachance, à nous expliquer un petit peu*
20 *le processus d'octroi des contrats au ministère des*
21 *Transports du Québec. Vous avez également expliqué*
22 *vos débuts au ministère des Transports. Peut être*
23 *juste y aller un petit peu plus en détail, j'aurai*
24 *peut être des questions plus spécifiques à vous*
25 *poser après, là, mais...*

Page 73, lignes 1 à 15

1 *R. O.K.*
2 *Q. [172] Une fois qu'on a évacué le côté politique,*
3 *là, que ce n'est pas tributaire, ça marche comment*
4 *au MTQ?*
5 *R. Bon. Donc, comme je le disais tantôt, au ministère*
6 *des Transports, en tout cas dans notre cas à nous,*
7 *on y travaille depuis mil neuf cent quatre vingt*
8 *neuf (1989), quatre vingt dix (90) environ. J'avais*
9 *parlé de la crise amérindienne à l'époque. Donc,*
10 *comité de sélection, on avait été choisi, puis on*
11 *avait gagné le projet. Et par la suite, bien, les*
12 *honoraires sont négociés à mesure avec le barème.*
13 *C'est donc une sélection basée sur la compétence et*
14 *négociation des horaires en fonction du mandat qui*
15 *est confié.*

Page 79, lignes 20 à 25 :

20 *M. RENAUD LACHANCE, commissaire :*
21 *Q. [173] Donc, au niveau provincial, là, le fait que*
22 *les appels d'offres reposent uniquement sur le*
23 *critère qualité, quand j'écoute vos propos, vous*
24 *dites que ce critère qualité est suffisamment bien*
25 *utilisé pour discriminer réellement entre les*

Page 80, lignes 1 à 25 :

1 *firmes. Parce que ce sont toutes des firmes*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*2 compétentes mais l'idée qu'elles travaillent entre
3 elles pour former des consortiums ou parfois
4 décident d'aller toute seule, parce que croyant
5 avoir toute l'expertise et les ressources, ce
6 critère qualité là est relativement efficient pour
7 discriminer entre les firmes. Parce que ce que vous
8 me dites c'est que les gens sont... ne font pas des
9 consortiums pour la collusion mais font leur
10 consortium pour améliorer leur candidature, si j'ai
11 compris vos propos?*

*12 R. Bien, c'est normal. C'est normal. Quand on veut
13 gagner un projet, on essaie de trouver la meilleure
14 équipe pour gagner un projet. Ça, je pense que
15 c'est tout à fait légitime.*

*16 Q. [174] Au niveau municipal, vous disiez que les
17 consortiums, parfois, ça pouvait servir à réduire
18 la concurrence puis s'entendre entre nous sur le
19 partage des contrats.*

20 R. Oui, partager les contrats.

*21 Q. [175] Au niveau provincial, vous ne dites pas ça,
22 vous dites que la création de consortiums serait
23 vraiment plutôt l'idée d'améliorer sa candidature
24 pour être certain de gagner un appel de
25 qualification?*

Page 81, lignes 1 à 25 :

*1 R. Absolument. Parce que, dans certains cas, certains
2 projets, on ne pouvait pas, nous, comme firme, à la
3 grosseur qu'on avait, être capable de gagner, là.
4 Tu sais, s'ils demandaient cinq ingénieurs
5 spécialisés, je ne les avais pas, j'en avais deux.
6 Mais j'en avais deux bons. Mais combiné avec
7 l'autre firme, on avait une équipe extraordinaire
8 pour pouvoir gagner le projet, par l'expérience, la
9 proximité, et la même chose pour la grande firme.
10 Ça fait que c'était des combinaisons gagnantes
11 gagnantes pour être en mesure de gagner des
12 projets.*

13 Me DENIS GALLANT :

*14 Q. [176] Est ce que vous dites que, essentiellement,
15 les contrats que vous avez eus au ministère des
16 Transports étaient en consortium, compte tenu de la
17 taille de votre firme?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

18 R. *Disons que quand c'était des projets de l'ordre de*
19 *trois cent à cinq cent mille dollars*
20 *(300 500 000 \$) à peu près, on réussissait à entrer*
21 *des offres de service seul. Mais aussitôt que les*
22 *projets étaient de plus grande ampleur, on*
23 *cherchait davantage à faire des consortiums pour*
24 *gagner, sinon on n'avait pas la chance de pouvoir*
25 *gagner. Ça fait que c'est arrivé souvent qu'on a eu*

Page 82, lignes 1 à 25 :

1 *des mandats qu'on a gagnés en consortium,*
2 *stratégiquement, comme j'ai expliqué, couronne*
3 *nord, couronne sud.*
4 M. **RENAUD LACHANCE**, commissaire :
5 Q. [177] *Dans un appel d'offres sur invitation, est ce*
6 *que vous avez déjà fait équipe avec une autre firme*
7 *de génie civil étant en consortium? Appel d'offres*
8 *sur invitation, j'entends.*
9 R. *Sur invitation? C'est parce que c'était très rare*
10 *qu'au ministère des Transports on avait des appels*
11 *d'offres sur invitation. Très très rare. Parce que,*
12 *en réalité, c'était toujours des appels d'offres...*
13 Q. [178] *Régionalisés.*
14 R. *Régionalisés au public. Exception faite des mandats*
15 *de qualification. Mais les mandats de qualification*
16 *lorsqu'on était qualifié seul, on n'avait pas*
17 *besoin d'être en consortium, on était qualifié*
18 *seul. Parce que les mandats de qualification, ça,*
19 *c'est arrivé, je ne sais pas en quelle année, les*
20 *années deux mille (2000). Et lorsqu'on avait un*
21 *bureau régional, ça nous permettait de se qualifier*
22 *régionalement puis d'avoir des mandats ouverts,*
23 *donc des mandats de deux cent mille dollars*
24 *(200 000 \$) qui nous étaient donnés de gré à gré en*
25 *fonction de la demande dans le secteur concerné.*

Page 83, lignes 1 à 9 :

1 *Puis si on avait fait un mandat de plans et*
2 *devis, bien, à ce moment là on avait la*
3 *surveillance de gré à gré. Ça, ça a changé un peu*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*4 plus tard. Je pense en deux mille dix (2010), les
5 règles ont changé à cet égard là. Donc, des mandats
6 où on était qualifié, bien, ça, on pouvait en avoir
7 de gré à gré à l'étape de deux cent mille
8 (200 000 \$) à la fois puis, après ça, la
9 surveillance de gré à gré.*

Contre-interrogatoire, Me MICHEL DORVAL (29 janvier 2013)

Page 229, lignes 20 à 25

*20 Q. [629] Très bien. Dernier volet, je ne veux pas
21 prendre trop de votre temps, vous avez mentionné,
22 puis je voyais que les commissaires se posaient des
23 questions, contributions provinciales, pourquoi
24 vous les faites si ça ne vous donne rien. Puis
25 c'est vrai que ça ne vous donne rien. Au MTQ, le*

Page 230, lignes 1 à 8 :

*1 fait que vous donniez de l'argent à n'importe quel
2 parti provincial, je veux dire, vous, vous avez
3 dit, je n'ai pas essayé de ne pas en donner, parce
4 que, hein, mais c'est une espèce de tradition.
5 R. C'est ça.
6 Q. [630] Et que, essentiellement, il n'y avait pas de
7 lien, O.K., entre donner et recevoir.
8 R. Exact.*

Monsieur GIUSEPPE BORSELLINO, 18 février 2013:

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 188, lignes 2 à 12 :

*2 Q. [805] Alors, Monsieur Borsellino, bonjour. Je
3 représente le Parti québécois. Je vais vous
4 questionner seulement sur la période qui concerne
5 l'octroi de qualité que le Parti québécois a obtenu
6 à savoir de mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996)
7 jusqu'au quatorze (14) avril deux mille trois
8 (2003) et particulièrement sur les contrats publics
9 que votre entreprise a reçus du ministère des*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*10 Transports du Québec. Est-ce que je suis assez
11 claire pour vous?
12 R. Oui.*

Page 192, lignes 21 à 25

*21 Q. [829] Non. Est-ce que vous avez corrompu un élu du
22 Parti québécois relativement à l'un ou l'autre de
23 ces trois contrats?
24 R. Non.
25 Q. [830] Est-ce que vous avez obtenu l'un ou l'autre*

Page 193, lignes 1 à 4 :

*1 de ces trois contrats publics en raison des
2 contributions politiques que vous avez faites et
3 que nous venons d'examiner tout à l'heure?
4 R. Non. Non.*

Monsieur FRANCOIS PERREAULT (Genivar), 13 mars 2013 :

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 240, lignes 2 à 13

*2 Q. [957] Bonjour, Monsieur Perreault.
3 R. Bonjour.
4 Q. [958] Je représente le Parti québécois.
5 R. Bonjour.
6 Q. [959] Je vais vous questionner sur la période où le
7 Parti québécois a dirigé le gouvernement. Donc, de
8 mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996) jusqu'au
9 quatorze (14) avril deux mille trois (2003).
10 R. D'accord.
11 Q. [960] Et relativement aux faits personnels qui sont
12 à votre connaissance.
13 R. D'accord.*

Page 242, lignes 4 à 9 :

*4 Q. [971] Aucune contribution n'a été remboursée.
5 R. Non, compte tenu du salaire que je gagne chez*

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

6 *Genivar, là, je suis quand même un dirigeant bien*
7 *rémunéré, là.*

8 *Q. [972] Et c'est la même chose pour votre conjointe.*

9 *R. Pareil pour ma conjointe.*

Page 242, ligne 10 à 25 :

10 *Q. [973] Si, maintenant... Pourriez-vous montrer au*
11 *témoin la pièce 45P-550? Je vous annonce que ce*
12 *sont les contrats que vous avez eus au MTQ. Alors,*
13 *Genivar a obtenu trois cent onze millions deux cent*
14 *six mille cinq cents dollars (311 206 500 \$) de*
15 *contrats pendant la période sous étude. Et pendant*
16 *la période de gouvernance du Parti québécois,*
17 *c'est-à-dire du trente et un (31) mars quatre-*
18 *vingt-dix-sept (97) au trente et un (31) mars deux*
19 *mille trois (2003), ce serait trente-deux millions*
20 *cent onze mille huit cent dix dollars*
21 *(32 111 810 \$), selon les calculs que je fais.*
22 *Alors donc, dix pour cent (10 %) des contrats*
23 *obtenus par Genivar l'ont été sous la période du*
24 *gouvernement péquiste. Vous me suivez?*
25 *R. Oui.*

Page 243, lignes 1 à 25:

1 *Q. [974] D'accord. Alors est-ce que vous reconnaissez,*
2 *d'abord, que Genivar a obtenu ces contrats-là?*

3 *R. Tout à fait.*

4 *Q. [975] Oui. Est-ce que vous reconnaissez qu'il n'y a*
5 *aucun lien entre les contributions politiques que*
6 *vous avez faites et ces contrats publics?*

7 *R. Aucun lien.*

8 *Q. [976] Toujours pendant la période du gouvernement*
9 *péquiste. Maintenant...*

10 *R. Il n'y a aucun lien, il n'y a aucun lien après non*
11 *plus.*

12 *Q. [977] Est-ce que la majorité de ces contrats*
13 *publics là vous a été octroyée - quand je dis vous,*
14 *Genivar, là - par appels d'offres?*

15 *R. Oui, par appels d'offres, oui.*

16 *Q. [978] Par appels d'offres publics.*

17 *R. Oui. Probablement, oui, publics, là. Oui.*

18 *Q. [979] Oui. Est-ce que vous avez fait des démarches*

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

19 auprès d'un élu du Parti québécois en vue d'obtenir
20 l'un ou l'autre de ces contrats publics?

21 R. Non.

22 Q. [980] Est-ce qu'un élu du Parti québécois vous a

23 fait une promesse, une représentation, ou même,

24 voire même une menace, à l'effet que vous n'auriez

25 pas l'un ou l'autre de ces contrats publics...

Page 244, lignes 1 à 25:

1 R. Non.

2 Q. [981] ... si vous ne faisiez pas de contributions?

3 R. Non.

4 Q. [982] Est-ce que vous avez participé à une

5 collusion relativement à l'un ou l'autre de ces

6 contrats publics?

7 R. Non.

8 Q. [983] Est-ce que vous avez transmis à des personnes

9 non autorisées des informations privilégiées

10 relativement à l'un ou l'autre de ces contrats

11 publics?

12 R. Non plus.

13 Q. [984] Est-ce que vous avez participé à un

14 stratagème de faux extra en rapport avec l'un ou

15 l'autre de ces contrats publics?

16 R. Non plus.

17 Q. [985] Est-ce que vous avez corrompu un

18 fonctionnaire du gouvernement du Québec en rapport

19 avec l'un ou l'autre de ces contrats publics?

20 R. Non.

21 Q. [986] Est-ce que vous avez corrompu un membre d'un

22 comité de sélection en rapport avec l'un ou l'autre

23 de ces contrats publics?

24 R. Non.

25 Q. [987] Est-ce que vous avez corrompu un élu du Parti

Page 245, lignes 1 à 7:

1 québécois en rapport avec l'un ou l'autre de ces

2 contrats publics?

3 R. Non.

4 Q. [988] Est-ce que vous... le Parti québécois vous a

5 incité à faire des contributions pour obtenir l'un

6 ou l'autre de ces contrats publics?

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

7 R. Non.

Monsieur CHARLES MEUNIER (B.P.R.), 14 mars 2013

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 76, lignes 1 à 17

*1 Q. [225] ... je représente le Parti québécois. Alors,
2 Monsieur Meunier, est-ce qu'un représentant ou un
3 élu du Parti québécois vous a incité à faire la
4 contribution politique de quatre cents dollars
5 (400 \$) en deux mille douze (2012) avec la promesse
6 d'un contrat public?*

7 R. Non, pas du tout.

*8 Q. [226] Est-ce que cette contribution politique de
9 quatre cents dollars (400 \$) en deux mille douze
10 (2012) a un rapport avec un contrat public pendant
11 la période où le Parti québécois dirigeait le
12 gouvernement, entre mil neuf cent quatre-vingt-
13 seize (1996) et le quatorze (14) avril deux mille
14 trois (2003)?*

15 R. Non, pas du tout.

16 Q. [227] Merci.

17 R. Bienvenue.

Monsieur YVES CADOTTE (SNC Lavallin), 18 mars 2013

Contre-interrogatoire, Me MARIE-CLAUDE SARRAZIN

Page 129, lignes 1 à 25 :

*1 Q. [380] Je représente le Parti québécois ici ce matin
2 en remplacement de maître Tremblay, puis je vais
3 vous interroger sur votre connaissance personnelle
4 d'événements qui sont survenus dans la période de
5 mille neuf cent quatre-vingt-seize (1996) à deux
6 mille trois (2003), soit la période visée par le
7 mandat de la Commission durant lequel le Parti
8 québécois formait le gouvernement?*

9 R. O.K. Oui.

10 Q. [381] Madame Blanchette, pourriez-vous, s'il vous

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

11 plaît, exhiber au témoin la pièce 45P-550. Il
12 s'agit du tableau représentant le nombre des
13 contrats, la valeur des contrats et parts de
14 marchés de six firmes de génie-conseil pour
15 l'octroi des contrats de conception de plans et
16 devis...

17 R. Oui.

18 Q. [382] ... et de surveillance des travaux du MTQ...

19 R. O.K.

20 Q. [383] ... de quatre-vingt-dix-sept (97) à deux
21 mille douze (2012)?

22 R. Oui.

23 Q. [384] Est-ce que vous reconnaissez, Monsieur

24 Cadotte, que SNC-Lavalin a obtenu du gouvernement

25 du Québec des contrats de services professionnels

Page 130, lignes 1 à 25 :

1 pour un total de deux cent quarante-sept millions
2 cinq mille et dix-sept dollars (47 005 017 \$) pour
3 la période totale, là, couverte par le tableau de
4 mille neuf cent quatre-vingt-seize (1996) à deux
5 mille douze (2012)?

6 R. Bien écoutez, je n'ai pas eu l'occasion de vérifier
7 ces chiffres-là comme tel, mais je pense que ça
8 doit être plausible effectivement.

9 Q. [385] C'est plausible?

10 R. Comme montants, oui.

11 Q. [386] Parfait.

12 R. Au ministère des Transports, oui c'est ça.

13 Q. [387] Oui?

14 R. Oui.

15 Q. [388] Maintenant, reconnaissez-vous que SNC-Lavalin
16 a obtenu du gouvernement du Québec des contrats de
17 services professionnels pour un total, là, puis on
18 a fait le calcul, là, pour les lignes mille neuf
19 cent quatre-vingt-dix-sept, quatre-vingt-dix-huit
20 (1997-1998) à deux mille deux, deux mille trois
21 (2002-2003)?

22 R. Hum, hum.

23 Q. [389] Ça nous donne un total de dix-sept millions
24 huit cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent
25 vingt-deux (17 897 922 \$). Est-ce que les chiffres

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 131, lignes 1 à 25 :

*1 de ces années-là vous semblent plausibles, le total
2 étant le chiffre que je vous mentionne?*

*3 R. Oui, ça me semble, je pense que c'est plausible,
4 oui.*

*5 Q. [390] Parfait. Est-il exact de dire que les
6 contrats publics obtenus du gouvernement du Québec
7 par SNC-Lavalin de mille neuf cent quatre-vingt-
8 seize (1996) à deux mille trois (2003) l'ont été à
9 la suite d'appels d'offres publics?*

10 R. Oui.

*11 Q. [391] À votre connaissance, SNC-Lavalin a-t-elle
12 reçu une promesse d'un élu du Parti québécois en
13 vue d'obtenir l'un ou l'autre des contrats publics?*

14 R. Non.

*15 Q. [392] À votre connaissance, SNC-Lavalin a-t-elle
16 participé à une collusion en vue d'obtenir l'un ou
17 l'autre de ces contrat publics?*

18 R. Non.

*19 Q. [393] À votre connaissance, SNC-Lavalin a-t-elle
20 reçu des informations privilégiées relativement à
21 l'un ou l'autre de ces contrats publics avant de
22 déposer sa soumission?*

23 R. Non.

*24 Q. [394] À votre connaissance, SNC-Lavalin a-t-elle
25 divulgué à des tiers non autorisés des informations*

Page 132, lignes 1 à 25 :

*1 privilégiées relativement à l'un ou l'autre de ces
2 contrats publics...*

3 R. Non.

4 Q. [395] ... avant de déposer sa soumission?

5 R. Non.

*6 Q. [396] À votre connaissance toujours, SNC-Lavalin a-
7 t-elle participé à un stratagème de faux extras en
8 rapport à l'un ou l'autre de ces contrats publics?*

9 R. Non.

*10 Q. [397] À votre connaissance, SNC-Lavalin a-t-elle
11 corrompu un fonctionnaire du gouvernement du Québec
12 à l'occasion de l'octroi de l'un ou l'autre de ces
13 contrats publics?*

14 R. Non.

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

15 Q. [398] À votre connaissance, SNC-Lavalin a-t-elle

16 corrompu un fonctionnaire d'un organisme public

17 québécois à l'occasion de l'octroi d'un contrat

18 public pendant la période pour laquelle le Parti

19 québécois formait le gouvernement?

20 R. Non.

21 Q. [399] À votre connaissance, SNC-Lavalin a-t-elle

22 corrompu un fonctionnaire du gouvernement du Québec

23 à l'occasion de l'exécution de l'un ou l'autre de

24 ces contrats publics?

25 R. Non.

Page 133, lignes 1 à 15 :

1 Q. [400] À votre connaissance, SNC-Lavalin a-t-elle

2 corrompu un élu du Parti québécois à l'occasion de

3 l'octroi de l'un ou l'autre de ces contrats

4 publics?

5 R. Non.

6 Q. [401] À votre connaissance, SNC-Lavalin a-t-elle

7 corrompu un élu du Parti québécois à l'occasion de

8 l'exécution de l'un ou l'autre de ces contrats

9 publics?

10 R. Non.

11 Q. [402] Et finalement, à votre connaissance, SNC-

12 Lavalin a-t-elle corrompu un membre d'un comité de

13 sélection à l'octroi de l'un ou l'autre de ces

14 contrats publics?

15 R. Non.

Monsieur PIERRE LAVALLÉE (B.R.P.), 19 mars 2013

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 92, lignes 8 à 16 :

8 R. Bonjour. Alors, je représente le Parti québécois,

9 je suis Estelle Tremblay. Je vais vous poser des

10 questions sur votre connaissance personnelle

11 d'événements qui sont survenus pendant la période

12 où le Parti québécois formait et dirigeait le

13 gouvernement du Québec, soit de mil neuf cent

14 quatre-vingt-seize (1996) au quatorze (14) avril

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

15 deux mille trois (2003). Suis-je assez claire?

16 R. Très.

Page 93, lignes 8 à 25 :

8 Q. [183] Alors, est-ce que vous reconnaissez que BPR a

9 obtenu du gouvernement du Québec des contrats de

10 services professionnels pour un total de cent

11 cinquante-huit millions cent vingt-cinq mille et

12 cinq cent soixante-huit dollars (158 125 568 \$)

13 pour la période comprise entre le premier (1er)

14 avril mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997) et

15 le trente et un (31) mars deux mille douze (2012)?

16 R. Oui.

17 Q. [184] Est-ce que vous reconnaissez que BPR a obtenu

18 du gouvernement du Québec des contrats de services

19 professionnels pour un total de neuf millions

20 quatre cent cinquante-neuf mille dollars

21 (9 459 000 \$) pour la période où le Parti québécois

22 a dirigé le gouvernement, soit du premier (1er)

23 avril mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997) au

24 trente et un (31) mars deux mille trois (2003)?

25 R. Oui.

Page 94, lignes 1 à 25 :

1 Q. [185] Alors Monsieur Lavallée, est-ce qu'il est

2 exact de dire que cinq pour cent (5 %) de la valeur

3 totale des contrats publics obtenus du gouvernement

4 du Québec par BPR ont été obtenus pendant que le

5 Parti québécois dirigeait le gouvernement du

6 Québec, sur la foi de ce document?

7 R. Mathématiquement, ce que vous dites est exact.

8 Q. [186] Peut-on dire également que BPR a obtenu cinq

9 pour cent (5 %) du nombre des contrats, du nombre

10 total des contrats obtenus pendant la période

11 comprise entre le premier (1er) avril quatre-vingt-

12 dix-sept (97) et le trente et un (31) mars deux

13 mille douze (2012)?

14 R. Mathématiquement, c'est toujours exact.

15 Q. [187] Est-ce qu'il est exact de dire, Monsieur

16 Lavallée, que les contrats publics que vous avez

17 obtenus du gouvernement du Québec entre le premier

18 (1er) avril mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

19 (1997) et le trente et un (31) mars deux mille
20 douze (2012) l'ont été par voie d'appels d'offres
21 publics?

22 R. Oui.

23 Q. [188] Vous avez affirmé... Je vais d'abord vous
24 citer, pour m'assurer que vous avez bel et bien dit
25 cette... que j'ai bien pris en note ce que vous

Page 95, lignes 1 à 25 :

1 avez dit. En ce qui concerne la contribution aux
2 partis politiques, vous avez dit hier, « On nous
3 demande de faire notre part, vu que nous avons eu
4 beaucoup de contrats du gouvernement du Québec. »
5 Est-ce que je vous rapporte bien?

6 R. Oui.

7 Q. [189] Alors, bien que vous ayez affirmé que les
8 partis politiques demandaient de contribuer parce
9 que vous aviez beaucoup de contrats publics, est-ce
10 que vous reconnaissez qu'il n'y avait aucune
11 relation entre, d'une part, vos contributions
12 politiques, celles des actionnaires de BPR, et les
13 contrats publics obtenus par voie d'appels d'offres
14 publics?

15 R. Il n'y avait pas de relation directe pour nous.

16 Q. [190] J'aimerais maintenant que vous exhibiez,
17 Madame Blanchette, au témoin, la pièce 567, qui est
18 le document concernant les contributions politiques
19 des actionnaires de BPR. Alors, vous voyez qu'en
20 mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), les
21 actionnaires de BPR ont donné vingt-cinq mille cinq
22 cents dollars (25 500 \$) au Parti québécois.

23 R. Oui.

24 Q. [191] Si on revient à la pièce de tout à l'heure,
25 qui était la pièce 45P-550, on voit que pour

Page 96, lignes 1 à 25 :

1 l'année se terminant le trente et un (31) mars mil
2 neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), vous aviez
3 obtenu un seul contrat du gouvernement du Québec,
4 pour un montant de quarante-cinq mille dollars
5 (45 000 \$). Et, par conséquent, faites-vous...

6 LA PRÉSIDENTE :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

7 Attendez juste un instant. Le quarante-cinq...

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 Ce n'est pas quarante-cinq mille (45 000), je
10 m'ex...

11 R. C'est cent quatre-vingt-dix-huit mille (198 000).

12 Q. [192] Cent quatre-vingt-dix-huit mille (198 000),

13 je m'excuse. J'ai vu la ligne... Cent quatre-vingt-

14 dix-huit mille (198 000). C'est ça?

15 R. En fait, je le reconnais, mais j'ai...

16 Q. [193] Donc, vous avez donné vingt-cinq mille cinq

17 cent cinquante (25 550) parce que vous aviez eu de

18 nombreux contrats, mais en réalité, dans l'année

19 précédente, vous aviez eu un contrat sur soixante-

20 douze (72) du gouvernement du Québec.

21 R. Oui. On est au ministère des Transports, là,

22 seulement.

23 Q. [194] Moi je fonctionne avec l'information que la

24 Commission m'a donnée. Alors, est-ce qu'il y a

25 d'autres contrats?

Page 97, lignes 1 à 25 :

R. Bien, il peut y en avoir d'autres avec l'ancêtre,
2 ou l'équivalent de la Société immobilière du
3 Québec. Ce que je voudrais juste ajouter, c'est que
4 mathématiquement, ce qui est là, c'est exact, **mais**
5 **on a très peu d'activités de transport avant l'an**
6 **deux mille un (2001). On n'a pas d'équipe bien**
7 **structurée avec de la haute compétence, donc...**

8 Q. [195] Alors, quand...

9 R. C'est tout à fait exact.

10 Q. [196] Quand vous dites à la Commission, hier, que

11 vous faisiez des dons parce que vous aviez eu de

12 nombreux contrats, vous faites référence à d'autres

13 contrats que ceux qui sont enquêtés par la

14 Commission?

15 R. Non. Maître, ce que j'ai dit hier, c'est que les

16 partis politiques nous faisaient la demande,

17 puisque nous avions des activités avec le

18 gouvernement du Québec. Donc, je comprends que

19 quand ces activités-là pouvaient être avec divers

20 ministères. Si là, on regarde le ministère des

21 Transports, je vous indique à titre d'informations

22 **qu'il est exact dans les années, au début, quand**

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*23 vous êtes avant les années deux mille un (2001),
24 BPR avait peu d'activités dans le domaine du
25 transport, parce qu'il n'avait pas encore les*

Page 98, lignes 1 à 16 :

*1 compétences dans ce domaine-là. Je vous donne une
2 information.*

*3 Q. [197] Effectivement, le tableau montre que vous
4 avez seulement un pour cent (1 %) des parts de
5 marché?*

6 R. Exact.

7 Q. [198] Par appel d'offres public?

8 R. Exact.

*9 Q. [199] Si on passe maintenant à l'année mille neuf
10 cent quatre-vingt-dix-neuf (1999), on va aller au
11 tableau des contributions politiques. Alors, les
12 actionnaires de BPR ont donné quinze mille huit
13 cent dix dollars (15 810 \$). Et si on va aux
14 contrats, à l'autre tableau plutôt, vous aviez
15 obtenu l'année précédente six contrats sur cent
16 quatre (104). C'est ça? Donc, vous avez baissé.*

Page 99, lignes 14 à 21 :

*14 Q. [200] Six contrats sur cent quatre (104). C'est ça,
15 Monsieur?*

16 R. Oui, je vous le confirme.

17 Q. [201] Bien.

18 R. C'est juste.

*19 Q. [202] Je cherche à vérifier votre affirmation
20 d'hier avec les documents que la Commission a
21 soumis à notre attention.*

Page 102, lignes 19 à 25 :

*19 Q. [210] D'accord. Allons maintenant dans l'année deux
20 mille deux (2002), pièce 567. Alors, là, les dons
21 au Parti québécois sont de six mille sept cent
22 cinquante dollars (6750 \$), vous voyez ça comme
23 moi?*

24 R. Oui.

25 Q. [211] Allons maintenant à la pièce 550. On voit que

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 103, lignes 1 à 25 :

1 l'année deux mille un, deux mille deux (2001-2002)
2 vous recevez treize contrats sur les deux cent
3 cinquante-six (256) et vous maintenez votre part de
4 marché toujours à quatre pour cent (4 %) et votre
5 contribution a donc passé de vingt-cinq mille
6 dollars (25 000 \$) en mille neuf cent quatre-vingt-
7 dix-huit (1998) pour passer à six mille sept cent
8 cinquante (6750 \$) en deux mille deux (2002).
9 Alors, Monsieur, on est à la veille des élections
10 n'est-ce pas ou on est un an avant les élections.
11 Vous vous souvenez qu'il y a eu des élections en
12 deux mille trois (2003)?
13 R. Oui.
14 Q. [212] Oui. D'accord. Alors, vous avez dit qu'avant
15 les élections il y a plus d'argent qui rentre.
16 Alors, quelle était la période que vous visiez,
17 est-ce que c'était l'année d'avant ou l'année
18 d'après?
19 R. J'ai l'impression que vous voulez me faire une
20 démonstration mathématique à partir des contrats du
21 ministère des Transports.
22 Q. [213] Je n'ai pas le choix d'en faire d'autre,
23 Monsieur, c'est les seuls renseignements dont je
24 dispose. Est-ce qu'il y a d'autres données que la
25 Commission aurait dû démontrer pour soutenir votre

Page 104, lignes 1 à 12 :

1 affirmation d'hier?
2 R. En fait ce que j'ai dit, ce que je répète, c'est
3 que les donations ont été faites en fonction de
4 demandes des partis politiques. Ce que vous
5 cherchez à me faire dire c'est qu'il existe une
6 relation mathématique. Je n'ai jamais dit qu'il y
7 avait une relation mathématique. J'ai dit qu'il y
8 avait des demandes des partis qui étaient faites et
9 que les actionnaires satisfaisaient aux demandes
10 après discussion avec ceux qui faisaient la
11 demande. Mathématiquement, je comprends ce que vous
12 me montrez là..

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 104, lignes 16 à 25 :

16 *Q. [215] Vous comprenez que, finalement, vous diminuez*
17 *votre contribution et que parfois vos contrats*
18 *diminuent ou vos contrats augmentent? Vous voyez ça*
19 *comme moi sur le document?*

20 *R. Est-ce que vous avez compris quand j'ai dit qu'il*
21 *est possible qu'il n'y ait pas eu de contrat dans*
22 *la région de Québec en deux mille (2000), et qu'à*
23 *ce moment-là, c'est vrai que les activités qui vont*
24 *avoir lieu vont avoir diminué. Nous n'étions que*
25 *dans la région de Québec.*

Page 105, lignes 8 à 25 :

8 *Q. [217] Si on regarde le tableau 566, qui est la*
9 *contribution politique que les actionnaires font*
10 *aux partis politiques provinciaux. Pas la vôtre,*
11 *Madame Blanchette, celle de tout à l'heure. C'est*
12 *peut-être 567. Vous voyez? Alors, est-ce que vous*
13 *voyez comme moi que de mil neuf cent... il y a une*
14 *décroissance entre mil neuf cent quatre-vingt-dix-*
15 *huit (1998) et deux mille trois (2003)?*

16 *R. Mathématiquement, oui.*

17 *Q. [218] Oui? Est-ce qu'à votre connaissance, Monsieur*
18 *Lavallée, BPR a reçu une promesse d'un élu du Parti*
19 *québécois en vue d'obtenir l'un ou l'autre des*
20 *quarante-cinq (45) contrats publics qui ont été mis*
21 *en preuve devant la Commission?*

22 *R. Non.*

23 *Q. [219] Est-ce que, à votre connaissance, BPR a*
24 *participé à une collusion en vue d'obtenir l'un ou*
25 *l'autre de ces quarante-cinq (45) contrats publics?*

Page 107, lignes 10 à 25 :

10 *Q. [224] Donc, vous attribuez votre augmentation de*
11 *part de marché à la croissance de l'entreprise?*

12 *R. À la croissance de l'entreprise et à l'augmentation*
13 *de ses compétences.*

14 *Q. [225] Et est-ce que la croissance de l'entreprise*
15 *n'est pas tributaire de l'augmentation de la part*
16 *de marché qu'elle occupe?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*17 R. Le chiffre d'affaires de BPR est de l'ordre de deux
18 cents millions de dollars (200 M\$). Le ministère
19 des Transports ne peut pas expliquer la croissance
20 de l'entreprise. Il n'y a aucune relation autre que
21 la compétence des équipes qui faisait qu'ils
22 étaient sélectionnés plus souvent comme étant
23 l'entreprise qualifiée pour faire le boulot.
24 Q. [226] Donc, Monsieur Lavallée, vous êtes formel que
25 votre augmentation des parts de marché, qui est de*

Page 108, lignes 1 à 6 :

*1 l'ordre de trois fois, n'est aucunement due à de la
2 collusion?
3 R. Aucunement, dans le cas des dossiers que vous me
4 montrez ici.
5 Q. [227] Ni n'est aucunement due à de la corruption?
6 R. Aucunement.*

Page 109, lignes 13 à 25 :

*13 Q. [233] Est-ce que BPR a corrompu un élu du Parti
14 québécois à l'occasion de l'un ou l'autre de ces
15 quarante cinq (45) contrats?
16 R. Jamais.
17 Q. [234] Est-ce que vous avez obtenu des promesses en
18 faisant les contributions qu'on a vues tout à
19 l'heure qui vous auraient donné droit à l'un ou
20 l'autre de ces contrats-là?
21 R. Jamais.
22 Q. [235] Donc, les contributions n'ont pas été faites
23 avec la représentation ou la promesse que vous
24 auriez ces quarante-cinq (45) contrats publics?
25 R. Exactement comme je l'ai dit hier.*

Page 110, lignes 19 à 25 :

*19 Q. [240] Parce que vous avez dit qu'on vous
20 rapportait, là, que nous avions... étant donné que
21 nous avons beaucoup de contrats du gouvernement,
22 il fallait faire notre part, qui, au sein de votre
23 entreprise, vous rapportait ça?
24 R. Mon prédécesseur à la présidence de l'entreprise.
25 Q. [241] Quel était le nom de cette personne?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 111, lignes 1 à 25 :

1 R. Paul Lafleur.

2 Q. [242] Et cette personne a occupé sa fonction de
3 président pendant quelle période?

4 R. Quatre-vingt-onze (91) à deux mille huit (2008).

5 Q. [243] Et par conséquent, il vous l'a rapporté
6 pendant que vous aviez vous-même des fonctions de
7 responsabilité au sein de l'entreprise?

8 R. Oui.

9 Q. [244] Si je comprends bien, Monsieur Lavallée, vous
10 avez adhéré à cette idée que vous rapportait
11 monsieur Lafleur?

12 R. Oui.

13 Q. [245] Comme personne responsable, est-ce que vous
14 avez vu à ce que les objectifs soient atteints?

15 R. Comme je vous ai décrit comment on faisait ça,
16 donc, si les objectifs n'étaient pas atteints, il y
17 avait une deuxième demande qui était formulée.

18 Q. [246] Est-il exact de dire, Monsieur Lavallée, que
19 les résultats de campagne, que vous estimez à 30
20 (30) à cinquante mille dollars (50 000 \$) n'ont
21 jamais été atteints en ce qui concerne le Parti
22 Québécois, et à cet égard, je vous réfère à la
23 pièce 567. Voulez-vous lui montrer, Madame
24 Blanchet?

25 R. Oui.

Page 112, lignes 1 à 25 :

1 Q. [247] Vous avez dit aussi que les demandes des
2 partis politiques étaient plus fortes après les
3 élections, est-ce que c'est exact?

4 R. Non. Je vous ai dit qu'elles étaient plus fortes
5 l'année avant, l'année après que les années
6 intérimaires au milieu d'un mandat normal de quatre
7 ans.

8 Q. [248] Alors si vous jetez un coup d'oeil sur la
9 pièce 567 et que vous allez à l'année deux mille
10 trois (2003) qui est une année d'élection et que
11 vous regardez l'année deux mille quatre (2004),
12 vous voyez que les contributions aux partis
13 politiques, le Parti Québécois, a chuté de dix-huit

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

14 mille quatre cent cinquante dollars (18 450 \$) pour
15 passer à cinq mille six cent quarante-cinq
16 (6 645 \$).
17 R. Hum hum.
18 Q. [249] Donc, ce que vous avez dit n'est pas exact en
19 ce qui concerne le Parti Québécois?
20 LA PRÉSIDENTE :
21 Q. [250] Je vous vois sourire. Répondez, Monsieur
22 Lavallée.
23 R. **Mathématiquement, c'est exact, Maître.**
24 Q. [251] Bon. Qu'est-ce qui vous fait sourire?
25 R. Ce qui me fait sourire, c'est que là, on tente de

Page 114, lignes 4 à 8 :

Me ESTELLE TREMBLAY :
4 ... mon octroi de qualité ne concerne pas le Parti
5 Libéral ni l'ADQ. Mon octroi de qualité ne concerne
6 que le Parti Québécois, mes confrères font leur
7 travail.
8 R. Moi aussi, je souris, là.

Page 117, lignes 2 à 25 :

2 Q. [257] Alors, comment ça fonctionnait auprès des
3 employés avec monsieur Lafleur?
4 R. Après...
5 Q. [258] Auprès des actionnaires, pardon.
6 R. Auprès des actionnaires, il revenait aux
7 actionnaires en disant « **On nous demande de**
8 **contribuer à hauteur de X** », et les actionnaires
9 **étaient libres, comme je l'ai décrit hier, de**
10 **contribuer aux divers partis politiques, selon**
11 **leurs convictions. Quand il y avait une deuxième**
12 **demande parce qu'on n'avait pas satisfait les**
13 **demandes, les actionnaires voyaient à faire un**
14 **effort supplémentaire.**
15 Q. [259] Et donc, ce qui veut dire, Monsieur Lavallée,
16 que vous avez fait des contributions politiques
17 personnelles selon vos convictions.
18 R. Je l'ai précisé hier : quand c'était possible de le
19 faire, d'abord elles étaient faites selon les
20 convictions. S'il manquait de l'argent, il pouvait
21 y avoir un assouplissement.

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

22 *Q. [260] C'est bien, j'ai terminé avec le témoin.*
23 *LA PRÉSIDENTE :*
24 *Merci beaucoup. Est-ce que d'autres personnes...*
25 *Maître Houle, est-ce que vous avez des questions?*

Contre-interrogatoire, Me MICHEL DÉCARY (19 mars 2014)

Page 119, lignes 22 à 25 :

22 *Q. [267] Et est-ce que, si je tire des conclusions de*
23 *votre témoignage, que ça confirme que la sélection*
24 *est due, comme vous l'avez mentionné, à la*
25 *compétence des équipes de votre société, et non à*

Page 120, lignes 1 à 25 :

1 *la participation au financement d'un ou l'autre des*
2 *partis politiques, notamment le parti au pouvoir?*
3 *R. Exact.*
4 *Q. [268] Et je vais sortir légèrement de mon statut de*
5 *représentant du Parti libéral, et enchaîner sur un*
6 *point. Il y a un système, évidemment, que vous*
7 *connaissez bien - il y a eu des échanges nombreux -*
8 *mis en place par le ministère des Transports du*
9 *Québec en rapport avec le mode d'attribution des*
10 *contrats publics. N'est-ce pas? Et est-ce que je*
11 *peux conclure...*
12 *R. Système... Système voulant dire processus, là,*
13 *pas...*
14 *Q. [269] Oui.*
15 *R. Pas magouille, là.*
16 *Q. [270] Le processus...*
17 *R. O.K.*
18 *Q. [271] Mis en place?*
19 *R. Oui.*
20 *Q. [272] Par le mode de sélection et d'attribution des*
21 *contrats publics.*
22 *R. Oui.*
23 *Q. [273] Dont une des caractéristiques, et il y en a*
24 *d'autres, est le fait qu'il y a des comités de*
25 *sélection dont les membres sont choisis au hasard*

Page 121, lignes 1 à 14 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

1 *par un système électronique. N'est-ce pas?*

2 *R. Oui.*

3 ***Q. [274] Et si je vous demande, aujourd'hui, avez-vous
4 confiance dans l'intégrité du système mis en place
5 par le ministère des Transports du Québec?***

6 ***R. Oui.***

7 *Q. [275] Malgré ce que démontre le tableau et les
8 conclusions auxquelles on a pu en tirer, que vous
9 avez pu en tirer, vous avez témoigné à l'effet que
10 vous craigniez une influence négative, d'une
11 manière quelconque, si votre société ne contribuait
12 pas au financement des partis politiques. Vous avez
13 mentionné ça hier.*

14 *R. Oui.*

Monsieur ROSAIRE SAURIOL, 21 mars 2013

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 109, lignes 5 à 25

5 *Q. [322] Je vais vous questionner sur des événements
6 qui sont à votre connaissance personnelle,
7 principalement dans la période de quatre-vingt-
8 seize (96) à deux mille trois (2003) qui est la
9 période où le Parti québécois a dirigé le
10 gouvernement du Québec. Je vais aller droit au but,
11 Monsieur Sauriol. Est-ce qu'il y a des contrats
12 publics obtenus par Dessau, du gouvernement du
13 Québec et de ses organismes publics, en
14 contrepartie des contributions politiques qui ont
15 été faites au Parti québécois et qui sont
16 mentionnées à la pièce 55P-579? Pourriez-vous...*

17 ***R. Non.***

18 *Q. [323] Vous dites « non »...*

19 *R. Excusez. Excusez.*

20 *Q. [324] ... sans voir la pièce, vous dites...*

21 *R. Bien, ça on les a vues, ce sont celles que vous
22 m'aviez montrées.*

23 *Q. [325] Oui, c'est ce qui a été montré par
24 maître Gallant.*

25 *R. Non.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 110, lignes 1 à 12

*1 Q. [326] Est-ce qu'un élu ou un représentant du Parti
2 québécois vous a fait la promesse d'un contrat
3 public en contrepartie de ces contributions
4 politiques?*

5 R. Non.

*6 Q. [327] Est-ce qu'il y a un élu qui siège
7 présentement à l'Assemblée Nationale qui a reçu de
8 l'argent comptant de Dessau ou d'un de ses
9 actionnaires pour le financement d'une campagne
10 électorale de quelque nature qu'elle soit, même
11 municipale?*

12 R. Non.

Page 112, lignes 2 à 25

*2 Q. [334] Maintenant, en deux mille trois (2003), deux
3 mille quatre (2004), pour huit contrats, vous avez
4 obtenu une part de marché de vingt et un pour cent
5 (21 %).*

6 R. Exact.

*7 Q. [335] Pouvez-vous nous expliquer à quoi est
8 attribuable cette hausse de part de marché?*

9 R. Je ne pourrais pas...

*10 Q. [336] Pour huit contrats, vingt et un pour cent
11 (21 %).*

*12 R. Possiblement un projet d'importance qui a été gagné
13 par l'entreprise qui...*

14 Q. [337] Est-ce que c'est dû à la collusion?

15 R. Non.

16 Q. [338] Est-ce que c'est dû à la corruption?

17 R. Non.

*18 Q. [339] Est-ce que c'est dû aux contributions
19 politiques que vous avez faites?*

20 R. Non.

*21 Q. [340] Est-ce que pour l'un ou l'autre des contrats
22 publics que vous avez obtenus sous la période du
23 gouvernement du Québec, vous avez pratiqué la
24 collusion?*

25 R. Non.

Page 113, lignes 1 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

1 *Q. [341] Est-ce que ces contrats peuvent être affectés*
2 *de corruption?*

3 *R. Non.*

4 *Q. [342] Est-ce que vous avez corrompu un membre d'un*
5 *comité de sélection en rapport avec l'un ou l'autre*
6 *de ces contrats publics?*

7 *R. Non.*

8 *Q. [343] Est-ce que Dessau a participé à un stratagème*
9 *de faux extras en rapport avec l'un ou l'autre de*
10 *ces contrats?*

11 *R. Non.*

12 *Q. [344] Est-ce que Dessau a participé à un processus*
13 *de fausses facturations dans l'un ou l'autre de ces*
14 *contrats?*

15 *R. Non.*

16 *Q. [345] Est-ce que Dessau a corrompu un fonctionnaire*
17 *du gouvernement du Québec à l'occasion de l'un ou*
18 *l'autre de ces contrats?*

19 *R. Non.*

20 *Q. [346] Est-ce que Dessau a corrompu un élu du Parti*
21 *québécois à l'occasion de l'un ou l'autre de ces*
22 *contrats?*

23 *R. Non.*

24 *Q. [347] Alors, Madame Morin, pourriez-vous, s'il vous*
25 *plaît, exhiber au témoin la pièce 55P-579, les*

Page 114, lignes 1 à 4 :

1 *contributions politiques faites aux deux partis qui*
2 *ont formé le gouvernement du Québec. Alors, vous*
3 *connaissez bien ce tableau?*

4 *R. Oui.*

Page 128, lignes 12 à 25 :

12 *Q. [385] Alors, vous avez témoigné à l'effet que vous*
13 *avez financé des contributions aux partis*
14 *politiques provinciaux, les trois partis politiques*
15 *provinciaux, avec de l'argent comptant généré par*
16 *ce procédé-là. Ma question est : Est-ce que l'un ou*
17 *l'autre des partis politiques le savait?*

18 *R. Aucun.*

19 *Q. [386] Vous le dites avec certitude?*

20 *R. Avec certitude.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

21 *Q. [387] Et pour quelle raison le dites-vous avec
22 certitude?*

23 *R. Parce que quand on faisait nos contributions, on
24 les faisait par chèques.*

25 *Q. [388] Et vous n'avez jamais mis au courant qui que*

Page 147, lignes 3 à 12 :

3. *Est-ce qu'un élu qui siège présentement...*

4 *M. RENAUD LACHANCE, commissaire :*

5 *Oui.*

6 *Me ESTELLE TREMBLAY :*

7... *à l'Assemblée nationale a reçu de l'argent*

8 *comptant de Dessau ou d'un de ses actionnaires pour*

9 *le financement d'une campagne électorale à quelque*

10 *niveau que ce soit.*

11 *M. RENAUD LACHANCE, commissaire :*

12 *Mais incluant municipale.*

Page 147, lignes 15 à 25 :

15 *M. RENAUD LACHANCE, commissaire :*

16 *Q. [459] Vous avez répondu simplement non. Je vous*

17 *pose la question : est-ce que vous connaissez à ce*

18 *point la députation du Parti québécois actuellement*

19 *et leur expérience au municipal, pour être certain*

20 *d'être aussi affirmatif que lorsqu'ils étaient au*

21 *niveau municipal, ils n'ont jamais reçu d'argent*

22 *comptant?*

23 *R. Moi je vous réponds avec... à la connaissance...*

24 *Q. [460] Au meilleur de votre connaissance.*

25 *R. C'est ça. Ça fait que moi, si... Je n'en vois pas,*

Monsieur LOUIS MARCHAND, 13 mai 2014

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 65, lignes 17 à 25 :

17 *Q. [113] Madame Blanchette, pourriez-vous reproduire à*

18 *l'écran encore la pièce 151P-1686. Pour votre*

19 *information, Monsieur Marchand, je vous pose des*

20 *questions à la période qui était sous la*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*21 gouvernance du Parti québécois, soit de mil neuf
22 cent quatre-vingt-seize (1996) à deux mille deux
23 (2002). Et de mil neuf cent quatre-vingt-seize
24 (1996) à deux mille deux (2002), est-ce qu'il y
25 avait d'autres concurrents que ceux qui sont*

Page 66, lignes 1 à 25 :

1 mentionnés sur ce document?
2 R. Quatre-vingt-seize (96) à deux mille deux (2002).
3 Je vous ai dit que vraiment à temps plein, là,
4 c'est en deux mille un (2001) que j'ai commencé à
5 l'intérieur de l'organisation, mais d'autres
6 concurrents que ça... vite vite comme ça, je crois
7 que non.
8 Q. [114] Donc, ce tableau-là reproduirait...
9 R. Oui, c'était...
10 Q. [115] ... essentiellement la concurrence...
11 R. ... essentiellement, c'était la même concurrence.
12 Q. [116] ... auxquelles votre entreprise faisait... à
13 laquelle, pardon, votre entreprise faisait
14 référence... faisait face...
15 R. Oui.
16 Q. [117] ... entre mil neuf cent quatre-vingt-seize
17 (1996) et deux mille deux (2002).
18 R. Effectivement, Madame.
19 Q. [118] Maintenant, pourriez-vous s'il vous plaît,
20 Madame Blanchette, exhiber au témoin sur l'écran la
21 pièce 151P-1677.
22 Alors, on voit que pendant que le Parti
23 québécois était au pouvoir, vous avez contribué au
24 Parti québécois pour une somme totale de mille sept
25 cent vingt-cinq dollars (1725 \$). Est-ce que ça

Page 67, lignes 1 à 20 :

1 correspond à vos souvenirs?
2 R. Si c'est les... si c'est les dons qui sont affichés
3 là, pas de problème. Hier j'ai avoué qu'il y a
4 certains cadres aussi qui peut (sic) avoir donné,
5 je vous ai...
6 Q. [119] Attendez... attendez mes questions.
7 R. O.K.

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

- 8 *Q. [120] Est-ce que vous avez contribué
9 personnellement ou vous avez...*
10 *R. Oui.*
11 *Q. [121] ... été remboursé...*
12 *R. Non.*
13 *Q. [122] ... par l'entreprise?*
14 *R. Non, non, j'ai pas été remboursé.*
15 *Q. [123] Donc, ce sont des contributions personnelles
16 qui ont pas fait l'objet d'un remboursement?*
17 *R. Non. Jamais dans ma situation.*
18 *Q. [124] Et vous avez sollicité des crédits d'impôt
19 pour ces contributions?*
20 *R. Oui.*

Page 67, lignes 22 à 25 :

- 22 *Maintenant, Madame Blanchette, pourriez-vous
23 exhiber au témoin la pièce 151P-1675.*
24 *Q. [125] Alors, le calcul, Monsieur Marchand, que de
25 mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) à deux*

Page 68, lignes 1 à 25 :

- 1 *mille deux (2002), pendant que le gouvernement du
2 Parti québécois était au pouvoir, vous avez fait
3 faire des contributions aux employés de Maskimo
4 pour la somme de onze mille cent quatre-vingt-
5 quinze dollars (11 195 \$)? Est-ce que ça vous
6 paraît un chiffre qui fait du sens?*
7 *R. Bien, j'ai pas de calculatrice, là, mais quand je
8 regarde ça, ça a l'air à être pas mal le montant.*
9 *Q. [126] Bon.*
10 *R. Une dizaine de mille.*
11 *Q. [127] Et je comprends qu'à l'égard de ces employés-
12 là vous aviez une stratégie de remboursement?*
13 *R. C'était pas une stratégie de remboursement. C'est
14 que les... à part quelques prête-noms, qu'est-ce
15 que j'ai dit hier, qu'il y a des gens qui ont été
16 remboursés. Puis là on remonte en... vraiment dans
17 l'époque, là, que c'était pas moi, là, c'était...
18 pas en voulant dire que je veux me protéger de ça,
19 là, je le dis, ça a été fait. Mais comment que ça
20 s'est passé, là, avant deux mille un (2001), là,
21 c'est difficile pour moi de vous répondre.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

22 *Q. [128] Vous seriez pas...*
23 *R. Mais comment qu'on a toujours fonctionné chez*
24 *Maskimo c'est que normalement c'était les*
25 *dirigeants- on pourrait sortir les noms - puis,*

Page 69, lignes 1 à 25 :

1 *les dirigeants, on les remboursait pas mais les*
2 *gens savaient qu'il fallait contribuer. Puis...*
3 *Q. [129] Vous aviez pas de stratagème de*
4 *remboursement?*
5 ***R. Non. On n'avait pas de stratagème puis la meilleure***
6 ***preuve aussi, puis ça me permet de le dire, je***
7 ***voulais le dire hier puis j'ai oublié de le dire,***
8 ***quand on a arrêté de contribuer, là, les***
9 ***dirigeants, j'ai pas baissé les salaires.***
10 *Q. [130] Bon. Donc, ces gens-là participaient pas avec*
11 *vous à un processus ou un stratagème de*
12 *remboursement...*
13 ***R. Non.***
14 *Q. [131] ... de la somme de onze mille cent quatre-*
15 *vingt-quinze dollars (11 195 \$) qui a été souscrit*
16 *(sic) au Parti québécois? Il y avait pas de...*
17 *R. Je vous ai expliqué...*
18 *Q. [132] Il y en avait pas?*
19 *R. Je l'ai expliqué comment qu'on fonctionnait.*
20 *Q. [133] Donc, ces gens-là... ces...*
21 *(11:42:40)*
22 ***LA PRÉSIDENTE :***
23 *J'ai pas compris qu'il y en avait pas. Ce que j'ai*
24 *compris c'est que les dirigeants ne se faisaient*
25 *pas rembourser mais qu'il y a certains employés qui*

Page 70, lignes 1 à 25 :

1 *ont servi de prête-noms et eux se faisaient*
2 *rembourser.*
3 *R. C'est ça.*
4 ***Me ESTELLE TREMBLAY :***
5 *Q. [134] Alors, sur la somme de onze mille cent*
6 *quatre-vingt-quinze dollars (11 195 \$), quels*
7 *sont... quelle est la proportion de cette somme*
8 *totale qui a été remboursée aux employés et de*

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

9 *quelle manière l'a-t-elle été?*

10 **R.** *Je suis pas capable de vous répondre, Madame. Je*
11 *suis pas capable de vous répondre.*

12 **Q.** [135] *Pourquoi?*

13 **R.** *Bien, je... c'est pas moi qui s'occupais de ça à*
14 *l'époque. C'est pas moi qui s'occupais de ça. C'est*

15 *pas que je veux pas vous répondre, je vous ai*
16 *répondu hier, franchement, sur les périodes que je*

17 *suis au courant, j'étais concerné. Mais c'est*

18 *l'époque de mon... c'est mon père qui était*

19 *président. Je vous ai dit, en quatre-vingt-dix-sept*

20 (97), *je sortais de l'école, je commençais à*

21 *travailler, j'étais au laboratoire. Les politiciens*

22 *ou les gens, c'est pas moi qu'ils appelaient.*

23 **Q.** [136] *Est-ce que c'était remboursé avec de l'argent*
24 *noir?*

25 **R.** *Non. Je suis sûr que non.*

Page 71, lignes 1 à 25 :

1 **Q.** [137] *Vous êtes sûr que non?*

2 **R.** *Je suis sûr que non.*

3 **Q.** [138] *Mais vous étiez pas là?*

4 **R.** *Bien... vous me demandez comment c'était fait, je*

5 *connais mon père, je connais ses valeurs, je*

6 *connais... je sais comment qu'il fonctionne,*

7 *c'était probablement de l'argent... son argent*

8 *personnel, des choses comme ça. Puis, écoute, quand*

9 *je suis arrivé puis j'ai commencé à comprendre*

10 *comment ça marchait, plus deux mille un (2001),*

11 *deux mille deux (2002), deux mille trois (2003), je*

12 *vous l'ai dit, la majorité des gens n'étaient pas*

13 *remboursés. C'était... c'était comme ça que ça*

14 *fonctionnait.*

15 **Q.** [139] *Je comprends. Maintenant, est-ce qu'il y a*

16 *des contributions que vous avez faites au Parti*

17 *québécois, de mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit*

18 (1998) à deux mille deux (2002), *qui auraient été*

19 *faites en argent comptant ou sous forme de dépenses*

20 *électorales remboursées par votre entreprise?*

21 **R.** *Vous voulez dire...*

22 **Q.** [140] *Est-ce que... est-ce qu'en plus de cette*

23 *somme de onze mille dollars là (11 000 \$), vous*

24 *avez contribué au Parti québécois en argent*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

25 comptant?

Page 72, lignes 1 à 25 :

*1 R. En argent comptant, non.
2 Q. [141] Non? Est-ce que vous...
3 R. Non, bien...
4 Q. [142] À votre connaissance?
5 R. Ça me surprendrait. À ma connaissance, non, j'ai
6 jamais entendu parler de ça.
7 Q. [143] Je comprends qu'au sein de votre entreprise
8 vous avez pas de stratégie de... d'argent comptant?
9 R. Non.
10 Q. [144] Qui circule pour...
11 R. Non.
12 Q. [145] ... par exemple, donner à des partis
13 politiques ou encore pour...
14 R. Non. Si j'ai... pour ce qui...
15 Q. [146] ... payer des dépenses ou...
16 R. En ce que je suis concerné, en ce que je connais,
17 j'ai jamais entendu parler de choses comme ça.
18 Me ESTELLE TREMBLAY
19 Madame Blanchette, pourriez-vous maintenant mettre
20 à l'écran la pièce 151P-1686. Alors, j'ai fait
21 quelques calculs hier, Monsieur Marchand, et je
22 vois que votre entreprise de mil neuf cent quatre-
23 vingt-dix-huit (1998) à deux mille deux (2002) a
24 obtenu des contrats tarifés du gouvernement du
25 Québec pour un montant de deux millions huit cent*

Page 73, lignes 1 à 25 :

*1 soixante et un mille six cent soixante-sept dollars
2 (2 861 667 \$) sur un total dans ce tableau qui est
3 de onze millions cent trente-sept mille quatre
4 cents dollars (11 137 400 \$). Est-ce que les
5 chiffres vous paraissent vraisemblables pour la
6 période de mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit
7 (1998) à deux mille deux (2002)?
8 R. Probable, écoute, je les connaissais pas ces
9 chiffres-là.
10 Q. [147] Vous les connaissiez pas avant...
11 R. Non, comment... comment qu'on a eu...
12 Q. [148] ... de témoigner?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

13 R. ... avant puis toute j'étais pas au courant. Je
14 savais qu'on avait, mais c'est quoi les montants
15 exacts, puis comment les concurrents ont eu, je le
16 savais pas.

17 Q. [149] Est-ce qu'à votre connaissance au cours de la
18 période de quatre-vingt-dix-sept (97) à deux mille
19 deux (2002), votre entreprise s'est plainte au
20 gouvernement du Québec que la répartition des
21 contrats tarifés la désavantageait par rapport à
22 ses concurrents?

23 R. C'est pas moi qui s'occupais de ça.

24 Q. [150] Mais est-ce que...

25 R. Mais je...

Page 74, lignes 1 à 25 :

1 Q. [151] ... est-ce que vous avez connaissance de
2 lettre que votre père a fait en deux mille quatre
3 (2004), est-ce que ce genre de démarche a été fait
4 pendant la période quatre-vingt-dix-sept (97) à
5 deux mille deux (2002)?

6 R. Ce qui a changé, la lettre qu'on a envoyé, le
7 message de Maskimo, il a commencé peut-être aux
8 alentours de deux mille un (2001), deux mille
9 (2000), deux mille un (2001), deux mille deux
10 (2002). Puis démontrer par une lettre par après.

11 Pendant la période du Parti québécois, ça se
12 passait de la même façon qu'avec les libéraux,
13 c'est ce que j'ai dit hier.

14 Q. [152] Mais ma question, Monsieur, c'est pas ça, ma
15 question...

16 R. Non, je veux...

17 Q. [153] ... c'est est-ce que votre entreprise...

18 R. Pouvez-vous, laissez-moi...

19 Q. [154] ... s'est plainte?

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Maître Tremblay, le témoin insiste pour finir sa
22 réponse.

23 R. Je veux finir ma réponse, c'est ça que je veux vous
24 dire. La période deux mille un (2001), deux mille
25 deux (2002), deux mille trois (2003), on sait que

Page 75, lignes 12 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

12 Q. [155] *Donc, est-ce que la répartition des contrats
13 entre quatre-vingt-dix-sept (97) et deux mille deux
14 (2002) vous excluait comme entreprise? Parce que
15 moi je note que vous avez eu vingt-cinq pour cent
16 (25 %) des contrats tarifés?*

17 R. *Non, tout le monde semble avoir eu.*

18 Q. [156] *Donc, pendant...*

19 R. *Il faudrait que je le regarde, vous me parlez...*

20 Q. [157] *Moi je vois pas pendant... je ne vois pas
21 pendant cette période, Monsieur Marchand, que votre
22 entreprise ait été désavantagée?*

23 R. *C'est pas de ça que j'ai parlé non plus hier, je
24 parlais pas de cette période-là. On parlait de la
25 période de deux mille un (2001), deux mille quatre*

Page 76, lignes 1 à 25 :

1 (2004), la lettre. Si vous avez bien suivi ce que
2 j'ai dit, je suis pas, je vous ai pas amené,
3 Madame.

4 Q. [158] *Je ne vois pas que de deux mille un (2001) à
5 deux mille deux (2002) que vous ayez été
6 désavantagé, Monsieur Marchand, si vous regardez
7 bien le tableau?*

8 R. *J'ai parlé de la période, j'ai parlé de la période,
9 c'était dans ces années-là qu'on a commencé à être
10 désavantagé, l'année exacte, deux mille un (2001),
11 deux mille deux (2002), c'est-tu deux mille trois
12 (2003), ça fait treize (13) ans, quatorze (14) ans,
13 ça fait que...*

14 Q. [159] *Ils sont...*

15 R. *Deux mille un (2001), si je regarde le tableau...*

16 Q. [160] *Oui?*

17 R. *... non, ça a été équitable. Il y en a eu pour tout
18 le monde.*

19 Q. [161] *Deux mille deux (2002), est-ce qu'on peut le
20 voir, pour que vous poussiez me le dire?*

21 R. *Deux mille deux (2002).*

22 Q. [162] *Vous avez eu des contrats encore?*

23 R. *Oui, on en a eu. On en a eu.*

24 Q. [163] *Alors, sur toute la période, vous avez eu une
25 part importante des contrats tarifés?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 77, lignes 4 à 16 :

4 R. Si vous regardez dans la lettre de deux mille
5 quatre (2004) aussi, ça me revient hier, mon père
6 mentionnait qu'il y avait, que c'était inéquitable
7 présentement, du jamais vu par aucun gouvernement,
8 normalement c'est équitable. Ressortez la lettre
9 d'hier puis c'est le message que mon père a passé.
10 Q. [165] Donc, l'iniquité...
11 R. Si vous donnez des tarifs, donnez-en égal à tout
12 le monde.
13 Q. [166] D'accord. **Donc, l'iniquité ne serait pas sous**
14 **la période quatre-vingt-seize (96) à deux mille**
15 **deux (2002)?**
16 R. Non.

Page 77, lignes 17 à 25 :

17 Q. [167] **Bien. Est-ce que... vous avez demandé, est-ce**
18 **que vous avez demandé au gouvernement du Parti**
19 **québécois de vous accorder plus de contrats tarifés**
20 **pendant cette période-là?**
21 R. **Je peux pas vous répondre.**
22 Q. [168] **Vous pouvez pas me répondre.**
23 R. Non.
24 Q. [169] **Est-ce que vous affirmez sous serment, que**
25 **vous, pour la somme de onze mille dollars**

Page 78, lignes 1 à 25 :

1 (11 000 \$), vous auriez contribué au Parti
2 québécois, vous auriez reçu en échange deux point
3 huit millions (2,8 M\$) de contrats? Est-ce que vous
4 considérez qu'il y a un lien direct entre ce
5 montant de onze mille dollars (11 000 \$) que vous
6 avez versé au Parti québécois et la somme de deux
7 point huit millions (2,8 M\$) que vous avez eue
8 comme contrats?
9 R. **Comme dans tout, il y a jamais rien de clair à...**
10 **Tu sais, je veux dire, c'est pas clair à cent pour**
11 **cent (100 %). C'est pas parce qu'on a donné onze**
12 **mille dollars (11 000 \$) qu'on a obtenu...**
13 Q. [170] **Deux point huit millions (2,8 M\$).**
14 R. ... **deux point huit millions (2,8 M\$) mais c'est**

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

15 *comme ça que ça fonctionnait. Quand on parlait de*
16 *ça, on parlait du financement politique...*
17 *Q. [171] Quand vous dites que c'est comme ça que ça*
18 *fonctionnait...*
19 *R. On m'a pas...*
20 *Q. [172] ... est-ce que vous faites référence à votre*
21 *croissance subjective ou vous faites référence à des*
22 *demandes que vous avez précisément faites à des*
23 *politiciens du Parti québécois aux termes duquel*
24 *(sic) vous dites « je donne tel montant et je veux*
25 *avoir tel contrat »?*

Page 79, lignes 1 à 25 :

1 *R. Non, ça, ça s'est jamais passé comme ça.*
2 *Q. [173] Ça s'est jamais passé.*
3 *R. C'est que tu contribues à chaque année puis quand*
4 *t'as pas d'ouvrage, ou que tu t'aperçois que les*
5 *autres en ont, tu les resollicites pour avoir des*
6 *projets. Dans cette période-là du Parti*
7 *québécois...*
8 *Q. [174] Mais vous faites pas un lien entre votre...*
9 *R. Non.*
10 *Q. [175] ... onze mille dollars (11 000 \$)...*
11 *R. Non.*
12 *Q. [176] ... et les contributions...*
13 *R. Puis...*
14 *Q. [177] ... de deux point huit millions (2,8 M\$)?*
15 *R. ... je dénonçais un système...*
16 *Q. [178] Et les contrats, pardon.*
17 *R. ... pervers, pervers de financement politique que*
18 *quand les politiciens sont trop proches de l'octroi*
19 *des contrats. Ça fait que c'est certain que, quand*
20 *on voyait qu'on avait pas d'ouvrage, on le*
21 *dénonçait à notre député ou aux gens ou le ministre*
22 *ou les gens qui sont près de là. Après, eux autres*
23 *parlaient avec la machine. Il y a des contrats qui*
24 *pouvaient revenir puis après on avait un autre*
25 *téléphone pour l'autre cocktail de financement.*

Page 80, lignes 1 à 25 :

1 *C'est une route sans fin qui arrêta pas de*
2 *tourner, que mon père, mon grand-père, on a vécu*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

3 tout au long.

4 Q. [179] Mais vous, Monsieur, vous avez pas été...

5 11:52:04

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [180] Juste un instant. Si j'ai bien compris, c'est

8 devenu plus limpide pour vous à l'inverse quand

9 vous avez cessé de fournir et de financer?

10 R. C'était encore plus direct. Quand on voit qu'on

11 arrête de financer, vous voyez ce qui arrive.

12 Me ESTELLE TREMBLAY :

13 Q. [181] Alors quand vous avez pas d'ouvrage comme

14 entrepreneur qui a des emplois, vous faites des

15 demandes...

16 R. Oui.

17 Q. [182] ... au gouvernement du Québec pour obtenir...

18 R. Oui.

19 Q. [183] ... des contrats tarifés?

20 R. Je peux pas vous donner des exemples précis mais je

21 sais que mon père, des fois c'était plus tranquille

22 ou on avait pas d'ouvrage ou on avait pas eu de

23 tarifé, effectivement, il appelait le député, il

24 appelait les gens de la place ou il en parlait dans

25 un cocktail de financement qu'ils nous avaient

Page 81, lignes 1 à 21 :

1 appelés juste avant. Tu sais, c'est l'oeuf ou la

2 poule, là. **Qu'est-ce qui a commencé en premier, là?**

3 C'est une roue sans fin qui a toujours, ça a

4 toujours été comme ça.

5 Q. [184] Mais vous, vous étiez pas...

6 R. Puis on en parle...

7 Q. [185] ... présent lorsque votre père faisait ces

8 demandes-là si je comprends bien votre témoignage,

9 vous avez pas assisté...

10 R. J'ai pas de souvenir de ces choses-là...

11 Q. [186] ... à ce genre de demandes-là?

12 R. Non.

13 Q. [187] Vous, est-ce que personnellement, de mil neuf

14 cent quatre-vingt-seize (1996) à deux mille deux

15 (2002), vous avez fait des demandes de contrats

16 tarifés?

17 R. Non, non, j'en ai pas fait. Puis c'est pas parce

18 que je veux me défiler, si j'en avais fait, je

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

19 l'aurais dit.

20 Q. [188] Vous nous le diriez.

21 R. J'en ai pas fait.

Page 84, lignes 6 à 24 :

*6 Q. [197] Comme je viens de le mentionner, Monsieur
7 Marchand, juste nous confirmer si c'est votre
8 adresse personnelle sur la lettre de deux mille dix
9 (2010) et sur la lettre... j'ai deux fois deux
10 mille dix (2010), mais deux mille douze (2012) est
11 la même.*

*12 R. C'est parce qu'ils sollicitaient aussi ma
13 conjointe, pas juste moi. Oui, c'est mon adresse
14 personnelle.*

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

*16 Q. [198] Donc, la lettre a été envoyée à votre adresse
17 personnelle?*

18 R. Oui.

19 Q. [199] Les deux, en fait?

20 R. Oui.

*21 Q. [200] Celle de deux mille dix (2010) et celle de
22 deux mille douze (2012)?*

23 R. Bien là, je viens de voir deux mille dix (2010).

24 J'imagine que peut-être...

Page 85, lignes 2 à 25 :

*2 Q. [201] C'est la même adresse sur celle de deux mille
3 douze (2012).*

*4 R. C'est la même? Bon. C'est la même chose. 6 Q. [202] C'est la même. Alors, vous avez
conclu hier*

*7 dans votre témoignage que le fait de ne pas
8 répondre à l'invitation de deux mille dix (2010)
9 avait entraîné une vengeance de monsieur Gauthier
10 ou du Parti Québécois à l'égard de votre
11 entreprise, par la parution d'un article dans le
12 Nouvelliste en deux mille onze (2011). C'est bien
13 ce que vous avez dit?*

14 R. Oui. Ça soulève certains doutes.

*15 Q. [203] Est-ce que ce n'est pas là une conclusion qui
16 est subjective et que vous n'avez aucune
17 corroboration pour confirmer qu'il s'agit
18 réellement d'une vengeance?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

19 R. *Ce que j'ai dit hier, je le maintiens, c'est moi...*

20 Q. [204] *C'est votre conclusion subjective?*

21 R. *C'est ma conclusion personnelle, oui.*

22 Q. [205] *Vous n'avez pas cherché à corroborer ça de
23 quelque manière que ce soit?*

24 R. *Puis c'était dans un contexte. Je ne suis pas là
25 pour attaquer personne. J'expliquais, il faut se*

Page 86, lignes 1 à 25 :

1 *remettre dans le contexte d'hier, qu'on expliquait*

2 *comment on est toujours mal pris, puis aussi le*

3 *politicien, je me mets à sa place, monsieur*

4 *Gauthier, si je l'avais financé, est-ce qu'il*

5 *m'aurait - c'est ça que je parlais - est-ce qu'il*

6 *m'aurait réellement dénoncé? Puis si j'avais... il*

7 *me dénonce, il continue à me solliciter pareil,*

8 *puis il dénonce les autres qui nous sollicitent,*

9 *mais il nous sollicite lui aussi. Si je l'avais...*

10 *si en deux mille douze (2012), après, j'aurais*

11 *donné de l'argent, est-ce qu'après il aurait arrêté*

12 *de parler? C'est juste ça que je voulais parler.*

13 Q. [206] *C'est des questions que vous vous êtes*

14 *posées?*

15 R. *C'est des questionnements que j'ai pour expliquer*

16 *comment qu'un politicien peut se retrouver. Ce*

17 *n'est pas contre monsieur Gauthier. Comment nous*

18 *autres on peut se retrouver dans un système quand*

19 *on est sollicités tout le temps, puis ces gens-là*

20 *peuvent nous octroyer des contrats ou ont une*

21 *influence sur l'appareil gouvernemental avec qui*

22 *qu'on travaille.*

23 Q. [207] *Est-ce que ça ne serait pas plutôt exact que*

24 *votre nom et votre adresse personnelle, étant donné*

25 *que vous avez déjà contribué, se trouvaient sur des*

Page 87, lignes 13 à 25 :

13 Q. [210] *Monsieur Marchand, est-ce qu'il peut y avoir*

14 *une autre explication que celle que vous avez*

15 *donnée? Parce que vous donnez l'explication d'une*

16 *vengeance, parce que vous n'auriez pas répondu à*

17 *l'invitation de deux mille dix (2010). Mais étant*

18 *donné que vous vous posez toutes ces questions*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

19 personnellement sans les vérifier, se peut-il,
20 Monsieur Marchand, qu'il y ait une autre
21 explication que votre explication?
22 R. Non. Moi, l'explication que je vois, c'est qu'il
23 m'a sollicité. Que ça soit à mon adresse
24 personnelle ou que ça soit chez Maskimo, la
25 personne me sollicite, Louis Marchand.

Page 90, lignes 14 à 25 :

14 Q. [217] Donc, le contrat gré à gré, entre mil neuf
15 cent quatre-vingt-seize (1996) et deux mille deux
16 (2002), ce n'était pas la partie principale de
17 votre chiffre d'affaires gouvernemental.
18 R. Non. Non, non. Là par contre, oui, les contrats...
19 Q. [218] À cette époque-là, oui.
20 R. À cette époque-là, oui, parce que l'entreprise
21 était petite, c'est une petite entreprise
22 familiale. Les ventes étaient environ huit, neuf
23 millions (8 M\$-9 M\$) par année, pas plus que ça. Ça
24 fait que recevoir deux millions (2 M\$) de contrats
25 tarifés, c'est vraiment important pour une

Page 91, lignes a 1 à 25 :

1 entreprise, ça fait la différence entre une année
2 déficitaire ou une année qui fonctionne.
3 Q. [219] Donc, votre entreprise a pu se développer
4 avec les contrats tarifés pendant cette période-là.
5 R. On s'est développé avec les contrats publics.
6 Q. [220] Essentiellement tarifés entre mil neuf cent
7 quatre-vingt-seize (1996) et deux mille deux
8 (2002).
9 R. C'est pour ça que mon... je l'ai dit, à cette
10 époque-là, on en demandait, puis on en avait besoin
11 de ces contrats-là, c'est certain parce que si on
12 n'avait pas de projets comme ça, on pouvait pas
13 survivre.
14 Q. [221] Combien d'employés y avait-il au sein de
15 votre entreprise entre mil neuf cent quatre-vingt-
16 seize (1996) et deux mille deux (2002)?
17 R. On a eu une importante croissance qui a commencé en
18 quatre-vingt-dix-neuf (99), deux mille (2000), mais
19 on peut dire peut-être quatre-vingts, quatre-vingt-

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

20 dix (80-90) début de la période. Après, vous me
21 parlez jusqu'en deux mille deux (2002)?
22 Q. [222] Jusqu'en deux mille deux (2002).
23 R. Peut-être qu'on était rendu à cent trente, cent
24 quarante, cent cinquante (130-140-150), là. On
25 avait eu une... la croissance a commencé dans ces

Page 92, lignes 1 à 25 :

1 années-là. La dernière année du Parti québécois,
2 juste avant les élections, le budget est passé à un
3 point quatre milliard (1,4 G\$).
4 Q. [223] Est-ce que pendant cette période de quatre-
5 vingt-seize (96) à deux mille deux (2002), votre
6 entreprise a participé à des pratiques de collusion
7 dans les appels d'offres publics ou sur invitation
8 du gouvernement du Québec?
9 R. Là, je suis pas capable de vous répondre pour ces
10 années-là.
11 Q. [224] Mais, vous avez conscience que votre
12 entreprise a déjà participé à des pratiques de
13 collusion dans des contrats sur appel d'offres ou
14 invitation du gouvernement du Québec.
15 R. J'en ai déjà parlé tout à l'heure.
16 Q. [225] Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire
17 quelle est la marge de profit qui était dégagée sur
18 un contrat qui était entouré de pratique de
19 collusion?
20 R. Non. Non, je l'ai dit tout à l'heure, je...
21 Q. [226] Est-ce que vous avez offert au gouvernement
22 du Québec, depuis le début des travaux de la
23 Commission, de rembourser au gouvernement les
24 sommes qu'il a perdues par suite des contrats que
25 vous avez faits avec des pratiques de collusion?

Page 93, lignes 1 à 25 :

1 R. Non.
2 Q. [227] Est-ce que c'est une analyse qui a été faite
3 au sein de votre entreprise...
4 R. Non.
5 Q. [228] ... la perte monétaire que le gouvernement a
6 fait en raison des pratiques de collusion de votre
7 entreprise?

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

8 R. J'ai... j'ai expliqué comment que ça pouvait se
9 passer, puis j'ai expliqué que c'est pas... qu'il y
10 avait un respect avec certains joueurs, mais
11 c'était pas une collusion générale qu'il y avait
12 chez Maskimo.

13 Q. [229] Justement, qu'est-ce que vous voulez dire par
14 « le respect de certains joueurs »?

15 R. Bien, que dans certaines... pour certains
16 concurrents... C'est sûr, là, quand t'arrives
17 contre Sintra, là, puis aller lui chauffer les
18 oreilles, là, à zéro pour cent à côté de son usine,
19 là, il y a pas grand joueur au Québec qui ose faire
20 ça, là, à ces grosses entreprises-là, tu fais
21 attention. C'est ça que je veux dire.

22 Q. [230] Donc, vous avez partagé des contrats avec DJL
23 et Sintra.

24 R. J'ai pas partagé des contrats, mais on avait une
25 certaine notion de respect. C'était difficile,

Page 94, lignes 1 à 25 :

1 t'sais, les notions de territoire, on en a parlé
2 hier. La région de la Mauricie, toutes les usines
3 sont une à côté de l'autre.

4 Q. [231] Quand vous dites que vous avez eu des
5 pratiques de collusion, faites-vous référence à des
6 soumissions de complaisance?

7 R. Non. Non, on rentrait...

8 Q. [232] Faites-vous référence à des partages de
9 contrats ou des partages de territoires?

10 R. Non.

11 Q. [233] Alors, qu'est-ce que ça veut dire...

12 R. Il y en a pas.

13 Q. [234] ... qu'est-ce que ça veut dire « le
14 respect »?

15 R. Le respect, c'est qu'on... ce que j'avais...

16 Q. [235] Vous vous abstenez. Vous vous abstenez de
17 faire des soumissions.

18 R. De soumissions ou des choses comme ça, j'étais...

19 Q. [236] Et vous laissez...

20 R. ... j'étais pas au projet. Ce que je dis, c'est que
21 des fois je peux être conscient que certains
22 projets et peut-être qu'on s'est respecté sur
23 certains projets, mais on pouvait pas tout le

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*24 monde. Il y avait tellement de monde que c'était
25 comme pas possible.*

Page 95, lignes 1 à 25 :

*1 Q. [237] Parfait. Et vous vous êtes pas posé la
2 question « combien je fais...*

3 R. Non.

*4 Q. [238] ... perdre au gouvernement du Québec en
5 agissant de la sorte »?*

*6 R. Moi, je pense que c'est... si vous ressortez
7 qu'est-ce qu'on a mis hier, là, puis qu'on pourrait
8 passer la semaine, là, s'il y avait pas Maskimo, le
9 gouvernement du Québec, ça aurait peut-être coûté
10 pas mal plus cher que ça. On s'est débattu dans un
11 marché, dans un système. On est des gens avec des
12 valeurs, on est des bonnes personnes, tant les...
13 tant mes employés, toute mon équipe. On a fait
14 notre possible là-dedans pour essayer de survivre.
15 On n'a jamais été l'instigateur de rien. On n'a pas
16 essayé d'arranger ou d'organiser la collusion ou
17 d'organiser des systèmes, on a plus subi le
18 système.*

*19 Q. [239] Mais, parfois vous avez laissé passer les
20 plus gros?*

21 R. Des fois t'es...

*22 Q. [240] Oui, ce que vous avez fait. Surtout dans les
23 années postérieures à deux mille deux (2002)?*

*24 R. Madame, ces années-là, je vais le répéter encore,
25 je vais le dire dix (10) fois s'il faut, là*

Page 96, lignes 1 à 5 :

*1 j'étais pas là. Tu sais, j'étais dans l'entreprise,
2 j'étais au laboratoire puis les formules d'enrobé
3 bitumineux puis monter la certification ISO 9000.
4 Là vous me parlez des... des soumissions puis ces
5 choses-là. **J'étais pas là.***

Monsieur ANDRÉ CÔTÉ, 23 mai 2014

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 243, ligne 25 :

25 Q. [699] Bon. Est-ce que, vous ou Roche, avez fait

Page 244, lignes 1 à 25 :

*1 valoir à un ministre du gouvernement du Québec, un
2 attaché politique, un représentant du gouvernement
3 du Québec, les contributions politiques des
4 actionnaires de Roche dans le but de faire obtenir
5 une subvention à une municipalité cliente de Roche?*

6 R. Jamais, Madame.

*7 Q. [700] Est-ce que vous avez eu connaissance qu'une
8 subvention n'ait pas été accordée par le
9 gouvernement du Québec en raison du fait que les
10 employés ou actionnaires de Roche aient fait des
11 contributions politiques à des partis d'opposition?*

12 R. Non, Madame.

*13 Q. [701] Est-ce que vous avez eu connaissance,
14 personnellement ou par l'intermédiaire d'une autre
15 personne de Roche, qu'un acte malhonnête, un acte
16 de corruption ou encore un acte inapproprié a été
17 posé par un ministre du gouvernement du Québec, un
18 membre d'un cabinet politique, un député
19 relativement à une subvention destinée à l'une des
20 clientes de Roche?*

21 R. Non, Madame.

*22 Q. [702] Est-ce que, vous ou Roche, vous avez offert
23 de l'argent comptant à un député, un ministre du
24 gouvernement du Québec, un membre du cabinet
25 politique, en guise de financement politique?*

Page 245, lignes 1 à 7 :

1 R. Non, Madame.

*2 Q. [703] Est-ce que vous ou Roche avez offert de
3 l'argent comptant à un député, un ministre du
4 gouvernement du Québec, un membre d'un cabinet
5 politique pour faire obtenir une subvention à l'une
6 de vos clientes?*

7 R. Non, Madame.

Page 249, lignes 13 à 20 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*13R. En fait, Madame, ce que je vous dis puis ce que je
14 vous répète, c'est que, à partir de deux mille cinq
15 (2005), c'est un nouveau Roche donc une nouvelle
16 structure administrative et des nouvelles façons de
17 faire. Par contre, j'ai pas eu l'opportunité
18 d'observer comment était structuré le financement
19 avant deux mille cinq (2005), le financement
20 politique avant deux mille cinq (2005) chez Roche.*

Page 250, lignes 2 à 25 :

*2 Est-ce que la
3 stratégie de remboursement par des faux bonis
4 existait en deux mille-deux mille un (2000-2001) ou
5 est-elle survenue plutôt en deux mille cinq (2005)
6 à la faveur de la restructuration de Roche?
7 R. Comme je vous dis, Madame, je peux pas répondre
8 pour ce qui s'est passé avant deux mille cinq
9 (2005), là. Je veux pas répondre pour les gens qui
10 étaient là en place puis qu'est-ce qu'ils ont fait
11 puis comment ils l'ont fait. Je dois demeurer
12 objectif dans mon témoignage puis je peux pas vous
13 répondre adéquatement.
14 Q. [730] Est-ce qu'il était connu des personnes en
15 autorité au sein de Roche au début des années deux
16 mille (2000) qu'il y avait du remboursement de
17 contributions politiques?
18 R. J'imagine que oui, Madame.
19 Q. [731] Vous ne le savez pas?
20 R. Bien, je le sais pas, comme je viens de vous
21 expliquer, moi, j'étais pas à Québec, j'étais pas
22 au siège social. Par contre, dans les années deux
23 mille (2000), oui, j'ai fait du financement
24 politique, moi, pour lequel j'ai été remboursé
25 alors j'imagine que oui, les gens étaient...*

Page 251, lignes 1 à 25 :

*1 Q. [732] Alors est-ce que les personnes mentionnées
2 ici dans l'onglet 49, dans l'organigramme de deux
3 mille trois (2003) étaient au courant que les
4 contributions politiques étaient remboursées?
5 R. Madame, écoutez, je peux pas répondre pour les
6 personnes. Il y a à peu près cinquante (50)*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

7 personnes sur cet organigramme-là. Je peux pas
8 répondre de vous dire que lui, il était au courant,
9 lui, il est pas au courant. Je peux pas faire ça,
10 là.

11 **Q. [733] Est-ce que c'était beaucoup connu au sein de**
12 **l'entreprise cette stratégie de remboursement?**

13 **R. Je dirais que non, Madame.**

14 **Q. [734] Quelles étaient les personnes qui étaient au**
15 **fait de cette stratégie de remboursement? Est-ce**
16 **que c'était seulement la haute direction?**

17 **R. Moi, je vous répondrais par les membres de la haute**
18 **direction, Madame.**

19 **Q. [735] Les gens de la haute direction.**

20 **R. Les gens de la direction.**

21 **Q. [736] Donc c'était pas une stratégie qui était**
22 **connue de façon répandue au sein de l'entreprise?**

23 **R. Bien c'est sûr que le concierge était pas au**
24 **courant, c'est clair.**

25 **Q. [737] Non, ça, je m'en doute bien mais je parle**

Page 252, lignes 1 à 25 :

1 *d'un employé ingénieur, par exemple, qui ne serait*
2 *pas actionnaire?*

3 *R. Bien c'est ce que je vous dis. J'imagine parce que*
4 *j'étais pas là, encore une fois, que c'est les*
5 *membres de la direction.*

6 **LA PRÉSIDENTE :**

7 **Q. [738] Vous dites avoir été vous-même sollicité.**

8 **R. Oui. En fait...**

9 **Q. [739] Vous étiez pas à ce moment-là à...**

10 **R. Ce que je dis c'est que j'ai contribué en tant que**
11 **directeur d'un bureau régional puis j'ai été**
12 **remboursé pour ma contribution avant deux mille**
13 **vingt-cinq (2005).**

14 **Me ESTELLE TREMBLAY :**

15 **Q. [740] Et autant pour vos contributions au Parti**
16 **libéral qu'au Parti québécois selon ce qu'on a vu**
17 **ce matin.**

18 **R. Et aux autres partis aussi, Madame.**

19 **Q. [741] Et vous étiez remboursé à cette époque par**
20 **des bonis également?**

21 **R. Non, Madame. J'étais...**

22 **Q. [742] Vous étiez remboursé de quelle manière en**

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

23 *deux mille-deux mille un (2000-2001)?*
24 *R. Écoutez, c'est loin mais je vous dirais*
25 *probablement en argent.*

Page 253, lignes 1 à 25 :

1 *Q. [743] En argent?*
2 *R. Oui.*
3 *Q. [744] En argent comptant?*
4 *R. En argent comptant ou peut-être un compte de*
5 *dépenses de kilométrage comme on expliquait ce*
6 *matin, quelque chose comme ça. Mais, à cette*
7 *époque-là, c'était des petites contributions que je*
8 *faisais en tant que directeur de bureau régional.*
9 *Q. [745] Et la stratégie de remboursement de faux, par*
10 *faux bonis, elle, elle est survenue plutôt en deux*
11 *mille cinq (2005)?*
12 *R. À ma connaissance à moi, Madame.*
13 *Q. [746] C'est toujours à votre connaissance.*
14 *R. Bien oui, parce que j'étais pas là avant deux mille*
15 *cinq (2005).*
16 *Q. [747] Mais vous étiez chez Roche avant deux mille*
17 *cinq (2005) mais vous étiez directeur d'un bureau*
18 *régional.*
19 *R. Exact.*
20 *Q. [748] Alors diriez-vous que monsieur Hamad qui*
21 *était dans la fonction supérieure de*
22 *l'organigramme, connaissait le mode de*
23 *remboursement en argent comptant des contributions*
24 *politiques?*
25 *R. Non, je dirais pas ça parce que je le sais pas.*

Page 254, lignes 1 à 25 :

1 *Q. [749] Vous le savez pas. Est-ce que des personnes*
2 *au sein d'un des partis politiques provinciaux*
3 *savaient ou connaissaient les stratégies de*
4 *remboursement de Roche soit en argent comptant,*
5 *soit par des faux bonis?*
6 *R. Madame, je le sais pas. Je le sais pas s'il y a des*
7 *personnes qui étaient au courant. Mais, comme j'ai*
8 *expliqué ici, c'est utopique de penser que ces*
9 *gens-là ne pouvaient pas imaginer que c'étaient les*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*10 employés qui payaient ces contributions-là de leur
11 poche.*

*12 Q. [750] Très bien. Diriez-vous également que c'était
13 utopique pour les gens qui étaient dans la
14 direction de Roche aussi de ne pas le savoir?*

*15 R. Mais, on le savait, Madame, j'étais dans la
16 direction de Roche puis je le savais.*

17 Q. [751] Oui. Vous le saviez.

18 R. Oui.

*19 Q. [752] Et donc, vous... il serait utopique de dire
20 que les gens qui étaient à votre niveau ne le
21 savaient pas?*

22 R. Bien, j'ai pas dit qu'ils le savaient pas non plus.

*23 Q. [753] Non, mais je vous demande si ce serait
24 utopique de dire qu'ils ne le savaient pas.*

25 R. Ce serait utopique de dire ça. Oui, effectivement.

Page 255, lignes 1 à 25 :

*1 Q. [754] Donc, vous imaginez que les partis politiques
2 l'aient su, mais vous ne pouvez pas confirmer
3 que... quelles sont les personnes dans
4 l'organigramme qui connaissaient la stratégie de
5 remboursement.*

6 R. Si vous voulez.

*7 Q. [755] C'est le sens de votre témoignage? Si j'ai
8 bien compris, c'était pas seulement une violation
9 de la Loi électorale, mais c'était également une
10 fraude fiscale puisque vous vous trouvez à déduire,
11 au plan fiscal, des contributions politiques que
12 vous n'avez pas payé personnellement.*

13 R. Répétez-moi ça, s'il vous plaît.

*14 Q. [756] Est-ce que je comprends bien que le
15 stratagème de Roche n'est pas seulement une
16 violation de la Loi électorale, mais également une
17 fraude fiscale, dans le sens que vous déduisez des
18 contributions que vous n'avez pas payées
19 personnellement?*

20 R. Effectivement.

*21 Q. [757] Bon. Et cette fraude fiscale qui est assez
22 importante en termes de montant, est-ce que le
23 ministère du Revenu l'a déjà enquêtée?*

*24 R. Il faudrait vérifier avec les finances chez Roche,
25 je le sais pas, Madame.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Contre-interrogatoire, Me MICHEL DÉCARY (23 mai 2014)

Page 265, lignes 1 à 12 :

1 *Q. [806] Non, je... Je comprends que le système de*
2 *prête-nom qui a été mis en place chez Roche en deux*
3 *mille cinq (2005) était et devait être gardé*
4 *confidentiel ou secret, n'est-ce pas?*
5 *R. Dans la mesure du possible.*
6 *Q. [807] Oui. Et est-il exact d'affirmer qu'à votre*
7 *connaissance, personne de chez Roche n'a informé un*
8 *organisateur de quelque parti politique de*
9 *l'existence de ce système de prête-nom?*
10 *R. Ça, c'est clair qu'on n'a pas informé les*
11 *organiseurs de parti de la façon dont on*
12 *fonctionnait à l'interne.*

Monsieur KAZIMIR OLECHNOVICHK, 6 juin 2014

Page 125, lignes 9 à 25 :

9 *Q. [551] Et je comprends que lorsque vous sollicitez*
10 *des contributions pour le Parti libéral, dans votre*
11 *esprit, c'est pour aider le Parti libéral à faire*
12 *valoir son programme en lequel vous croyez?*
13 *R. Oui.*
14 *Q. [552] Et lorsque monsieur Plourde fait la même*
15 *chose, c'est-à-dire lorsqu'il sollicite des*
16 *contributions pour le Parti québécois, il le fait*
17 *pour faire valoir les idées du Parti québécois en*
18 *lesquelles il croit?*
19 *R. Oui. Et d'ailleurs c'est pour ça qu'on donnait le*
20 *libre choix aux gens pour qu'ils contribuent au*
21 *parti auquel ils adhèrent naturellement.*
22 *Q. [553] Donc, vous nous dites que les contributions*
23 *politiques qui sont regroupées par la Commission et*
24 *reliées à CIMA sont des contributions politiques*
25 *qui sont faites par des personnes qui sont animées*

Page 126, lignes 1 à 8 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

1 de convictions politiques?

2 R. Oui.

*3 Q. [554] Et vous nous dites que mis à part un ou à
4 deux pour cent, l'ensemble de ces contributions
5 politiques ne découle pas de stratagèmes de prête-
6 noms?*

*7 R. Non, parce que comme j'expliquais, ce sont des
8 associés puis c'est leur argent.*

Page 127, lignes 7 à 25 :

*7 Q. [558] Lorsque vous faites des sollicitations, je
8 parle de votre expérience personnelle, est-ce que
9 vous sollicitez uniquement des associés dans votre
10 milieu de travail ou vous sollicitez à l'extérieur
11 de votre milieu de travail?*

*12 R. Non. C'est, mettons, majoritairement, là, comme je
13 vous disais, à quatre-vingt-dix-neuf pour cent
14 (99 %) des associés et j'ai pas voulu, justement,
15 solliciter des... d'autres... dans d'autres
16 secteurs, d'autres entreprises **parce que je
17 trouvais que ça pouvait nous placer dans une
18 situation conflictuelle.***

*19 Q. [559] Alors, pouvez-vous expliquer à la Commission
20 de quelle manière vous procédez, vous,
21 personnellement?*

22 R. Bien c'est simple, c'est que...

*23 Q. [560] Je vais dire « vous procédiez » parce que
24 c'est au passé.*

25 R. Oui. Non, c'est simple là, j'ai toujours demandé

Page 128, lignes 1 à 6 :

*1 aux gens de s'engager politiquement tant au niveau,
2 comme je disais, fédéral, provincial, municipal et
3 j'ai demandé qu'au niveau provincial en particulier
4 que les gens fassent une contribution, mais qu'ils
5 le fassent au parti avec lequel ils se sentent à
6 l'aise.*

Page 131, lignes 1 à 25 :

1 Q. [576] C'est ça? Et les personnes qui sont... je

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

2 vais prendre une expression qui s'applique beaucoup
3 dans le monde philanthropique, des poteaux, les
4 personnes qui sont vos poteaux, est-ce que ce sont
5 des personnes qui sont animées des mêmes
6 convictions que vous?

7 R. Je pense que tout le monde est animé d'une
8 conviction. Je pense que...

9 Q. [577] En d'autres termes, est-ce que des gens vous
10 ont dit : « Non, moi, je ne veux pas faire,
11 solliciter de contributions politiques pour le
12 Parti québécois » sous votre direction, Monsieur?

13 R. Non, il n'y a personne qui m'a parlé de ça.

14 Q. [578] Bon. Vous travaillez avec les directeurs
15 régionaux?

16 R. Oui.

17 Q. [579] C'est la même chose pour monsieur Plourde?

18 R. Oui. Bien, en fait, on est au même conseil, là, ça
19 fait que...

20 Q. [580] Alors, chaque directeur régional va
21 rencontrer des gens?

22 R. Bien, à leurs réunions de gestion...

23 Q. [581] Au sein de la société?

24 R. ... ils font la même chose, ils disent : « Bon bien
25 là, mettons, vous faites le chèque au parti de

Page 132, lignes 1 à 25 :

1 votre choix et vous le remettez. » **On n'a pas à les**
2 **convaincre d'un parti ou l'autre. C'est réellement**
3 **le choix de chacun.**

4 Q. [582] Alors, vous dites, vous ne faites aucune
5 pression?

6 R. Non.

7 Q. [583] Est-ce qu'il y a des discussions sur les
8 contrats qui peuvent venir du gouvernement du
9 Québec et sur l'opportunité de favoriser le parti
10 au pouvoir?

11 R. Non. Si on faisait ça, on irait juste au parti au
12 pouvoir, donc on... Comme vous avez vu, il y a des
13 années où on a, on a quand même été très généreux,
14 là, même au parti de l'opposition, donc...

15 Q. [584] Et les gens qui travaillaient pour vous pour
16 faire la sollicitation, est-ce qu'eux faisaient des
17 rencontres individuelles avec les autres associés?

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

18 R. *Je ne croirais pas. Je crois qu'ils en parlaient à*
19 *leurs réunions de gestion. Puis les gens leur*
20 *remettaient les chèques. Ou dans certains cas, il y*
21 *en a qui allaient directement à des activités*
22 *locales. Alors...*
23 Q. [585] *Alors, je comprends que, au sein de CIMA, il*
24 *y a des responsables de la campagne de*
25 *souscription?*

Page 133, lignes 1 à 25 :

1 R. *Je n'appellerais pas ça comme ça. C'est pas...*
2 Q. [586] *Bien, il y a des gens qui prennent la peine*
3 *de solliciter d'autres personnes, d'apporter des*
4 *chèques...*
5 R. *Les gens...*
6 Q. [587] *... c'est ça?*
7 R. *On l'a fait pendant tellement d'années que les gens*
8 *savent qu'à chaque année, bon, il y a mettons notre*
9 *période où on fait nos contributions politiques.*
10 *Donc...*
11 Q. [588] *Vous, lorsque vous apportez des chèques à*
12 *monsieur Bibeau, est-ce que ce sont les chèques que*
13 *les gens sous votre direction vous apportent ou...*
14 R. *Oui, bien...*
15 Q. [589] *... les chèques sont ramassés, puis remis à*
16 *seulement à vous ou à d'autres personnes?*
17 *J'aimerais savoir comment...*
18 R. *Bien, de façon générale...*
19 Q. [590] *... ça se passait?*
20 R. *... les chèques au Parti libéral venaient vers moi.*
21 *Et les chèques au Parti québécois allaient vers*
22 *monsieur Plourde.*
23 Q. [591] *Oui. D'accord. Donc, tous les chèques de*
24 *l'entreprise, y compris...*
25 R. *Bien, pas tous les chèques parce qu'il y a des*

Page 134, lignes 1 à 25 :

1 *chèques qui vont directement au comté quand on va à*
2 *une activité.*
3 Q. [592] *Oui. Mais lorsque ce sont des chèques de*
4 *contribution qui ne sont pas destinés à un comté?*
5 R. *Ou des fois ça peut arriver qu'on est allé à un*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

6 comté et qu'on n'a pas pu déposer un chèque à ce
7 moment-là, donc on demande de le mettre dans le
8 comté en question.

9 Q. [593] Donc, vous, vous recevez, autrement dit vous
10 êtes le point de chute des chèques...

11 R. Oui.

12 Q. [594] ... qui ont été donnés au sein de
13 l'entreprise mais qui n'allaient pas dans un comté?

14 R. Oui.

15 Q. [595] C'est ça?

16 R. On pourrait dire ça.

17 Q. [596] Et vous partez puis vous allez remettre ça à
18 monsieur Marc Bibeau?

19 R. Et Violette Trépanier.

20 Q. [597] Ou monsieur Plourde allait au Parti
21 québécois?

22 R. Oui.

23 Q. [598] Bon. Vous vous souvenez que madame Boivin a
24 été congédiée en deux mille six (2006)?

25 R. Oui. Bien, je me souviens qu'elle a quitté. Je

Page 135, lignes 1 à 25 :

1 pense que c'était une madame Papineau après qui est
2 allée là.

3 Q. [599] Est-ce que, vous, vous avez, à titre de
4 président, eu la responsabilité de campagnes
5 philanthropiques ou caritatives?

6 R. Oui.

7 Q. [600] Oui. Quelles sont les campagnes que vous avez
8 présidées?

9 R. Bien, j'étais président de la Fondation...

10 coprésident de la Fondation Martin Matte.

11 Q. [601] Oui.

12 R. Où est-ce que j'ai été coprésident. Puis j'ai été
13 sur plusieurs fondations dans lesquelles j'étais un
14 des éléments. Mais celle-là, Martin Matte, parce
15 que j'étais un des présidents, le président.

16 Q. [602] Et à ce moment-là, vous aviez la
17 responsabilité de campagnes de sollicitation pour
18 ces organismes-là?

19 R. Oui.

20 Q. [603] Ou vous vous impliquiez, si vous n'en aviez
21 pas la responsabilité?

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

22 R. Bien, en fait, à l'occasion, quand on allait
23 rencontrer, par exemple, un grand donateur, bien
24 dans le cas de la Fondation Martin Matte, Martin
25 Matte nous accompagnait avec, mettons, il y avait

Page 136, lignes 1 à 7 :

1 Jean-Pierre Léger qui était coprésident avec moi.
2 Des fois, on pouvait être deux, trois, dépendant
3 qui on connaissait. Donc, on allait voir la
4 personne pour demander une contribution. C'est des
5 contributions qui étaient, des fois, de cent mille
6 dollars (100 000 \$), des fois, des montants plus
7 importants.

Page 139, lignes 17 à 25 :

17 Q. [620] Bon. Alors, en termes d'organisation, on a vu
18 tout à l'heure comment vous fonctionnez pour une
19 campagne politique. J'aimerais savoir s'il y a des
20 différences entre une campagne politique, une
21 campagne pour solliciter des contributions
22 politiques dans votre entreprise, avec une campagne
23 de nature caritative ou philanthropique, en termes
24 d'organisation? Est-ce que les chèques sont
25 ramassés, par exemple, sont donnés à l'organisme

Page 140, lignes 1 à 25 :

1 par la personne, l'associé responsable?
2 R. Bien, je sais que dans le cas de Centraide, bon, il
3 y a des déductions à la source, mais il y a
4 également des gens qui font des chèques, qui
5 remettent ça justement à mon adjointe, et c'est
6 elle qui ramasse l'ensemble des chèques, et quand
7 on rencontre les gens de Centraide, on leur remet
8 là.
9 Q. [621] Est-ce que c'est vous qui les remettez ou
10 c'est votre adjointe? Parce que dans le cas d'une
11 campagne...
12 R. Ah bien, une fois par année, les gens de Centraide
13 viennent me rencontrer, mettent nos objectifs.
14 Alors...

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

15 Q. [622] *Donc, vous les rencontrez, vous fixez des
16 objectifs...*

17 R. *Oui, oui, oui. Dans le cas de...*

18 Q. [623] *... vous vous adressez à vos directeurs
19 régionaux, vous ramassez les chèques et vous les
20 remettez à l'organisme?*

21 R. *Oui, mais ce n'est pas tous des chèques, parce
22 qu'il y en a que c'est des déductions à la source,
23 qu'ils payent à toutes les semaines ou à toutes les
24 deux semaines.*

25 Q. [624] *Alors, je vais vous demander quelles sont les*

Page 141, lignes 1 à 25 :

1 *différences entre une campagne philanthropique et
2 une campagne pour le Parti libéral ou le Parti
3 québécois, en termes de façons de faire?*

4 R. *Bien, je vous ai expliqué les deux. Je ne sais pas
5 s'il y a une différence.*

6 Q. [625] *Est-ce que ça procède de la même manière,
7 c'est-à-dire que c'est une campagne de
8 sollicitation en milieu de travail, on s'adresse
9 aux directeurs régionaux et ainsi de suite?*

10 R. *Oui, mais dans le cas, par exemple, de Centraide,
11 définitivement que je fais plus que ça, même, c'est
12 que je fais la tournée de tous les employés au
13 Québec, et dans ma tournée je demande aux gens de
14 contribuer. Et souvent, même, j'ai des gens de
15 Centraide, local, qui viennent et qui disent
16 qu'est-ce qu'ils font avec l'argent de Centraide.
17 Donc, on encourage définitivement nos employés à
18 participer à Centraide en tant que tel.*

19 Q. [626] *Ce que vous...*

20 R. *Et j'encourage également mes associés et...*

21 Q. [627] *Ce que vous ne faites pas quand vous faites
22 une campagne politique?*

23 R. *Non, non, non. Pas du tout. Je veux dire...*

24 Q. [628] *Vous ne faites pas la tournée de...*

25 R. ***Je ne parle pas à mes employés de contributions***

Page 142, lignes 1 à 25 :

1 ***politiques, là.***

2 Q. [629] ***Et combien donnez-vous aux oeuvres***

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

3 philanthropiques par année? On a vu ce que vous
4 donnez au plan politique. Combien donnez-vous en
5 moyenne aux oeuvres philanthropiques?

6 R. Bien, je dirais que c'est sans doute plus que
7 l'ensemble des oeuvres politiques, parce que juste
8 Centraide, quand on parle de deux cent mille
9 (200 000 \$), et on a donné à une multitude de
10 fondations, d'hôpitaux, d'universités et autres,
11 là, donc... je n'ai pas fait le calcul, là.

12 Q. [630] Est-ce que toutes les grandes entreprises de
13 la nature de la vôtre assuraient une présence dans
14 les communautés de cette manière-là?

15 R. Moi je pense que oui, je pense que les firmes, j'ai
16 vu souvent les firmes très impliquées dans toutes
17 sortes d'organismes, mettons, de charité ou de
18 fondations d'hôpitaux ou autres, donc...

19 Q. [631] Et quel serait le risque pour CIMA de ne pas
20 suivre cette stratégie d'affaires, c'est-à-dire
21 d'être présente à son milieu?

22 R. Dans ce cas-là, je veux dire, de ne pas donner à
23 Centraide, là, on ne risque rien au niveau
24 affaires. C'est réellement, là, quelque chose où on
25 fait parce qu'on pense qu'il y a des gens qui ont

Page 143, lignes 1 à 25 :

*1 plus de besoins que nous, qu'on est des gens
2 privilégiés dans la société, puis qu'on veut
3 remettre une partie de ce qu'on gagne à ceux qui en
4 ont le plus besoin.*

*5 Q. [632] Est-ce qu'il y a des bénéfices tangibles pour
6 l'entreprise à assurer une présence dans le milieu
7 philanthropique?*

*8 R. Moi je pense qu'on ne le fait pas dans le but du
9 bénéfice, on le fait réellement dans le but
10 d'aider, mettons, les gens qui... parce que je
11 n'aurai jamais de retour, je n'aurai pas un contrat
12 de Centraide en ingénierie, ça c'est certain.*

*13 Q. [633] Donc, là, nous voyons une différence entre
14 une contribution politique et une contribution
15 philanthropique?*

16 R. Oui. Il peut y en avoir une.

17 Q. [634] Vous voyez une différence?

18 R. Bien, c'est-à-dire que je pense que dans la

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*19 contribution politique aussi, je crois qu'on le
20 fait dans le sens où... d'aider les gens qui se...
21 parce que moi, j'ai beaucoup de respect pour les
22 gens qui sont en politique, qui mettent des
23 efforts, et qu'ils ont besoin d'aide quand ils nous
24 en demandent. Alors, je pense que c'est aussi, un,
25 de notre devoir de participer. Maintenant, on*

Page 144, lignes 1 à 25 :

*1 participe à même nos impôts, puis c'est correct.
2 Mais dans le temps, on...
3 Q. [635] Et je comprends quand même que vous dites que
4 derrière la campagne de sollicitation pour la
5 contribution politique, il y a quand même un
6 intérêt qui se dessine?
7 R. Bien, il pourrait avoir, c'est-à-dire qu'on...
8 Q. [636] Ou une crainte?
9 R. C'est davantage, je dirais, une police d'assurance,
10 je veux dire...
11 Q. [637] Une crainte?
12 R. Mais ce que je crois, c'est qu'avec le temps, ce
13 qui était vrai sans doute en mil neuf cent soixante
14 (1960), qu'une entreprise comme la nôtre n'aurait
15 pas financé des partis politiques, là, je suis
16 certain qu'en mil neuf cent soixante (1960), ça
17 aurait été tragique, il y aurait eu des
18 conséquences. Je pense qu'en deux mille dix (2010),
19 ce n'était plus vrai. Mais que, entre les deux, il
20 y a eu une transition qui s'est faite
21 graduellement.
22 Q. [638] Donc, vous dites que vous traînez dans le
23 milieu une crainte atavique ou historique?
24 R. Bien, je veux dire, le... Je pense qu'on a
25 maintenant déterminé que, de faire des*

Page 145, lignes 1 à 25 :

*1 contributions politiques, ce n'était peut-être pas
2 nécessairement la meilleure chose. Donc, on a
3 arrêté, nous, en tout cas, je pense, en deux mille
4 dix (2010) à peu près complètement.
5 Q. [639] Maintenant, est-ce qu'avoir une présence
6 comme entreprise dans le monde philanthropique vous*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

7 assure également des contacts professionnels?
8 R. Oui, il peut y en avoir. Mais disons que,
9 dernièrement, j'ai été sollicité par Cité de la
10 santé, auquel on a contribué, soit dit en passant,
11 et il y avait eu un agrandissement de l'hôpital,
12 puis on ne l'a pas eu. Donc, il n'y a pas
13 nécessairement... Ce n'est pas parce qu'on finance
14 une fondation que quand il y a un projet, on va
15 avoir le projet. Il y avait un comité de sélection,
16 p. Puis on n'a pas été retenu. Ils sont venus nous
17 voir pour la fondation après le contrat. Donc, bon,
18 on était déçu, mais on a quand même contribué parce
19 qu'on trouvait que c'était une cause qui en valait
20 la peine. Donc, on ne peut pas dire... C'est sûr
21 qu'on aurait aimé avoir le projet si ça avait été
22 possible, pour répondre à votre question.
23 Q. [640] Est-ce qu'il se dessinait un intérêt aussi
24 dans votre don à ce moment-là?
25 R. Bien, c'est-à-dire que j'ai donné le don après que

Page 146, lignes 8 à 25 :

8 Q. [642] Au cours de votre carrière, est-ce qu'il a
9 été à votre connaissance qu'une subvention ou un
10 contrat public n'a pas été accordé par le
11 gouvernement du Québec en raison du fait que les
12 associés de CIMA avaient fait des contributions
13 politiques à des partis d'opposition?
14 R. Non.
15 Q. [643] Et à l'inverse, est-ce que vous avez eu
16 connaissance qu'un contrat ait été octroyé ou une
17 subvention donnée sur la base des contributions
18 politiques qui auraient été faites à un parti
19 politique qui était au pouvoir?
20 R. Non.
21 Q. [644] Est-ce que, au cours de votre carrière, vous
22 avez eu connaissance d'un acte de corruption, un
23 acte inapproprié qui aurait été posé par un
24 ministre du gouvernement du Québec, un
25 représentant, un membre d'un parti politique?

Page 147, lignes 1 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

1 R. Non.

**2 Q. [645] Est-ce que CIMA a contribué à des dépenses
3 électorales d'un parti politique en payant des
4 factures ou en utilisant la stratégie de fausse
5 facturation?**

6 R. Non.

**7 Q. [646] Est-ce que CIMA a prêté des locaux à des
8 candidats...**

9 R. Non.

10 Q. [647] ... dans des élections?

11 R. Non.

**12 Q. [648] Est-ce qu'au cours de votre carrière
13 professionnelle, qui a duré quarante (40) ans,
14 comme vous nous avez dit...**

15 R. J'ai commencé jeune, comme j'ai dit aussi.

**16 Q. [649] C'est ça. Vous êtes comme moi, au fond. Est-
17 ce qu'au cours de votre carrière politique, vous
18 avez été sollicité par un attaché politique ou un
19 chef de cabinet d'un ministre qui, par ailleurs,
20 était en mesure de donner des contrats publics...**

21 R. Non.

22 Q. [650] ... à votre entreprise?

23 R. Non.

**24 Q. [651] Lorsque vous avez travaillé au sein de
25 l'Association des ingénieurs-conseils, est-ce que**

Page 148, lignes 1 à 25 :

**1 vous avez été mis au courant des différents
2 stratagèmes de remboursement des contributions
3 politiques qui étaient mis au point par vos
4 compétiteurs et dont on...**

5 R. Non.

6 Q. [652] ... qu'on a connus?

**7 R. On en a parlé tantôt. On ne parlait jamais de ça
8 entre nous.**

**9 Q. [653] Et est-ce que, à votre connaissance, un
10 membre d'un parti politique pouvait connaître ces
11 stratagèmes de remboursement, à votre connaissance
12 personnelle?**

13 R. Non.

**14 Q. [654] Vous avez développé des stratagèmes de
15 remboursement à l'égard de certains employés, si je**

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

- 16 *comprends bien?*
17 R. *Oui. Peut-être quelques cas quand on avait une*
18 *activité puis que, en tant qu'associé, on avait*
19 *déjà tous fait notre contribution, là.*
20 Q. [655] *Et votre stratagème de remboursement*
21 *consistait en quoi?*
22 R. *On lui remboursait généralement en comptant.*
23 Q. [656] *Et d'où venait cet argent?*
24 R. *Bien, de ce qu'on a dit tantôt, là, de...*
25 Q. [657] *De la fausse facturation?*

Page 149, ligne 1 :

1 R. *Oui.*

Monsieur ERNEST MURRAY, 9 juin 2014

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 127, lignes 8 à 24 :

- 8 Q. [469] *Et est-ce que vous étiez conscient au moment*
9 *où vous avez apposé (sic) vos actes que la Parti*
10 *québécois n'aurait pas approuvé ces actes?*
11 R. *Probablement. Il aurait pas été d'accord.*
12 Q. [470] *Probablement ou sûrement, Monsieur?*
13 R. *Il aurait pas été d'accord.*
14 Q. [471] *Il aurait pas été d'accord.*
15 R. *Il aurait pas été d'accord.*
16 Q. [472] *Bon. Est-ce que donc, au moment où vous avez*
17 *posé les actes, vous n'étiez aucunement autorisé ni*
18 *par madame Marois ni par le Parti québécois à agir*
19 *de la sorte?*
20 R. *Je n'étais pas autorisé.*
21 LA PRÉSIDENTE :
22 Q. [473] *Est-ce que c'était la première fois que vous*
23 *faisiez ça?*
24 R. *Première fois.*

Page 128, lignes 1 à 25 :

- 1 Me ESTELLE TREMBLAY :
2 Q. [474] *Et est-ce que vous avez répété ce geste par*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

3 la suite?

4 R. Par la suite, non.

5 Q. [475] Est-il exact de dire qu'au contraire, vous
6 aviez des directives d'agir autrement?

7 R. Est-ce que j'avais des... Bien, par après, c'est
8 sûr que... Vous savez, c'est... c'est une question
9 d'orgueil. Je m'excuse, là, mais c'est une question
10 d'orgueil. C'est juste moi, c'est mon orgueil. Je
11 voulais atteindre mes objectifs puis, là, j'étais
12 mal pris puis ça allait mal. Mais, des situations,
13 des conjonctures d'étoiles comme ça, ça arrive pas
14 souvent dans la vie de quelqu'un. Trois événements
15 en un an et demi, là, hein, ça fait trois campagnes
16 de financement. Bien, là, j'ai été mis devant le
17 fait, puis j'ai fait le mauvais puis... Mais, j'ai
18 jamais été remis dans ces situations-là après.

19 Q. [476] Donc, vous dites que c'est un acte isolé.

20 R. Oui.

21 Q. [477] Est-ce que vous avez également indiqué,
22 autant au Parti québécois qu'à madame Marois, que
23 vous vous étiez permis de diriger des ingénieurs de
24 Roche vers le contrat du musée et du cégep?

25 R. Non, ça, je l'ai pas mentionné.

Madame LUCIE PAPINEAU, 19 juin 2014

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 196, lignes 17 à 25

17 R. Madame Marois à ce moment-là, elle était là et elle
18 m'a demandé, elle m'a pris à part et elle m'a dit :
19 « Écoute, on n'a personne actuellement pour faire
20 du financement, là, ce qu'on appelle « milieu de
21 vie » au Parti québécois » et elle me demande si je
22 peux lui donner un coup de main. Moi, je lui ai
23 dit : « Honnêtement, je suis pas vraiment la
24 personne pour le faire parce que je suis une
25 députée... » j'étais une députée de région, donc

Page 197, lignes 1 à 25 :

1 c'est-à-dire à l'extérieur de Montréal où je

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

2 *connais à peu près personne, alors... mais j'ai*
3 *dit, je vais l'aider. Je me suis dit, bon, bien, je*
4 *vais lui donner un coup de main même si j'ai pas de*
5 *réseau, absolument pas. Je lui ai dit que je*
6 *l'aiderais et d'une façon tout à fait... sans*
7 *rémunération, là, j'étais une bénévoles.*
8 **Q. [498] O.K. Pour donner un coup de main au parti.**
9 **R. Voilà.**
10 **Q. [499] Quand vous dites au Parti québécois le**
11 **« milieu de vie », c'est quoi votre compréhension?**
12 **C'est quoi exactement le financement de milieu de**
13 **vie ou par milieu de vie au Parti québécois?**
14 **R. Bien, en fait, moi, de ce que j'ai compris qu'on me**
15 **demandait, c'était d'organiser les fameux cocktails**
16 **qu'on avait habituellement au printemps où il y a**
17 **cent cinquante (150), deux cents (200) personnes.**
18 **Vraiment, j'étais comme une vendeuse de billets,**
19 **là. Il fallait que je vende des billets pour mettre**
20 **du monde dans la salle quand... quand il y avait ce**
21 **cocktail.**
22 **Q. [500] Ça, je comprends que c'est vos fonctions,**
23 **mais quand vous me dites le financement dans le**
24 **milieu de vie ou du milieu de vie ou des milieux de**
25 **vie.**

Page 198, lignes 1 à 12 :

1 **R. Bien, c'est des gens d'affaires.**
2 **Q. [501] C'est des gens d'affaires.**
3 **R. C'est des gens d'affaires. Tout à fait.**
4 **Q. [502] O.K. Donc, on ne vise pas nécessairement le**
5 **militant ou aller vendre des cartes.**
6 **R. Non.**
7 **Q. [503] Votre travail, vous, c'était d'être en**
8 **contact avec des gens d'affaires...**
9 **R. Tout à fait.**
10 **Q. [504] ... pour que le... principalement, le**
11 **cocktail du printemps soit bien...**
12 **R. Voilà.**

Page 199, lignes 1 à 25 :

1 *Donc, quand vous dites à madame Marois « pas de*
2 *problème », donc elle vous demande un coup de main,*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

3 vous lui dites « il y a pas de problème ». Vous lui
4 expliquez que vous avez pas nécessairement
5 d'expérience et le réseau pour ce faire mais que,
6 malgré ça, bien vous êtes prête à donner un coup de
7 main?

8 R. Bien oui.

9 Q. [509] O.K.

10 R. Je vais donner un coup de main.

11 Q. [510] Mais lorsque vous lui manifestez peut-être
12 votre manque de réseau, est-ce qu'elle va vous
13 diriger vers quelqu'un ou vers la permanence du
14 parti?

15 R. Bien, c'est-à-dire je me suis retournée vers le
16 parti pour comment commencer. Écoutez, j'ai
17 absolument rien, là. Comme je vous ai dit, je suis
18 une députée de région. Alors je suis allée au
19 parti, on m'a donné une feuille avec quelques noms,
20 le nom d'un individu avec le nom d'une entreprise
21 mais, pour moi, c'était pas suffisant, je... il
22 fallait que j'aille un petit peu plus loin alors...

23 Q. [511] Je vous arrête juste un instant. Je veux
24 juste revenir (inaudible). Donc madame Marois, est-
25 ce que c'est elle qui va vous dire d'aller à la

Interrogatoire, Me SIMON TREMBLAY (19 juin 2014)

Page 200, ligne 1 à 25 :

1 permanence du parti ou c'est vous qui dites « Bien,
2 je vais commencer à la permanence »?

3 R. Je sais pas si c'est elle ou moi mais, en tout cas,
4 que ce soit elle ou moi, c'est sûr que c'était la
5 chose à faire.

6 Q. [512] La première étape c'était...

7 R. La première étape c'était d'aller au parti et de
8 demander qu'on me donne un peu d'information.

9 Q. [513] Qui vous... qui vous rencontrez à ce moment-
10 là au parti?

11 R. Si je me souviens bien, c'est monsieur Bissonnette,
12 Simon Bissonnette.

13 Q. [514] Qui occupe quelles fonctions à ce moment-là?

14 R. Il était directeur du parti... c'est ça, directeur.

15 Q. [515] Est-ce que ça se peut que ce soit également
16 le représentant officiel du parti?

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

17 R. *Ah! Peut-être.*

18 Q. [516] *O.K.*

19 R. *Oui, ça se... Oui. Mais il était, pour moi, c'était
20 le DG, ce que j'appelle le DG du parti.*

21 Q. [517] *Parfait. Et donc vous le rencontrez, vous lui
22 expliquez, j'imagine que madame Marois vous a
23 demandé de prendre, vous occuper du financement
24 dans le milieu de vie et là, à ce moment-là, il va
25 vous... qu'est-ce qu'il vous explique ? Comment ça*

Page 201, lignes 1 à 24 :

1 *fonctionne?*

2 R. *Bien, c'est-à-dire il me donne...*

3 Q. [518] *Qu'est-ce qui se passe?*

4 R. *... une feuille avec quelques noms dessus. Comme de
5 raison, ce sont des noms, il y en a peut-être un
6 que je connais, mais les autres je ne les connais
7 pas et c'est seulement qu'un nom avec une
8 entreprise.*

9 Q. [519] *O.K.*

10 R. *Et là, j'ai dit « Il y a pas grand-chose que je
11 peux faire avec ça, il faut vraiment que j'aie plus
12 d'information que ça. » Et alors on m'a suggéré
13 d'appeler madame Boivin.*

14 Q. [520] *O.K. On va, on va prendre une petite pause,
15 on va revenir à madame Boivin. Donc avant de
16 contacter madame Boivin, vous dites que monsieur
17 Bissonnette vous remet, tantôt vous avez parlé
18 de...*

19 R. *C'est une petite liste.*

20 Q. [521] *... cinq, six noms?*

21 R. *À peu près. Mettons, au maximum, six, huit noms à
22 peu près.*

23 Q. [522] *O.K. Et...*

24 (14:55:44)

Page 205, lignes 23 à 25 :

23 R. *C'est ça. Et j'ai pris sur moi d'appeler madame
24 Boivin pour qu'elle me donne un coup de main, à
25 tout le moins, qu'elle m'aide à partir un peu et*

Page 207, lignes 12 à 20 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

12 Q. [556] *Vous nous dites « On me suggère... » donc...*

13 R. *On me suggère de...*

14 Q. [557] *Donc c'est quelqu'un à la permanence?*

15 R. *Oui.*

16 Q. [558] *On pourrait dire ça?*

17 R. *Tout à fait.*

18 Q. [559] *Mais vous vous souvenez pas nécessairement*

19 *quel individu à la permanence.*

20 R. *Moi je dirais que c'est monsieur Bissonnette.*

Page 218, lignes 20 à 25 :

20 Q. [629] *Est-ce qu'on leur suggérerait un nombre de*
21 *billets ou...*

22 R. *Non. Moi... non, non, non.*

23 Q. [630] *Vous, non?*

24 R. *Non. Non, j'ai jamais suggéré. Moi, j'ai dit :*

25 *« Vous me dites combien de billets vous voulez »,*

Page 219, lignes 1 à 19 :

1 *puis j'ai jamais imposé de quota à personne.*

2 Q. [631] *Madame Boivin, est-ce que vous savez si,*

3 *elle, elle a déjà demandé, par exemple, un... fixé*

4 *un objectif de billets ou...*

5 R. *À moi?*

6 Q. [632] *Non... à vous ou à un entrepre...*

7 R. *Ah! non.*

8 Q. [633] *... à un ingénieur ou un entrepreneur...*

9 R. *Non.*

10 Q. [634] *... ou quelqu'un que vous sollicitez?*

11 R. *Non.*

12 Q. [635] *Non, vous le savez pas ou non, elle l'a pas*

13 *fait?*

14 R. *Devant moi?*

15 Q. [636] *Oui.*

16 R. *Elle l'a pas fait. Non, non, non.*

17 Q. [637] *Vous, elle a pas fait de sollicitation devant*

18 *vous, elle vous a juste mise en contact...*

19 R. *Ah! oui. Ah! tout à fait. Ah! tout à fait*

Page 225, lignes 21 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

21 R. *Bien en tout cas, ça s'est avéré vrai parce que le*
22 *temps que... j'ai fait ça à peu près dix-huit (18)*
23 *mois... vingt-quatre (24) mois et c'était...*
24 *c'était pas facile, là. Écoutez, moi j'en ai déduit*
25 *que de un, c'était le milieu de vie, on s'entend,*

Page 226, lignes 1 à 12 :

1 *de un, j'avais toujours les gens qui me parlaient*
2 *de Ginette parce qu'ils étaient pas contents alors*
3 *donc... et on était la deuxième opposition. Alors*
4 *j'avais deux facteurs, là, qui faisaient en sorte*
5 *que c'était pas facile.*
6 Q. [666] *Puis l'insatisfaction des gens que vous*
7 *rencontriez à l'égard de la situation de madame*
8 *Boivin, c'était, compte tenu de la façon dont la*
9 *relation s'était terminée?*
10 R. *C'est ça. Tout à fait. On me disait qu'on*
11 *s'était... on ne s'était pas bien comporté avec*
12 *elle.*

Page 226, lignes 24 et 25 :

24 Q. [669] *Qui vous avait demandé?*
25 R. *Bien c'est... c'est... comment je vous dirais ça...*

Page 227, lignes 1 à 25 :

1 *on regardait quasiment comme dans les pages jaunes*
2 *qui c'est qu'on pourrait aller puis...*
3 Q. [670] *O.K. Mais quand vous dites : « on », là vous*
4 *voulez dire qui? Vous étiez vous et qui d'autre?*
5 *Vous dites : « On regardait dans les pages*
6 *jaunes ».*
7 R. *On regardait... bien moi. En fait, c'est moi, là,*
8 *quand je dis « On regardait », là , **j'étais toute***
9 ***seule, hein, Madame la Présidente. J'étais toute***
10 ***seule qui faisais ça.** Ça fait qu'à un moment donné,*
11 *il fallait que j'aille en quelque part chercher mon*
12 *information puis il y avait, bon, BPR. On m'a*
13 *dit... parce que je parlais au parti aussi puis on*
14 *m'a dit : « Bon, peut-être un tel, peut-être un*
15 *tel, peut-être un tel tu devrais aller. » Alors, je*
16 *suis allée puis je m'annonçais tout le temps. Et je*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*17 suis allée et je me suis assise dans un bureau et
18 est arrivé un individu dont je ne me souviens pas
19 le nom et là, lui s'est assis et je me suis fait
20 ramasser mais pas à peu près.*

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. [671] Pourquoi? Qu'est-ce qu'il vous a dit?

*23 R. Parce... bien je... d'abord j'ai rien compris, mais
24 il semblerait, selon lui, que le Parti québécois
25 donnait pas des... il lui donnait pas de contrats.*

Page 228, lignes 13 à 25 :

*13 Q. [673] Donc, je comprends que pendant votre dix-huit
14 (18) mois, vous faites ça à temps part... pas à
15 temps plein cette fonction-là?*

16 R. Non, non, non.

*17 Q. [674] Pour quelques mois par année, principalement
18 pour organiser le... le cocktail ou assister à
19 quelques autres?*

20 R. Surtout au printemps. Tout à fait.

21 Q. [675] Et c'est bénévole?

22 R. Ah oui, bénévole.

*23 Q. [676] Donc, vous avez rencontré plusieurs
24 personnes. Vous avez mentionné monsieur... bien une
25 personne de chez BPR. Monsieur Trudel, vous l'avez*

Page 229, lignes 1 à 25 :

1 rencontré pour le solliciter?

2 R. Oui. Tout à fait.

*3 Q. [677] Est-ce qu'il vous a déjà mentionné, monsieur
4 Trudel, que lui-même sollicitait pour le Parti
5 libéral du Québec ou pour un autre parti?*

*6 R. Ah, il me l'a-tu mentionné? Je le sais pas mais je
7 le savais.*

8 Q. [678] Vous le saviez?

9 R. Bien...

*10 Q. [679] Mais malgré ça, vous allez quand même le
11 solliciter pour le Parti québécois?*

12 R. Bien oui.

*13 Q. [680] Puis on se pose pas une question? Quelqu'un
14 qui travaille pour le Parti libéral mais on le
15 sollicite pour le Parti québécois et j'imagine
16 qu'il a donné de l'argent, qu'il a contribué d'une*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

17 façon ou d'une autre?

18 R. Au grand cocktail, je pense qu'il y en avait

19 beaucoup qui participaient à tous les partis.

20 Q. [681] O.K.

21 R. Mais j'ai jamais eu preuve de ça mais...

22 Q. [682] Mais on a au moins un cas, monsieur Trudel,

23 qui est actif au Parti libéral qui, malgré ça, est

24 sollicité par le Parti québécois et donne au Parti

25 québécois...

Page 230, lignes 1 à 25 :

1 R. Tout à fait.

2 Q. [683] ... et assiste aux activités du Parti

3 québécois.

4 R. Oui.

5 (15:20:35)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [684] Est-ce que vous saviez ça que monsieur Trudel

8 était actif au Parti libéral?

9 R. Actif, je pourrais pas le dire mais j'étais

10 certaine qu'il contribuait mais je...

11 Q. [685] Puis vous basiez cette certitude-là sur quoi?

12 R. Écoutez... C'est mon instinct, je pense que,

13 écoutez, il y a bien des gens qui contribuaient à

14 tous les partis. Moi, c'est une déduction que j'en

15 ai faite.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. [686] Et comment vous voyiez ça en tant que, bien,

18 je comprends que même si c'est du bénévolat et

19 c'est à temps partiel, vous êtes quand même

20 responsable du financement, du moins de milieu de

21 vie, quelles sont vos pensées, comment vous

22 réagissez quand on réalise que les gens qu'on

23 sollicite sont sollicités aussi par l'autre parti,

24 ils contribuent aux deux partis quand, ultimement,

25 la contribution politique est supposée, bien, du

Page 231, lignes 1 à 25 :

1 moins, une des raisons c'est pour la démocratie et

2 tout alors qu'il y a quelqu'un qui va, ou pour les

3 convictions plutôt, alors quelqu'un qu'on sait ou

4 plusieurs personnes qu'on sait qu'ils contribuent à

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

5 tous les partis ou, du moins, aux deux partis
6 principaux, est-ce qu'on, est-ce qu'on se
7 questionne? Est-ce qu'on... Qu'est-ce qu'on en
8 pense quand on s'occupe du financement? Quel
9 constat on fait?
10 R. Moi, j'avais le mandat de faire du financement,
11 j'avais des gens que je devais contacter, ils
12 étaient libres de donner au parti ou pas et je
13 n'ai, quand je sollicitais, il était bien entendu
14 qu'ils pouvaient tout simplement ne pas prendre de
15 billets s'ils ne voulaient pas. **Je n'ai jamais**
16 **insisté que ce soit pour l'achat de billets, pour**
17 **le nombre de billets ou quoi que ce soit, et**
18 **j'étais pas une bonne vendeuse de billets, là.**
19 Q. [687] O.K. **Donc dans le cadre de vos**
20 **sollicitations, vous avez déjà mentionné certaines**
21 **entreprises, certains noms, est-ce qu'il y a**
22 **d'autres entreprises, évidemment, en lien avec**
23 **notre mandat donc de la construction dans le**
24 **domaine public principalement, qui ont été**
25 **sollicitées par vous ? D'autres firmes d'ingénierie,**

Page 232, lignes 1 à 25 :

1 **des entreprises de construction.**
2 R. **Mais moi j'ai gardé rien. C'était tout du**
3 **manuscrit.**
4 Q. [688] O.K.
5 R. Alors moi quand, admettons, je vais donner
6 l'exemple, quand quelqu'un me disait « Bon, bien,
7 Lucie, j'ai vendu vingt-cinq (25) billets. »
8 « Parfait. » j'allais chercher le montant des
9 vingt-cinq (25) billets, des reçus.
10 Q. [689] **Donc les vingt-cinq (25) chèques.**
11 R. **Oui.**
12 Q. [690] O.K.
13 R. **Tout à fait et je faisais des reçus et j'allais**
14 **directement porter ça au 1200 Papineau parce que,**
15 **moi, il était pas question que je fasse de**
16 **comptabilité.**
17 Q. [691] O.K. **Dans le fond, vous preniez l'argent des**
18 **billets puis vous alliez le porter directement...**
19 R. **J'allais porter ça, tout à fait.**
20 Q. [692] ... à la permanence du parti?

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

21 R. *Tout à fait.*

22 Q. [693] *O.K. Alors je comprends que les personnes que*

23 *vous sollicitiez, vous êtes pas nécessairement en*

24 *mesure de nous dire qui mais on s'entend que c'est*

25 *quoi? Des firmes d'ingénierie beaucoup? Vous êtes*

Page 237, lignes 1 à 25 :

1 *financement du parti et, bon, à un moment donné on*

2 *avait de la difficulté à vendre les billets pour le*

3 *gros cocktail et on avait demandé à des militants*

4 *si -avec le club des 400 - et ça a fonctionné mais*

5 *les gens d'affaires avaient pas tellement apprécié*

6 *qu'il y avait autant de militants dans la salle.*

7 Q. [716] *Ils s'étaient plaint à vous à l'effet qu'il y*

8 *avait beaucoup de militants. 1 financement du parti et, bon, à un moment donné on*

2 *avait de la difficulté à vendre les billets pour le*

3 *gros cocktail et on avait demandé à des militants*

4 *si -avec le club des 400 - et ça a fonctionné mais*

5 *les gens d'affaires avaient pas tellement apprécié*

6 *qu'il y avait autant de militants dans la salle.*

7 Q. [716] *Ils s'étaient plaint à vous à l'effet qu'il y*

8 *avait beaucoup de militants. 9 R. Non, je l'ai entendu, mais je... je... on s'était*

10 *réuni, un peu après le cocktail, puis il y a des*

11 *gens qui avaient entendu que les gens d'affaires*

12 *avaient trouvé qu'il y avait pas mal de militants*

13 *dans la salle.*

14 Q. [717] *Si je vous suggère que c'est le... c'est*

15 *l'événement du... au Sheraton, le sept (7) avril*

16 *deux mille huit (2008) que vous nous parlez, est-ce*

17 *que c'est possible?*

18 R. *Ça pourrait être ça.*

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. [718] *Et pourquoi se plaignaient-ils qu'il y avait*

21 *trop de militants dans la salle?*

22 R. *Il faudrait leur demander, je vais... je...*

23 Q. [719] *Non, mais vous, qu'est-ce que vous aviez*

24 *entendu?*

25 R. *C'est que, moi, je vais vous dire ce que je pense.*

Page 238, lignes 1 à 25 :

1 *Moi, je... en tout cas, je vais vous le dire, là,*

2 *moi, je pense que... exemple, il y a l'orateur en*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

3 avant. C'est sûr que c'est quelqu'un de... de... du
4 parti qui parle. Habituellement, les gens
5 d'affaires sont plutôt discrets. Ils vont
6 applaudir, mais... Mais là, on avait des militants
7 dans la salle. La claque était, disons, un petit
8 peu plus forte que d'habitude. Alors, je pense que
9 peut-être ça a indisposé des gens d'affaires.
10 Disons, peut-être, que ça avait l'air plus d'une
11 activité partisane que d'autre chose. Alors, ça a
12 déplu aux gens d'affaires. Q. [721] Je sais pas si madame Blanchette pouvait
16 exhiber l'onglet... pas l'onglet, la pièce 178P-
17 1878. Je vais remettre une copie au témoin qui va
18 en prendre connaissance. Excusez les annotations,
19 c'est pas pertinent, donc il faut pas en tenir
20 compte. C'est un document de deux pages. On peut
21 aller déjà à la deuxième page, c'est un document
22 qu'on... qu'on a vu dans le cadre du témoignage du
23 Témoin A. C'est une lettre pour une activité de
24 financement. Prenez quelques instants pendant que
25 je remets en contexte la lettre, Madame Papineau.

Page 239, lignes 1 à 16 :

1 Donc, on a vu que c'était un Jacques Nadeau qui
2 avait envoyé ça par courriel à Mario Martel et on
3 se rappelle qu'on décrivait l'activité qui était à
4 Québec. Et c'est Yves (sic) Careau, et à la
5 deuxième pas, on avait un formulaire dans lequel on
6 pouvait commander des billets. Est-ce que vous êtes
7 au... vous êtes au courant de cette activité-là?
8 R. Bien, moi, Québec, j'étais pas tellement active à
9 Québec.
10 Q. [722] Non? O.K.
11 R. Moi, je m'occupais pas de Québec.
12 Q. [723] O.K. Bien ma question en ce cas... Donc,
13 cette activité-là, vous êtes pas partic... vous
14 êtes pas au courant particulièrement de cette
15 activité-là à Québec?
16 R. Non. Restaurant Aux Vieux Canons, ça me dit rien.

Page 240, lignes 1 à 25 :

1 Me ESTELLE TREMBLAY :
2 Genre de formulaire est tout ce qu'il y a de plus

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

3 vague, selon moi, Madame la Présidente. Je pense
4 qu'il faut d'abord demander si ce formulaire-là,
5 elle le connaît...

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Mais je crois...

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 ... et s'il est utilisé. Et, d'autre part, quand on
10 dit « genre de formulaire » on invite à faire des
11 comparaisons qui sont floues par votre question.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Si ma consoeur n'est pas satisfaite de la façon dont
14 je pose mes questions, elle aura le loisir en
15 contre-interrogatoire de venir préciser les
16 imprécisions que j'aurais pu laisser.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Question est permise.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. [725] Donc...

21 R. Mais ça me dit rien.

22 Q. [726] O.K. Mais est-ce que c'est un... c'est un
23 formulaire de cette nature là, c'est-à-dire dans
24 lequel et j'ins... notamment on inscrit, là, on
25 permet d'inscrire le nom de l'entreprise et on

Page 241, lignes 1 à 8 :

1 permet d'inscrire... de commander le nombre de
2 billets qu'on veut. Est-ce que c'est un formulaire,
3 vous...

4 R. Non.

5 Q. [727] ... que vous avez utilisé?

6 R. Non, moi, je vais vous dire non.

7 Q. [728] Vous, vous y alliez en personne directement?

8 R. C'est ça.

Page 254, lignes 8 à 17 :

8 Q. [783] Je vais poursuivre avec une autre série de
9 questions, pour l'instant je vais laisser tomber la
10 pièce. Aux deux cocktails en question, donc soit
11 celui de Terrebonne ou de Sherbrooke, on a
12 seulement effleuré un peu le sujet, là, je
13 comprends que c'est votre... c'est monsieur
14 Bissonnette qui vous demande d'aller là pour gérer

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

15 les... prendre possession des chèques et remettre

16 les reçus?

17 R. Tout à fait.

Page 254, lignes 18 à 25 :

18 Q. [784] Monsieur Gilles Cloutier est venu témoigner,

19 il y a de ça un peu plus d'un an, il y a également

20 d'autres personnes, monsieur Chevrette, notamment.

21 Il y avait un cocktail on a parlé, on n'a jamais

22 été capable, je crois, là... c'est pas moi qui ai

23 fait ces témoins-là mais ce que j'en retiens, qu'on

24 n'a pas nécessairement été capable de fixer la

25 date. Les gens parlaient d'un cocktail pour votre

Page 255, lignes 1 à 5 :

1 bénéfice ou au bénéfice de votre association, à

2 laquelle vous étiez pas présente. Est-ce que vous

3 avez un souvenir de quelque nature que ce soit à ce

4 sujet-là?

5 R. Pas du tout.

Page 259, lignes 3 à 15

3 Q. [788] Donc, Madame Papineau, ma question est la

4 suivante. Donc, lorsque, suite à l'invitation de

5 madame Marois et votre acceptation, vous rencontrez

6 monsieur Bissonnette, madame Boivin, j'imagine

7 qu'en étant, même si c'est du bénévolat, à temps

8 partiel vous allez rencontrer... vous allez à la

9 permanence du parti, vous rencontrez différents

10 officiers du parti. Est-ce qu'on discute donc,

11 pendant les quelques dix-huit (18) mois où vous

12 êtes là, est-ce qu'on vous explique, est-ce qu'on

13 discute ou est-ce qu'il est question de la notion

14 de prête-noms?

15 R. Non.

Commissaire RENAUD LACHANCE (19 juin 2014)

Page 267, lignes 3 à 10 :

3 Q. [815] ... vous avez dit qu'on vous donnait une

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

4 *liste de certaines entreprises avec des*
5 *représentants. Est-ce qu'on vous a déjà donné une*
6 *liste des contrats que ces entreprises-là ont reçus*
7 *ou d'autres listes de contrats quelconques pour*
8 *faire quelconque, un lien avec le financement du*
9 *parti politique?*
10 *R. Jamais.*

Page 267, lignes 18 à 25 :

18 *Q. [819] Est-ce que, dans le cadre de votre travail*
19 *bénévole pour faire du financement pour le Parti*
20 *québécois, vous avez obtenu de l'argent comptant?*
21 *R. Jamais.*
22 *Q. [820] Est-ce que, lorsque vous faisiez de la*
23 *sollicitation, vous avez fait valoir directement ou*
24 *indirectement aux gens qui vous donnaient qu'ils*
25 *pourraient éventuellement obtenir un contrat public*

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY (19 juin 2014)

Page 268, lignes 1 à 25 :

1 *ou une subvention?*
2 *R. Jamais.*
3 *Q. [821] Est-ce que vous avez eu connaissance d'un*
4 *pareil événement pendant toute la durée de votre*
5 *engagement au sein du Parti québécois?*
6 *R. Jamais.*
7 *Q. [822] Est-ce qu'il est arrivé pendant votre*
8 *engagement au sein du Parti québécois, et plus*
9 *particulièrement lorsque vous étiez députée d'une*
10 *majorité gouvernementale, est-il arrivé que vous*
11 *ayez connaissance d'un acte de corruption, d'un*
12 *acte de malhonnêteté?*
13 *R. Jamais.*
14 *Q. [823] Est-il arrivé que un député ou une autre*
15 *personne au sein du Parti québécois ait fait valoir*
16 *à un souscripteur qu'il pourrait recevoir des*
17 *contrats publics ou une subvention?*
18 *R. Jamais.*
19 *Q. [824] Vous, est-ce que vous avez fait valoir ça à*
20 *quelqu'un? Que en vous donnant il pourrait avoir*
21 *des contrats.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

22 **R. Jamais.**

23 **Q. [825] Ou des subventions.**

24 **R. Jamais.**

25 **Q. [826] Lorsque vous dites que la... que le Parti**

Page 269, lignes 1 à 25 :

1 *québécois, lorsque vous, en deux mille sept (2007)*

2 *faisait partie de la deuxième opposition.*

3 **R. Oui.**

4 **Q. [827] Et qu'il était difficile de faire de la**

5 *sollicitation.*

6 **R. Tout à fait.**

7 **Q. [828] Est-ce que vous faisiez référence au fait que**

8 *la popularité du Parti québécois à cette époque*

9 *était très basse à la suite de l'élection qui avait*

10 *fait perdre beaucoup de sièges?*

11 **R. Absolument, oui.**

12 **Q. [829] Est-ce que vous voyez un lien avec les**

13 *contrats publics ou vous voyez un lien avec la*

14 *popularité qui était en baisse?*

15 **R. Non, non, je vois un lien avec la popularité**

16 *surtout, là. Des contrats...*

17 **LA PRÉSIDENTE :**

18 **Q. [830] Bien c'est-à-dire, Madame Papineau, ce que**

19 *vous nous avez dit quand même, que le représentant*

20 *de BPR, vous avez dit qu'il vous avait reçu de*

21 *façon cavalière.*

22 **R. Tout à fait.**

23 **Q. [831] Si j'interprète bien ce que vous avez dit.**

24 **R. Hum, hum.**

25 **Q. [832] Et qu'il vous avait dit qu'il donnerait pas**

Page 270, lignes 1 à 25 :

1 *parce que « Le PQ donnait pas de contrats. ».*

2 **R. Oui, c'est ça. Mais moi, j'avais aucune idée de**

3 *quoi il parlait.*

4 **Q. [833] Lui avez-vous demandé?**

5 **R. Je vais vous dire que la façon qu'il me parlait, je**

6 *suis restée trois minutes dans le bureau, je suis*

7 *sortie parce que j'étais pas là pour parler de quoi*

8 *que ce soit, j'allais là pour lui offrir des*

9 *billets puis il a commencé à me savonner sur le*

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

10 fait que le parti, il donnait pas de contrats mais
11 là j'ai dit « Écoutez, on se parle, on parle pas de
12 la même chose, là. C'est parce que je suis pas pour
13 le... j'ai aucune idée de quoi vous me parlez. »
14 et, là, on est en deux mille sept (2007) ou deux
15 mille huit (2008) mais on a perdu le pouvoir en
16 deux mille trois (2003) si je me souviens bien
17 alors il revenait longtemps en arrière, lui.
18 Me ESTELLE TREMBLAY :
19 Q. [834] Il faisait référence à la période où le Parti
20 québécois était au pouvoir.
21 R. J'imagine. Parce que...
22 Q. [835] C'est ce que vous avez compris?
23 R. Bien c'est ce que j'ai compris mais, là, on est en
24 deux mille sept (2007) puis il me rabattait des
25 affaires de deux mille deux (2002), deux mille

Page 271, lignes 1 à 25 :

1 trois (2003) mais là, bien là, j'ai dit « Je pense
2 qu'on se parle pas de la même chose. » j'ai dit
3 « Écoutez, merci beaucoup, bonjour. » je suis
4 partie.
5 LA PRÉSIDENTE :
6 Q. [836] Tantôt ce que vous nous avez dit c'était
7 parce que, ce que j'ai compris, c'était parce que
8 vous étiez dans la deuxième opposition.
9 R. Oui.
10 Q. [837] C'est ça. À ce moment-là, en deux mille sept
11 (2007)...
12 R. Oui.
13 Q. [838] ... vous étiez...
14 R. Bien oui, mais... Oui, mais lui, là... mais j'ai
15 même pas eu le temps de parler de ça avec lui, là,
16 parce que je me suis assise, il a commencé tout de
17 suite à me... comme je vous dis, là, c'était pas...
18 c'était pas évident, là. Mais, moi, là, écoutez, je
19 suis une bénévoles, Madame la Présidente...
20 Q. [839] Parfait.
21 R. ... j'étais certainement pas pour endurer ça, là.
22 Q. [840] O.K.
23 R. Je suis sortie. Il avait pas le bon message, là.
24 Q. [841] Parfait.

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 272, lignes 2 à 16 :

*2 Q. [842] La Commission a mis au jour un certain nombre
3 de stratégies de remboursement des employeurs dans
4 l'industrie de la construction, de remboursement de
5 contributions politiques.*

6 R. Oui, je l'ai entendu.

*7 Q. [843] Est-ce que vous connaissiez ces stratégies de
8 remboursement lorsque vous faisiez du financement
9 pour le Parti québécois?*

*10 R. Non. Non, non. Moi, j'ai appris ça à la Commission,
11 là, bien, en suivant les travaux de la Commission,
12 là, que ça a l'air qu'on faisait ça, là, qu'on
13 remboursait les... le billet, j'imagine, c'est le
14 billet qu'on remboursait, la personne qui avait
15 acheté un billet.*

16 Q. [844] Alors, j'en ai terminé, Madame. Merci.

Monsieur ANTONIO ACCURSO, 8 septembre 2014

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 223, lignes 8 à 25 :

*8 Q. [828] De les mettre en doute. Alors, on voit que de
9 quatre-vingt-seize (96) à deux mille trois (2003),
10 vos sociétés ont obtenu en moyenne dix-huit point
11 quatre millions (18,4 M) de contrat par années.*

12 R. Où est-ce que vous voyez ça?

*13 Q. [829] De mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996) à
14 deux mille trois (2003), ça fait une moyenne
15 d'environ dix-huit point quatre millions (18,4 M).*

16 R. O.K. Ah! Si vous faites la moyenne.

*17 Q. [830] Et après, ça fait une moyenne de cent vingt
18 et un (121)... de quarante millions (40 M).*

19 R. O.K.

20 Q. [831] Ça va?

21 R. Oui.

*22 Q. [832] D'accord. Alors, quelle est la proportion des
23 contrats publics que vous avez obtenue par appels
24 d'offres pendant le période quatre-vingt-seize (96)
25 à deux mille trois (2003)?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 224, lignes 1 à 25 :

- 1 R. *Ça doit être la majorité.*
2 Q. [833] *Quand vous dites la majorité, ça veut dire*
3 *cinquante (50)? Soixante (60)?*
4 R. *Non.*
5 Q. [834] *Quatre-vingt-dix pour cent (90 %)?*
6 R. *Oui, c'est ça, plus quatre-vingt-dix (90).*
7 Q. [835] *Donc, il y a très peu de contrats de gré à*
8 *gré dans cette période-là.*
9 R. *Non. Il y en a pas... il y en aurait pas beaucoup.*
10 Q. [836] *Il y en aura pas beaucoup.*
11 R. *Non.*
12 Q. [837] *Et est-ce que vous avez gagné ces appels*
13 *d'offres, bien entendu, en étant toujours le plus*
14 *bas soumissionnaire conforme?*
15 R. *Oui.*
16 Q. [838] *Et de mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996)*
17 *à deux mille trois (2003), est-ce que vous avez usé*
18 *de stratagèmes de collusion ou de corruption dans*
19 *l'obtention de ces contrats publics?*
20 R. *Non.*
21 Q. [839] *Et de quatre-vingt-seize (96) à deux mille*
22 *trois (2003), avez-vous fait des ententes de*
23 *répartition de marché public avec vos concurrents?*
24 R. *Non.*
25 Q. [840] *Est-ce que, pendant la période quatre-vingt*

Page 225, lignes 1 à 25 :

- 1 *dix-huit (98) à... quatre-vingt-seize (96), pardon,*
2 *à deux mille trois (2003), vous avez présenté ou*
3 *fait présenter des faux extra dans le cadre de ces*
4 *contrats publics?*
5 R. *Des faux...*
6 Q. [841] *Des faux extra.*
7 R. *On n'a jamais présenté un faux extra.*
8 Q. [842] *Est-ce que vous avez utilisé la fausse*
9 *facturation pendant ces années-là lorsqu'il*
10 *s'agissait de contrats publics?*
11 R. *La fausse facturation à...*
12 Q. [843] *Oui. Est-ce que vous avez pratiqué...*
13 R. *... au public.*
14 Q. [844] *... de la fausse facturation dans le cadre de*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

15 ces contrats publics?

16 R. Non.

17 Q. [845] *Est-ce que vous avez bénéficié d'information
18 privilégiée avant de soumissionner?*

19 R. Non.

20 Q. [846] *Vous avez dit, vous avez mis comme exception*

21 *aux contrats qui n'ont pas fait l'objet de*

22 *collusion, celui de l'échangeur L'Acadie. Est-ce*

23 *que dans ce contrat-là vous aviez fait une entente*

24 *avec monsieur Zambito?*

25 R. Non.

Page 226, lignes 1 à 25 :

1 Q. [847] *Non?*

2 R. *Non, je vous l'ai dit, je lui ai dit de*

3 *soumissionner.*

4 Q. [848] *Donc vous avez obtenu ce contrat-là parce que*

5 *vous étiez le plus bas soumissionnaire conforme.*

6 R. *Exact.*

7 Q. [849] *Alors, si je résume, Monsieur Accurso, de*

8 *quatre-vingt-seize (96) à deux mille trois (2003),*

9 *vous auriez exécuté ces contrats avec compétence et*

10 *intégrité.*

11 R. *Exact.*

12 Q. [850] *Et est-ce que vous, pendant cette période-là,*

13 *vous avez versé de l'argent comptant à un*

14 *représentant du Parti québécois en vue d'obtenir*

15 *l'un ou l'autre de ces contrats publics, qu'il soit*

16 *par appel d'offres ou de gré à gré?*

17 R. *Non.*

18 Q. [851] *Alors j'aimerais maintenant, Madame*

19 *Blanchette, que vous exhibiez la pièce 1971 à*

20 *l'écran. Ça devrait être 1970 à ce moment-là.*

21 *Onglet 32. Vous avez fait des dons, vous avez fait*

22 *faire des dons, vous avez, c'est le sens de votre*

23 *témoignage, que vous avez fait faire des dons par*

24 *les employés de votre groupe de sociétés au Parti*

25 *québécois.*

Page 227, lignes 1 à 25 :

1 R. *Oui.*

2 Q. [852] *Et vous avez dit que quatre-vingt-dix pour*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

3 cent (90 %) de ces dons auraient été remboursés.

4 R. Oui, c'est un chiffre.

5 Q. [853] Pouvez-vous nous dire quelle, quelle
6 catégorie d'employés participait à ce stratagème de
7 remboursement de vos entreprises?

8 R. Quelle catégorie?

9 Q. [854] Est-ce que c'était des employés du secteur
10 administratif de vos entreprises ou c'était des
11 personnes qui travaillaient comme ouvriers de la
12 construction sur vos chantiers?

13 R. Écoute, c'est pas moi qui a été chercher les
14 chèques, je les ai jamais vus. Ils ont été cueillis
15 par un de mes vice-présidents et ils ont été mis
16 dans une, dans une enveloppe et ils ont été livrés
17 à des différentes places.

18 Q. [855] Mais quelle catégorie d'employés avait droit
19 à un remboursement dans votre entreprise?

20 R. Bien, ça pourrait être, ça pourrait être tout. Ça
21 pourrait être chantier, ça pourrait être bureau, ça
22 pourrait être...

23 Q. [856] C'est pas limité à une catégorie
24 d'employés...

25 R. Non.

Page 228, lignes 1 à 25 :

1 Q. [857] ... en particulier?

2 R. Non.

3 Q. [858] Et est-ce que vous êtes en mesure de savoir
4 combien d'employés étaient utilisés dans ce
5 stratagème de remboursement?

6 R. Non.

7 Q. [859] Et est-ce que vos employés étaient remboursés
8 en argent comptant? Sous forme de bonus? Quelle
9 était la méthode de remboursement de vos
10 entreprises?

11 R. Je me suis pas occupé de ça mais c'est sûr que
12 c'était pas en argent comptant.

13 Q. [860] Donc, c'était...

14 R. Soit un chèque de remboursement... Il faut se
15 mettre dans le contexte de ces années-là. Nous, on
16 n'a jamais pensé que le remboursement d'un parti
17 politique, d'un don de parti politique, que c'était
18 quelque chose qui était illégal. On n'a jamais

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

19 *pensé ça. D'ailleurs, monsieur Fournier, en deux*
20 *mille dix (2010), a clarifié la loi. Il a dit*
21 *« qu'il semble y avoir une ambiguïté dans la loi*
22 *et, et il faut que je la corrige. » puis il l'a*
23 *corrigée. Je pense que c'est le Parti québécois,*
24 *ils l'ont corrigée, monsieur Fournier, Jean-Marc*
25 *Fournier, il l'a corrigée.*

Page 230, lignes 1 à 25 :

1 *R. Oui. On n'a pas déduit le montant de taxe, ça, je*
2 *suis pas mal, écoute, je suis pas mal sûr.*
3 *Q. [869] Et il y a eu aucun remboursement qui a été*
4 *maquillé, par exemple, sous forme de comptant ou...*
5 *R. Non. Pas de comptant.*
6 *Q. [870] C'est vraiment dans vos livres.*
7 *R. Oui.*
8 *Q. [871] Si on va dans vos livres, on va voir...*
9 *R. Oui.*
10 *Q. [872] ... qu'il y a eu des remboursements.*
11 *R. Vous allez voir ça qu'il y a eu des remboursements.*
12 *Q. [873] Et est-ce que...*
13 *R. Et je répète, on pensait pas que c'était illégal*
14 *dans, avant deux mille dix (2010).*
15 *Q. [874] Est-ce que vous, est-ce que ces dons que vous*
16 *avez faits au Parti québécois entre quatre-vingt-*
17 *dix-huit (98) et deux mille deux (2002) qui*
18 *totalisent environ treize mille dollars (13 000 \$)*
19 *par année, si on fait une moyenne, bon an mal an,*
20 *même on pourrait faire la même moyenne de quatre-*
21 *vingt-dix-huit (98) à deux mille onze (2011).*
22 *R. Hum hum.*
23 *Q. [875] Est-ce que ces dons-là sont la cause de*
24 *l'attribution des contrats publics que vous avez*
25 *obtenus?*

Page 231, lignes 1 à 25 :

1 *R. Non.*
2 *Q. [876] Alors, qu'est-ce qui a fait que vous avez*
3 *obtenu des contrats publics? Est-ce que ce sont les*
4 *donations qui ont été faites au Parti québécois?*
5 *R. Non.*
6 *Q. [877] Est-ce que c'est parce que vous étiez le plus*

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

7 bas soumissionnaire conforme?

8 R. Oui.

*9 Q. [878] Donc, est-ce qu'il y a un lien entre ces dons
10 faits au Parti québécois et le... qui sont autour
11 de treize mille dollars (13 000 \$) par année et le
12 dix huit point quatre millions (18,4) de contrats
13 que vous obteniez en moyenne par année?*

14 R. Non, il y a pas de lien.

*15 Q. [879] Est-ce qu'un représentant du Parti québécois,
16 entre mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996) et
17 deux mille trois (2003) vous a fait valoir une
18 promesse d'une subvention, d'un contrat public ou
19 d'un autre avantage en échange des contributions
20 que vos employés faisaient?*

21 R. Non.

*22 Q. [880] Vous avez dit dans votre témoignage que votre
23 motivation à contribuer aux partis politiques
24 provinciaux reposait sur la crainte d'ennuis
25 contractuels qui pourraient être causés aux*

Page 232, lignes 1 à 25 :

*1 affaires de vos sociétés. Est-ce que vous réitérez
2 ce...?*

3 R. Pourriez-vous répéter, s'il vous plaît?

*4 Q. [881] Vous avez dit que vous étiez motivé à faire
5 des dons aux partis politiques par la crainte de...
6 d'avoir des ennuis contractuels ou des représailles
7 et que c'est une forme de protection que j'ai
8 compris en quelque sorte, vous achetiez un
9 paratonnerre. Est-ce que je résume bien votre
10 pensée?*

11 R. Oui.

12 Q. [882] Oui?

13 R. Oui.

14 Q. [883] Donc, c'est comme une police d'assurance?

15 R. Exact.

16 Q. [884] C'est ça qui vous motivait?

17 R. Oui.

*18 Q. [885] Vous avez dit que cette crainte était héritée
19 de votre père.*

*20 R. Oui puis que... qu'est-ce qu'on connaît de
21 l'industrie.*

22 Q. [886] Et votre père, lui, a fait la... votre père a

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

23 fait sa carrière pendant quelle période?

*24 R. Dans les années quarante (40), les années cinquante
25 (50), soixante (60), soixante-dix (70).*

Page 233, lignes 1 à 25 :

1 Q. [887] Donc, à une autre époque que vous?

2 R. Oui.

*3 Q. [888] Et est-ce que de mil neuf cent quatre-vingt-
4 seize (1996) à deux mille trois (2003) il est*

5 survenu un événement, une action ou un fait relié

6 au Parti québécois ou à l'un de ses représentants

7 qui aurait pu justifier le besoin pour vous de vous

8 acheter un paratonnerre?

9 R. Non.

10 Q. [889] Est-ce qu'il convient de dire, Monsieur

11 Accurso, que de mil neuf cent quatre-vingt-seize

12 (1996) à deux mille trois (2003), votre crainte

13 aura été essentiellement subjective?

14 R. Je l'ai pas testée, Madame, je le sais pas.

15 Q. [890] Donc, elle n'est pas appuyée par des faits,

16 des événements...

17 R. Non.

18 Q. [891] ... ou des actions ou des paroles qui

19 seraient reliés au Parti québécois?

20 R. Bien, on a fait les dons qui nous ont été demandés,

21 ça fait que j'ai pas testé le système. Si ta

22 colonne aurait été zéro, zéro, zéro, zéro, zéro,

23 peut-être que votre question, aujourd'hui, je

24 pourrais répondre différemment.

25 (16:03:51)

Page 234, lignes 24 et 25 :

24 Q. [895] Mais essentiellement, il y a jamais personne,

25 entre mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996) et

Page 235, lignes 1 à 25 :

1 deux mille trois (2003), qui a pu rendre votre

2 crainte objectivable?

3 R. J'ai pas testé le système.

4 Q. [896] Vous avez jamais eu de paroles...

5 R. Il y a pas...

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

6 Q. [897] ... représentants du Parti québécois...

7 R. ... disons il y avait pas de raison pour que
8 quelqu'un le fasse.

9 Q. [898] Personne au Parti québécois n'est venu vous
10 dire que si vous ne donnez pas...

11 R. Non.

12 Q. [899] ... vous allez perdre quelque chose?

13 R. C'est exact.

14 Q. [900] Bon. Et est-ce que parce que...

15 R. C'est les non-dits qui sont dangereux.

16 Q. [901] Oui, mais moi, j'aimerais ça savoir...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [902] Qu'est-ce que vous voulez dire par là?

19 R. Bien c'est parce que si quelqu'un... regarde, moi
20 j'ai été barré à l'Hydro-Québec pour soumissionner
21 une job de... d'envergure et puis une job qui était
22 à nous. Et c'est pas mal clair, c'était une
23 interférence politique, là, qu'on a eue. C'est pas
24 mal clair. Même, d'ailleurs, le... le monsieur il
25 l'a quasiment clarifié dans La Presse qu'on l'avait

Page 236, lignes 1 à 25 :

1 à l'oeil et puis on voulait s'assurer que... que...

2 tu sais, je pense que je l'ai l'article. Vous

3 l'avez sûrement vu en fin de semaine, là. L'article

4 dans La Presse de votre... monsieur... monsieur...

5 Q. [903] Laissez faire l'article, là. Si vous

6 pouvez...

7 R. Bien c'est parce que c'est... c'est ce monsieur-là

8 qui... qui est en charge du PQ actuellement qui...

9 qui l'a dit. « Regarde, on voulait pas qu'il soit

10 là. »

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Q. [904] Vous faites référence à un article de Denis

13 Lessard qui a été publié... ou de Philippe Tassira

14 Lessard, je pense, qui a été publié vendredi?

15 R. Exact.

16 Q. [905] Bon. Donc c'est... mais c'est pas une

17 connaissance personnelle que vous avez de ça?

18 R. Non.

19 Q. [906] Et vous faites référence à des événements qui

20 sont... qui seraient survenus en deux mille douze

21 (2012), n'est-ce pas?

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

22 R. *C'est ça.*

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [907] *Sauf que les non-dits, Maître Tremblay, si*

25 *vous me permettez...*

Page 237, lignes 1 à 25 :

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 *Oui.*

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [908] *... qu'est-ce que vous voulez dire? Vous*

5 *voulez dire que c'est dans la manière qu'on vous*

6 *approche, qu'on vous aborde, qu'on vous demande de*

7 *l'argent, vous comprenez que c'est mieux de payer?*

8 R. *Oui.*

9 Q. [909] *O.K.*

10 R. *Oui.*

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Q. [910] *Mais vous pouvez objectiver votre*

13 *compréhension sur quelles paroles, quels gestes,*

14 *quelles actions?*

15 R. *Bien j'ai dit c'est des non-dits, Madame.*

16 Q. [911] *Bon. Donc, vous avez pas d'actions, de*

17 *gestes, de paroles qui objectivent votre*

18 *motivation?*

19 R. *Non.*

20 Q. [912] *Maintenant, qu'est-ce que vous pouviez*

21 *craindre des pouvoirs publics puisque vous obteniez*

22 *l'ensemble de vos contrats en étant le plus bas*

23 *soumissionnaire conforme et que vous les exécutiez*

24 *avec compétence?*

25 R. *Je pense que... on a déjà couvert ça, mais ça me...*

Page 238, lignes 1 à 25 :

1 *ça me fait plaisir de le répéter. C'est très facile*

2 *pour un parti politique quelconque de... de*

3 *« staller » vos contrats qui sont pas octroyés, qui*

4 *a pas un règlement rapide de les... les*

5 *réclamations, les changements de commandes, qu'ils*

6 *vont te... pas te l'octroyer, ça va aller d'une*

7 *saison à l'autre. Le contrat va être retardé, il va*

8 *retourner en soumission parce que tu es le plus bas*

9 *soumissionnaire.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*10 Q. [913] Mais est-ce que ça vous est arrivé que la
11 gestion d'un contrat soit devenue plus malléable en
12 raison de vos contributions à un parti politique
13 provincial?*

*14 R. Non, non. J'ai aussi témoigné là-dessus, là. C'est
15 pas pour une aide; c'est juste pour pas qu'ils te
16 nuisent.*

*17 Q. [914] Bon. Alors est-ce que, dans le fond, vous
18 avez conclu à une commande politique en deux mille
19 douze (2012), du Parti québécois?*

20 R. Pourriez-vous répéter?

*21 Q. [915] Vous avez conclu à une commande politique en
22 deux mille douze (2012)...*

23 R. Oui.

24 Q. [916] ... du Parti québécois.

25 R. Oui.

Page 239, lignes 1 à 25 :

*1 Q. [917] Et l'affaire a commencé par une lettre votre
2 fils a reçue d'Hydro-Québec...*

3 R. Oui.

*4 Q. [918] ... et cette lettre, quelle était la date de
5 celle-ci?*

6 R. Je l'ai pas ici, là.

7 Q. [919] Alors est-ce que, elle était, elle avait...

8 R. C'était... c'était...

*9 Q. [920] ... été reçue le jour même de la conversation
10 ou avant la conversation?*

11 R. De la conversation avec?

*12 Q. [921] Le dix-neuf (19) septembre, la conversation
13 avec votre fils a eu lieu à seize heures quarante-
14 quatre (16 h 44) le dix-neuf (19) septembre.*

15 R. Oui, la lettre, on venait juste de la recevoir.

*16 Q. [922] Donc elle avait été reçue par fax, par
17 courriel, de quelle manière?*

*18 R. Ça a dû... de la façon que l'Hydro, je le sais pas
19 aujourd'hui, là, je suis pas assez proche de ça
20 comment est-ce qu'ils font, là, mais ils t'envoient
21 une lettre, là. Aujourd'hui sûrement c'est par,
22 c'est par... je le sais pas. C'est sûrement par
23 courriel avec une... avec une preuve solide par...
24 ou ça peut être une lettre enregistrée ça aussi,
25 là.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 240, lignes 1 à 24 :

1 *Q. [923] Est-ce que cette lettre-là est toujours*
2 *disponible? Est-ce que votre entreprise la possède*
3 *tout le temps?*
4 *R. Sûrement qu'elle est encore disponible.*
5 *Q. [924] Alors je vais vous demander de la produire...*
6 *R. O.K.*
7 *Q. [925] ... comme engagement numéro?*
8 *LA GREFFIÈRE :*
9 *88.*
10 *Me ESTELLE TREMBLAY :*
11 *Engagement numéro 88.*
12 *LA PRÉSIDENTE :*
13 *Q. [926] Alors si c'était possible de nous faire*
14 *parvenir cette lettre-là le plus tôt possible s'il*
15 *vous plaît.*
16 *R. Oui.*
17 *(16:09:29)*
18
19 *185E-88 Engagement du témoin Antonio Accurso de*
20 *fournir une lettre d'Hydro-Québec (re:*
21 *contrat de monsieur Accurso)*
22
23 *Q. [927] Alors, est-ce qu'il y a un délai, Maître*
24 *Belleau, qui...?*

Page 246, lignes 1 à 5 :

1 *cette date-là. Alors, Monsieur, est-ce que c'est*
2 *exact de dire que vous n'en savez strictement rien?*
3 *Que c'est une déduction que vous faites à partir*
4 *des élections du quatre (4) septembre?*
5 *R. C'est une bonne déduction.*

TÉMOIN A, 16 juin 2014

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 300, lignes 4 à 25 :

4 *Q. [623] J'ai compris. Maintenant, pouvez-vous me dire*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

5 au niveau de vos stratégies d'affaires, est-ce que
6 vous avez des stratégies comme chargé du
7 développement des affaires, une des premières
8 stratégies d'affaires que vous avez c'est d'aller
9 au cocktail pour vous rapprocher de votre
10 clientèle, n'est-ce pas?
11 R. Vous parlez des cocktails politiques.
12 Q. [624] Cocktails politiques, même cocktails de la
13 Chambre de commerce...
14 R. Oui.
15 Q. [625] ... cocktails de tous ordres, n'est-ce pas?
16 R. Oui.
17 Q. [626] Et c'est dans ces cocktails-là que ce soit
18 des cocktails politiques ou ailleurs que vous
19 rencontrez votre clientèle?
20 R. Entre autres, il y a pas seulement des cocktails
21 puisqu'on vivrait seulement le soir puis le jour...
22 Q. [627] Non, mais c'est une des stratégies?
23 R. C'est une de mes approches, en fait pour se faire
24 reconnaître, il faut se faire voir et donc, il
25 faut... il faut être disponible partout et par

Page 301, lignes 1 à 25 :

1 où il y a des activités où les clients potentiels
2 puissent se retrouver.
3 Q. [628] Donc, vous n'allez pas seulement dans les
4 cocktails politiques, vous allez également dans les
5 cocktails des Chambres de commerce, vous allez dans
6 tous les cocktails que votre région peut
7 susciter...
8 R. Des Fondations.
9 Q. [629] ... pour rencontrer les gens?
10 R. Exact. Des Fondations, des tournois de golf, et
11 caetera.
12 Q. [630] Vous êtes présent vous-même et vos collègues
13 sur le terrain, partout où besoin peut se faire
14 sentir?
15 R. Oui et lorsque je dois quand même, j'avais une
16 marge de manoeuvre étant professionnel de vingt-
17 cinq (25) ans d'expérience mettons, mais il fallait
18 quand même que je fasse autoriser certaines des
19 grandes implications quand même par mon supérieur
20 ou mes deux supérieurs, vous avez compris que j'en

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

- 21 *avais comme deux, Mario Martel et André Côté.*
22 *Q. [631] Alors, c'est autorisé et ça ne vous coûte*
23 *rien, Roche vous rembourse?*
24 *R. Oui, il y a toujours eu...*
25 *Q. [632] À chaque fois?*

Page 302, lignes 1 à 25 :

- 1 *R. ... je produisais une facture pour mes honoraires*
2 *une fois par mois et une facture pour mes dépenses*
3 *une fois par mois.*
4 *(17:37:08)*
5 *Q. [633] Madame Blanchette, pourriez-vous afficher la*
6 *pièce 178P-1878? Alors, pouvez-vous aller à*
7 *l'invitation, Madame Blanchette. Voilà. Je vois que*
8 *cette invitation-là est adressée à monsieur Mario*
9 *Martel, elle ne vous est pas adressée. Est-ce que*
10 *vous y êtes allé à ce cocktail-là?*
11 *R. C'est à l'époque où...*
12 *Q. [634] Mais ma question est toute simple, est-ce que*
13 *vous êtes allé?*
14 *R. Oui. J'ai pas le... j'ai pas le souvenir parce que*
15 *tout a été organisé avec Ernest Murray pour qu'on y*
16 *soit via le dix mille (10 000) de contribution*
17 *financière sauf que...*
18 *Q. [635] Vous avez pas le souvenir d'y être allé?*
19 *R. Je crois que... je crois qu'on a laissé tomber tous*
20 *les deux ce souper-là pour des raisons de pas se*
21 *faire voir à ce cocktail-là.*
22 *Q. [636] Vous vouliez pas vous faire voir. Donc, vous*
23 *auriez pas rencontré madame Marois, là, qui selon*
24 *le texte aurait une écoute attentive?*
25 *R. Écoutez, je n'ai pas le souvenir d'y avoir été,*

Page 303, lignes 1 à 25 :

- 1 *mais j'en ai tellement fait dans ma vie qu'on peut*
2 *se mêler, puis je ne peux pas vous dire si Mario*
3 *Martel y a été par contre. Parce que je ne gérais*
4 *certainement pas son agenda. Mais moi quand je me*
5 *questionne là-dessus, j'ai pas le souvenir d'avoir,*
6 *d'y avoir été. Puis je me trompe peut-être puis*
7 *finalement j'y ai été.*
8 *Q. [637] Mais je comprends que vous avez reçu cette*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

9 invitation-là, vous?

10 R. *C'est monsieur Martel qui me l'a transférée dans le
11 courriel que vous venez de présenter.*

12 Q. [638] *Mais le Parti québécois vous a pas invité*

13 *vous?*

14 R. *Non.*

15 Q. [639] *Et vous n'avez pas le souvenir d'y être allé?*

16 R. *Non. Bon.*

17 *17;38:57*

18 Q. [640] *Alors on va prendre maintenant l'invitation*

19 *du Parti libéral, 178P-1877. C'est monsieur*

20 *Lescelleur qui vous transmet ça. Je comprends que*

21 *encore là, vous êtes pas invité personnellement par*

22 *le Parti libéral, est-ce que j'ai raison?*

23 R. *Oui.*

24 Q. [641] *Et est-ce que vous y êtes allé?*

25 R. *Si je ne suis pas en copie, c'est parce que*

Page 304, lignes 1 à 25 :

1 *monsieur Lescelleur savait que je ne pourrais être*

2 *à Gaspé à ce moment-là.*

3 Q. [642] *Donc là, vous avez donné votre opinion sur*

4 *l'une et l'autre des invitations mais vous n'êtes*

5 *pas allé, ni à l'une, ni à l'autre de ces*

6 *cérémonies?*

7 R. *J'étais quand même au fait mais ce courriel*

8 *s'adressait pas à moi.*

9 Q. [643] *Parce que le procureur vous a demandé une*

10 *opinion...*

11 R. *Oui.*

12 Q. [644] *... sur le texte...*

13 R. *Qui est plus bas, là, non?*

14 Q. [645] *... 178P-1878 et ainsi que sur celui-ci,*

15 *178P-1877. Est-ce qu'il y avait une différence dans*

16 *votre lecture entre les deux invitations?*

17 R. *Est-ce que je peux lire le bas de ce courriel-là?*

18 *Celui où on propose une rencontre privée avec*

19 *monsieur Charest, oui.*

20 Q. [646] *Oui. Ici vous voyez qu'on présente une*

21 *rencontre privée. Est-ce qu'il est pas exact de*

22 *dire que l'invitation du Parti québécois ne*

23 *comporte pas d'invitation privée mais c'est une*

24 *invitation où il y a pas de catégorie d'invités?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

25 R. Elle est différente effectivement.

Page 305, lignes 1 à 25 :

*1 Q. [647] Vous voyez une différence entre les deux?
2 R. Puis je ne peux pas dire si mon vice-président,
3 André Côté, a assisté également.
4 Q. [648] Vous le savez pas.
5 R. Je ne contrôlais pas son horaire non plus.
6 Q. [649] Donc vous êtes pas en mesure de dire qu'est-
7 ce qui s'est passé dans l'un et l'autre des
8 événements?
9 R. Par la nature de la note, quand Claude Lescelleur
10 écrivait en notes majuscules, c'est parce qu'il
11 mettait une insistance sur sa recommandation. Donc
12 je suis, je serais porté à croire...
13 Q. [650] Donc dans ce cas-ci...
14 R. ... qu'il y a quelqu'un de chez Roche qui y a été,
15 je peux pas dire qui.
16 Q. [651] Dans ce cas-ci, c'était important d'y aller.
17 R. Oui.
18 Q. [652] Parce que c'était en lettres majuscules?
19 R. Hum.
20 Q. [653] Maintenant, est-ce qu'on peut revenir, Madame
21 Blanchette, à l'invitation 178P-1878 qui est
22 l'invitation du Parti québécois. Pourriez-vous
23 aller plus bas dans le texte, au dernier
24 paragraphe, ici. Alors :
25 Nous vous remercions à l'avance de*

Page 306, lignes 1 à 25 :

*1 votre soutien et espérons avoir le
2 plaisir de vous rencontrer lors de ce
3 dîner. Nous sommes d'ores et déjà
4 convaincus que madame Marois portera
5 une oreille attentive à vos
6 suggestions et vos préoccupations, et
7 que cette soirée, au profit du Parti
8 québécois, restera mémorable et
9 permettra d'établir des liens durables
10 entre vous et nous.
11 Est-ce que vous, vous trouvez normal que des
12 politiciens s'intéressent aux propos des gens qui*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

13 viennent les rencontrer?

14 R. Je vous dirais non dans le contexte de cette

15 demande-là puisqu'on...

16 Q. [654] Mais qu'est-ce qui est anormal, là, dans

17 cette lettre-là, Monsieur?

18 R. Parce qu'on sollicite une contribution politique

19 d'un électeur mais en sa qualité d'électeur et pour

20 ses convictions politiques, mais on s'adresse au

21 président de la compagnie, à son adresse de

22 travail. Qui plus est, on envoie en annexe, un

23 bordereau où on peut acheter autant de cartes qu'on

24 peut pour un souper, donc inviter presque toute la

25 ville de Québec.

Page 307, lignes 1 à 25 :

*1 Q. [655] Autant de cartes qu'on veut? On dit « le coût
2 par personne est de 1 000 \$ », oui.*

3 R. Oui, puis si vous descendez.

4 Q. [656] Revenez un petit peu plus haut, Madame

5 Blanchette. C'est bien écrit « Monsieur Mario

6 Martel ». L'invitation est bien faite à monsieur

7 Mario Martel. Je comprends qu'il a sa fonction mais

8 l'invitation n'est pas faite à Roche. L'invitation

9 est faite à monsieur Mario Martel. Est-ce que vous

10 voyez la même chose que moi?

11 R. Bien pour écrire dans une société, dans une

12 personne morale, lorsqu'on s'adresse à une personne

13 morale, faut quand même parler à une personne

14 physique et là on parle pas à n'importe qui, on

15 parle au...

16 Q. [657] Quand on s'adresse à une personne morale...

17 R. Oui.

18 Q. [658] ... on dit Roche Groupe conseil, adresse, à

19 l'attention de monsieur Mario Martel. Là ici on

20 fait juste l'inverse : monsieur Mario Martel,

21 président et chef de la direction, Roche. Vous

22 voyez pas une différence, vous voyez pas que

23 l'invitation est personnelle?

24 R. Pas du tout.

25 Q. [659] Vous voyez pas l'invitation personnelle?

Page 309, lignes 2 à 8 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

2 Q. [661] *Est-ce que c'est exact de dire, Monsieur, que*
3 *lorsque cette invitation vous est envoyée, madame*
4 *Marois dirige la deuxième opposition officielle, la*
5 *deuxième opposition, même pas l'opposition*
6 *officielle? Autrement dit, elle n'est pas en*
7 *situation d'accorder quelque contrat public que ce*
8 *soit?*

Page 309, ligne 25 :

25 Q. [663] *Alors, depuis les élections deux mille sept*

Page 310, lignes 1 à 25 :

1 (2007), le Parti québécois était la deuxième
2 opposition.
3 R. *Peut-être.*
4 Q. [664] *Oui.*
5 R. *L'intérêt...*
6 Q. [665] *Pas peut-être, c'est ça.*
7 R. *Oui. L'intérêt pour une entreprise, là, c'est si,*
8 *une fois qu'elle a décidé d'accepter une offre d'un*
9 *organisateur ou d'un collecteur de fonds comme ça*
10 *d'un parti, c'est de voir quelles sont ses chances*
11 *de tisser un lien avec le parti et, en même temps,*
12 *d'évaluer ses chances si le parti viendra au*
13 *pouvoir ou pas. Donc, j'espère que le Parti*
14 *québécois espérait gagner ses élections cet*
15 *automne-là. Ça n'a pas été le cas. Mais j'attire*
16 *votre attention sur le bon de commande où ce qui*
17 *est anormal, c'est le nom et le nom de l'entreprise*
18 *et l'adresse.*
19 Q. [666] *Mais si vous allez plus bas, l'adresse de la*
20 *personne aussi est demandée...*
21 R. *Oui.*
22 Q. [667] *... tout autant que l'adresse de*
23 *l'entreprise. C'est simplement de coordonner toutes*
24 *les personnes pour savoir où les rejoindre. Ce*
25 *n'est pas nécessairement une invitation à une*

Page 311, lignes 1 à 25 :

1 *entreprise, Monsieur. On voit très bien que c'est*
2 *une invitation à une personne.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

- 3 R. *Je m'inscris totalement en désaccord avec votre
4 point de vue.*
- 5 Q. [668] *C'est votre droit.*
- 6 R. *Ce bon de commande est fait à la même façon qu'un
7 bon de commande pour une chambre de commerce pour
8 acheter dix cartes pour remplir une table.*
- 9 Q. [669] ***Est-ce qu'il est exact de dire que, pendant
10 neuf années, le Parti québécois n'a jamais été en
11 situation d'octroyer un contrat public ou une
12 subvention à une municipalité puisqu'il était dans
13 l'opposition du quatorze (14) avril deux mille
14 trois (2003) jusqu'au quatre (4) septembre deux
15 mille douze (2012)?***
- 16 R. ***Pour les années que vous citez, vous avez raison.***
- 17 Q. [670] *Et est-ce que, à part monsieur Lelièvre ou
18 monsieur Murray, qui ont posé les gestes
19 inacceptables que vous nous avez rapportés, est-ce
20 qu'il y a d'autres députés au Québec qui vous ont
21 fait valoir des contributions politiques comme
22 monsieur Lelièvre vous l'aurait fait valoir?*
- 23 R. *Oui, j'avais mentionné Jean-Guy Paré qui demandait
24 des contributions politique également.*
- 25 Q. [671] *Jean-Yves Paré c'était?*

Page 312, lignes 1 à 25 :

- 1 R. *Jean-Guy Paré député de Lotbinière.*
- 2 Q. [672] *C'est le?*
- 3 R. *Le député de Lotbinière jadis.*
- 4 Q. [673] *Oui.*
- 5 R. *Je pense qu'il a abandonné.*
- 6 Q. [674] *Est-ce qu'il y en a d'autres que ces deux
7 personnes-là?*
- 8 R. *De l'époque où vous faites référence dans
9 l'opposition...*
- 10 Q. [675] *Non, je parle de tous les députés. Est-ce
11 qu'il y a d'autres députés que monsieur Lelièvre et
12 monsieur Paré?*
- 13 R. *Là, je pense que la Commission commence en quatre-
14 vingt-seize (96). Alors, de quatre-vingt-seize (96)
15 à...*
- 16 Q. [676] *De quatre-vingt-seize (96).*
- 17 R. *De quatre-vingt-seize (96) à deux mille trois
18 (2003) donc...*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

19 Q. [677] *Là, on parle de... Ma question s'adresse à
20 vous de quatre-vingt-seize (96) jusqu'à deux mille
21 onze (2011).*

22 R. *Bon. Puisque j'ai déjà nommé de deux mille trois
23 (2003) jusqu'à deux mille onze (2011) ceux qui me
24 viennent à l'esprit, j'ai nommé Jean-Guy Paré, j'ai
25 nommé Guy Lelièvre, Ernest Murray...*

Page 314, lignes 9 à 25 :

9 Q. [686] *Non, mais ma question, c'est : est-ce que
10 quelqu'un a eu un comportement semblable à monsieur
11 Lelièvre, c'est-à-dire de venir vous voir puis vous
12 dire : « Là, il y a eu des contrats publics qui ont
13 été accordés dans le comté. Donc là, il faudrait me
14 donner plus. » Est-ce qu'il y a eu un autre député
15 qui a fait ça?*

16 R. *Euh...*

17 Q. [687] *Parti québécois ou Parti libéral ou
18 adéquate, peu importe.*

19 R. *Oui. Des fois c'était très subtil.*

20 Q. [688] *Je vous parle d'une conversation similaire à
21 celle...*

22 R. *Similaire.*

23 Q. [689] *... que monsieur Lelièvre vous a tenue.*

24 R. *C'est déjà arrivé avec Jean-Guy Paré de me faire
25 valoir une demande, une contribution supérieure,*

Page 315, lignes 1 à 24 :

1 *parce que dans l'année qui avait précédé, BPR avait
2 obtenu... bien, BPR... une cliente de BPR avait
3 obtenu un mandat dont BPR allait réaliser la
4 réalisation du projet. Ça, c'est arrivé.*

5 *J'ai nommé Claude Belle... Claude Lachance
6 dans Bellechasse qui était... qui s'en occupait pas
7 personnellement - alors, ça a passé par son
8 personnel politique que je pourrais plus
9 nommer mais - qui sollicitait mais je vous dirais
10 d'une façon plus subtile, moins directe, sans faire
11 de...*

12 Q. [690] *Il vous a pas fait valoir expressément ce
13 lien...*

14 R. *Sans faire de lien.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 318, lignes 19 à 25

*19 Q. [699] Mais, monsieur Lelièvre, c'est en deux mille
20 six (2006), donc le Parti québécois était dans
21 l'opposition...
22 R. Oui.
23 Q. [700] ... donc pas en situation de donner des
24 contrats publics...
25 R. Oui.*

Page 319, lignes 1 à 25 :

*1 Q. [701] ... pour un bout, hein. Et monsieur Murray
2 aussi.
3 R. Oui, mais...
4 Q. [702] Le Parti québécois était la deuxième
5 opposition, donc pas en situation de donner des
6 contrats publics.
7 R. O.K. Vous avez...
8 Q. [703] Je comprends que vous travaillez sur un
9 placement à long terme, là...
10 R. Oui, tout... tout...
11 Q. [704] ... si je peux m'exprimer comme ça...
12 R. ... tous les...
13 Q. [705] ... c'est une prévision, mais ce sont des
14 gens qui étaient pas en situation de vous donner
15 aucun contrat.
16 R. Toutes les firmes - et, là, j'inclus pas juste
17 les... les ingénieurs, toutes les firmes ou les
18 fournisseurs de biens et services du Gouvernement
19 du Québec, qui participaient à ces campagnes de
20 financement-là, faisaient le même calcul à leur
21 façon. Je peux vous dire que dans un cocktail où il
22 y avait cent (100) personnes, il y avait pas cent
23 (100) ingénieurs, là. Il y en avait sept ou huit,
24 maximum. Mais, il y a un calcul qui se faisait
25 où... et, ça, c'était connu des parties. Si le*

Page 320, lignes 9 à 13

*9 Q. [707] Parce que je vois le temps filer. Quand vous
10 avez... vous allez dans un cocktail, est-ce que*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*11 c'est exact de dire que tous vos concurrents y
12 sont?
13 R. Presque tous.*

Page 320, lignes 21 à 25 :

*21 Q. [709] Quand vous avez engagé le fils de monsieur
22 Gaétan Lelièvre...
23 R. Oui.
24 Q. [710] ... ce dernier était pas candidat à une
25 élection ni député, n'est-ce pas?*

Page 321, lignes 1 à 25 :

*1 R. Non, il était directeur général de la ville.
2 Q. [711] Son garçon n'aurait pas gagné quinze mille
3 dollars (15 000 \$), comme vous le dites, mais cinq
4 mille cinq cent trente-six (5 536 \$)?
5 R. Oui, c'est un... c'est un... c'est un exemple que
6 j'ai donné sur... et peut-être que j'aurais pas dû
7 m'aventurer sur un montant, c'était le... Ce que je
8 voulais expliquer, c'est le... le but... le but
9 d'affaires recherché dans l'entreprise.
10 Q. [712] Par vous. Par vous.
11 R. Par l'entreprise, là...
12 Q. [713] Oui.
13 R. ... d'engager, à compétence égale mettons, le fils
14 d'un donneur d'ouvrage, c'est un bon placement.
15 Q. [714] Et c'est un... et vous l'avez engagé comme
16 signaleur.
17 R. Oui.
18 Q. [715] Il a fourni sa prestation de travail.
19 R. Il a fourni sa prestation.
20 Q. [716] Il a pas été payé plus cher qu'un autre.
21 R. Non, pas du tout.
22 Q. [717] Et son père n'était pas à ce moment-là
23 candidat à une élection ni député du Parti
24 québécois.
25 R. Effectivement.*

Page 323, lignes 20 à 25 :

*20 Q. [725] Je m'excuse, je vous ai pas posé une question
21 pour avoir votre opinion sur la société. Je vous ai*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

22 *demande si, vous, vous aviez profité du système en*
23 *encaissant dans vos poches les crédits d'impôt?*
24 *R. Oui, mais j'ai demandé à madame la présidente si je*
25 *pourrais faire une intervention puis je crois avoir*

Page 330, lignes 23 à 25

23 *Q. [743] Monsieur... je vais lui poser la question.*
24 *Monsieur, vous avez mentionné que les partis*
25 *politiques imposaient un pizzo à la société*

Page 331, lignes 1 à 25 :

1 *québécoise. Mais ça serait-il pas plutôt vous, avec*
2 *votre stratagème de fraude fiscale, qui a imposé un*
3 *pizzo à la société?*
4 *R. Non. Je ne m'inscris pas dans votre ligne de*
5 *pensée.*
6 *Q. [744] Parce que tout... tout le coût de cette*
7 *savante opération fiscale que vous faites de*
8 *concert avec Roche fait en sorte que la société*
9 *paie pour votre placement auprès des partis*
10 *politiques, ce que vous appelez un placement.*
11 *R. Je ne m'inscris pas dans votre ligne de pensée*
12 *parce que pour avoir été là au début des années*
13 *quatre-vingt-dix (90), avoir été impliqué dans le*
14 *financement par des gens de vos organisations, soit*
15 *un Parti québécois, un Parti libéral, la*
16 *sollicitation venait d'abord et avant tout des*
17 *partis politiques. Il y a pas une entreprise qui*
18 *aurait fait une approche pour donner cent mille*
19 *piastres (100 000 \$) à une organisation politique*
20 *pour juste pour le plaisir de le faire ou parce que*
21 *le président adhérerait aux valeurs morales ou*
22 *idéologiques du parti politique. Il y avait une*
23 *sollicitation auprès des entreprises et il s'est*
24 *installé une coutume qui faisait en sorte qu'année,*
25 *bon an mal an, la sollicitation se faisait, les*

Page 332, lignes 1 à 25 :

1 *contributions se faisaient puis à un moment donné,*
2 *il y a plus personne qui se posait la question*
3 *pourquoi on le faisait.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

4 Q. [745] *Mais ça, Monsieur, ça ne vous coûte*
5 *absolument rien à vous personnellement, même ça*
6 *vous rapporte de l'argent que les contribuables*
7 *vous remettent. Vous, Monsieur, dans toute cette*
8 *affaire-là, là, ça vous a rien... non seulement ça*
9 *vous a rien coûté, mais ça vous a rapporté.*
10 R. *Oui, le trois cents (300)... le trois cents dollars*
11 *(300 \$)...*
12 Q. [746] *Par année.*
13 R. *Oui.*
14 Q. [747] *Pendant quinze (15) ans.*
15 R. *Oui et... et là, j'aimerais demander à la*
16 *présidente de... de préciser quelque chose. C'est*
17 *ce qui a entraîné une grosse partie du problème,*
18 *c'est devenu tellement facile de trouver des prête-*
19 *noms à partir de mil neuf cent quatre-vingt-dix-*
20 *huit (1998). Les gens couraient après nous pour*
21 *avoir leur crédit d'impôts de trois cents dollars*
22 *(300 \$). Alors, les secrétaires, les ingénieurs,*
23 *tous ceux qui avaient dans leurs valeurs, puis ça*
24 *posait pas un problème et c'était un cadeau pour*
25 *eux le trois cents dollars (300 \$) de retour*

Page 333, ligne 1 :

1 d'impôts.

Contre-interrogatoire, Me MICHEL DÉCARY (16 juin 2014)

Page 361, lignes 7 à 25 :

7 Q. [818] *Est-ce que la décision a été arrêtée par la*
8 *firme de ne pas s'enregistrer?*
9 R. *Aller jusqu'à... à ma connaissance, puisque j'étais*
10 *consultant, je ne participais pas aux réunions,*
11 *mais ce que je comprenais, c'est que la firme ne*
12 *s'enregistrait pas parce que le travail technique*
13 *qu'on faisait lorsqu'on se présentait dans un*
14 *cabinet était de nature technique. Si le client est*
15 *là, si on a le mandat de la municipalité, si les*
16 *fonctionnaires sont là, si la rencontre est*
17 *demandée par le cabinet du ministre ou les*
18 *fonctionnaires, bien des fois il y a des comptes*
19 *rendus de réunions qui sont faits. Tout ça est fait*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*20 dans un cadre légal où on intervient comme
21 ingénieur et non comme lobbyiste. Les fois où on
22 intervient comme lobbyiste, c'est quand je...
23 mettons que j'aurais pu, moi, parler à Bruno
24 Lortie, là, pour aller le rencontrer pour régler un
25 problème, là je suis en lobbyisme. Je ne suis pas*

Madame GINETTE BOIVIN, 19 Juin 2014

Interrogatoire, Me SIMON TREMBLAY

Page 284, lignes 16 à 20

*16 Q. [892] Donc, en aucune façon vous êtes impliquée
17 dans la sollicitation, dans le financement de
18 partis politiques après votre départ du Parti
19 québécois?
20 R. Non.*

Page 287, lignes 10 à 16 :

*10 Q. [900] Alors, on pourrait dire que les deux
11 principales, les cocktails du printemps et de
12 l'automne et de temps en...
13 R. Et le bateau c'était le trois puis il y avait
14 quelques thématiques à l'occasion.
15 Q. [901] Ponctuellement. O.K.
16 R. Oui, ponctuellement.*

Page 293, lignes 12 à 22 :

*12 R. Milieu de vie c'est tout ce qui était pas pour nous
13 les gens d'affaires. Ça pouvait... les
14 professionnels.
15 Q. [925] Sectoriel.
16 R. Ça pouvait être les commerçants, ça pouvait être
17 tout ce qui n'englobait pas ce qu'on appelait le...
18 Q. [926] Donc, sectoriel.
19 R. Sectoriel. Nous, chez nous, c'était milieu de vie
20 puis à la fin, national, pour le financement
21 national, mais si vous voulez ça peut être le
22 financement sectoriel, mais c'était pas notre...*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 294, lignes 7 à 25 :

7 R. C'était... moi je dis toujours, comme la chambre de
8 commerce, c'était un milieu général de toutes les
9 personnes qu'on ne pouvait, qu'on n'allait pas voir
10 nécessairement. Ça pouvait être des bureaux
11 d'avocats, ça pouvait... Les gens, je veux dire,
12 parce que pour nous on se disait, « **Il doit y avoir**
13 **quand même des péquistes dans ces bureaux-là** ». **».**
14 Alors il y avait toujours une personne qui était
15 répondante, soit dans un bureau de comptables, dans
16 un bureau d'avocats. Ça pouvait être une boîte
17 d'ingénieurs, ça pouvait être d'architectes, ça
18 pouvait être... il y avait différents, comme ça,
19 différentes personnes qu'on... qui étaient plus
20 identifiées à une famille politique plus
21 particulière, si vous voulez.
23 Me SIMON TREMBLAY :
24 Q. [931] Donc je comprends qu'il y avait, quand vous
25 parlez de personnes répondantes, c'est qu'on

Page 295, lignes 1 à 8 :

1 identifiait peut-être dans chaque entreprise une
2 personne...
3 R. Oui.
4 Q. [932] ... avec une, on pourrait dire une
5 affiliation pour le Parti québécois, de sorte... et
6 « c'est un peu notre point de chute au sein de
7 l'entreprise ». **».**
8 R. Voilà.

Page 298, lignes 1 à 25 :

1 Q. [948] O.K. Peut-être nous expliquer un peu
2 quelle... quelle est cette règle-là ou qu'est-ce
3 que vous avez entendu en lien avec ce cent dollars-
4 là (100 \$) par employé.
5 R. Je connais pas comment c'est arrivé, comment ça
6 s'est discuté, avec qui ça s'est discuté mais je
7 l'ai entendu.
8 Q. [949] De monsieur Melançon?
9 R. Oui.
10 Q. [950] Ou d'autres personnes également?

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

11 R. *Il y avait peut-être d'autres personnes aussi, mais*

12 *je ne me souviens pas.*

13 Q. [951] *O.K. Vous, est-ce que c'est une technique que*

14 *vous avez utilisée...*

15 R. *Non.*

16 Q. [952] *... pour évaluer un peu les objectifs pour*

17 *les différentes entreprises?*

18 R. *Non. Ça a été une continuation peut-être, vous*

19 *savez, de dire, bien, comme les autres années mais,*

20 *moi, j'étais pas toute seule, là. J'avais une*

21 *équipe de gens, de solliciteurs qui, parmi eux,*

22 *avaient déjà des...*

23 Q. [953] *Des contacts.*

24 R. *... des contacts dans ces milieux-là.*

25 Q. [954] *Mais vous, personnellement, vous étiez*

Page 301, lignes 20 à 25

20 Q. [972] *Quand... Vous, personnellement, vous... vous*

21 *avez sollicité différentes firmes d'ingénierie.*

22 *Êtes-vous en mesure de nous en identifier un nombre*

23 *de firmes d'ingénierie que vous avez pu rencontrer*

24 *ou solli? Q. [973] O.K. Est-ce qu'il y en a d'autres?*

25 *Oui, il y a monsieur François Plourde de CIMA+.*

Page 302, lignes 2 à 18 :

2 R. *Chez...*

3 Q. [974] *Que vous en... que vous vous souvenez?*

4 R. *Chez Dessau, il y avait monsieur Denis Guindon.*

5 Q. [975] *O.K.*

6 R. *Qui, soit dit en passant, je l'ai connu quand même*

7 *avant qu'il soit dans des boîtes d'ingénieurs,*

8 *parce qu'il a travaillé au Parti québécois quand il*

9 *était très jeune.*

10 Q. [976] *O.K.*

11 R. *Très, très jeune.*

12 Q. [977] *Donc, sachant ça, j'imagine que c'est une*

13 *personne qui... ça va être une personne qui va être*

14 *répondante, compte tenu...*

15 R. *Oui.*

16 Q. [978] *... de ses allégeances. Ça peut aider,*

17 *j'imagine, s'il a un passé...*

18 R. *Oui.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Page 303, lignes 1 à 6 :

*1 R. Chez SNC-Lavalin, monsieur Cadotte, ça a été dans
2 les dernières années parce que moi, monsieur
3 Cadotte, c'était un attaché politique dans...
4 voyons! chez monsieur Perreault, le ministre
5 Perreault qui était au municipal, je crois, ou
6 Métropole, à la Métropole.*

Page 304, lignes 5 à 7 :

*5 R. Mais, moi, quand il est retourné chez SNC-Lavalin,
6 c'est là que j'ai appris qu'il était ingénieur, je
7 ne savais pas.*

Page 307, lignes 14 à 23 :

*14 R. Bien, je veux dire, déjà eux en partant, ils
15 pouvaient pas s'imaginer qu'il y avait pas
16 d'autre... qu'il y avait pas des péquistes dans ces
17 bureaux-là. Exemple, monsieur Parizeau, il disait
18 qu'on avait de l'argent à aller chercher dans ces
19 milieux-là, qu'il pouvait pas croire qu'il y avait
20 pas un architecte ou un avocat ou... qui était
21 péquiste, donc de les approcher, de faire des
22 démarches, ce qu'on a essayé de faire à travers les
23 solliciteurs, le groupe qu'on avait.*

Page 308, lignes 8 à 15 :

*8 R. BPR, avant quatre-vingt-seize (96), mais après...
9 avant quatre-vingt-seize (96) on avait quelqu'un.
10 Q. [1008] O.K.
11 R. Mais, après quatre-vingt-seize (96), j'ai... j'ai
12 pas de mémoire. Au national, je sais pas si c'est
13 en quatre-vingt-seize (96), quatre-vingt-dix-sept
14 (97), quatre-vingt-dix-huit (98), là, je ne me
15 souviens plus des années.*

Page 308, lignes 20 à 22 :

*20 Q. [1010] À ce sujet-là... Ah! On y reviendra plus
21 tard. Est-ce qu'il y a d'autres... AXOR?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

22 R. Ah! AXOR, oui.

Page 309, lignes 3 à 25 :

3 Q. [1013] Je vous ai laissé l'occasion de votre
4 mémoire, là, maintenant je vous aide un petit peu.
5 R. Monsieur Jacques Grenier.
6 Q. [1014] O.K. Genius, Michel Lalonde, il est venu
7 témoigner ici.
8 R. Michel Lalonde, bien sûr. Excusez-moi.
9 Q. [1015] Il n'y a pas de problème. Genivar, est-ce
10 que...
11 R. Genivar, oui, monsieur Pierre Shoiry et, à
12 l'occasion, monsieur Yves Lortie, à l'époque, une
13 certaine époque, mais il y a très longtemps.
14 Q. [1016] D'accord. Et Tecsub, est-ce qu'il y avait
15 quelqu'un de chez Tecsub?
16 R. Ah! Tecsub, mon Dieu! C'était... bien, il y avait
17 Denis Guindon, parce que Denis Guindon, avant
18 d'aller chez Dessau, a été dix (10) ans chez
19 Tecsub.
20 Q. [1017] Bref, sans faire la liste exhaustive, comme
21 vous l'avez dit, là, on... vous avez pas mal sonné
22 à toutes les portes puis essayé d'avoir une
23 personne-ressource dans toutes les firmes
24 d'ingénierie...
25 R. Absolument.

Page 310, ligne 25 :

25 Q. [1023] D'accord. Et quel genre de conversation...

Page 311, lignes 5 à 11 :

5 Q. [1024] Et est-ce que des fois... Année après année,
6 est-ce que, vous, vous gardiez le compte de... par
7 exemple, monsieur Lalonde, chez Génies, comment
8 qu'il vous amenait de... comment qu'il vous vendait
9 de cartes?
10 R. Il me semble que lui, de mémoire, c'était peut-être
11 vingt-cinq (25) cartes.

Page 311, lignes 20 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

20 R. *Si je me... Oui. Si je me souviens, c'est qu'il...*
21 *il prenait un certain nombre de cartes, il me*
22 *semble que c'est vingt-cinq (25), ça pouvait être*
23 *un peu plus, là. Et ce que je comprends c'est qu'il*
24 *en vendait à travers ses... je sais pas si on dit*
25 *ses fournisseurs, ses...*

Page 316, lignes 1 à 9 :

1 *huit ans, presque neuf ans parce que même dans la*
2 *dernière année, on... j'ai fait mon dernier*
3 *cocktail, puis je vais être franche avec vous, là,*
4 *j'avais bien senti que mes jours étaient comptés*
5 *depuis le mois de novembre quatre-vingt...*
6 Q. [1046] *Deux mille cinq (2005).*
7 R. *Deux mille cinq (2005), pardon.*
8 Q. [1047] *Soit...*
9 R. *À l'arrivée de monsieur Boisclair.*

Page 317, lignes 24 et 25 :

24 Q. [1055] *... donc Violette Trépanier. Elle vous*
25 *rencontre et elle nous dit que vous lui auriez dit,*

Page 318, lignes 1 à 13 :

1 *là, que... bien vous demandez peut-être si c'était*
2 *possible d'en faire un peu plus puis peut-être*
3 *qu'avec... si elle en faisait un peu plus, que le*
4 *purgatoire serait peut-être terminé parce que la*
5 *firme de Roche était bien identifiée au Parti*
6 *libéral, notamment compte tenu de Marc-Yvan Côté.*
7 *Est-ce que ce sont des choses qui vous disent*
8 *quelque chose?*
9 R. *Moi, je ne me souviens pas de... de lui avoir dit*
10 *ça. De lui avoir peut-être dit « un peu plus »,*
11 *c'est sûr que je devais le dire à peu près à chaque*
12 *personne que je rencontrais, mais ce bout-là, je ne*
13 *m'en souviens pas.*

Page 319, lignes 16 à 24 :

16 Q. [1060] *Pourquoi vous vous voyiez pas appeler*
17 *monsieur Marc-Yvan Côté?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

18 R. *Bien... oubliez pas, là, j'ai quinze (15) ans de*
19 *plus jeune, là, à cette époque-là puis monsieur*
20 *Marc-Yvan Côté pour... c'était quand même quelqu'un*
21 *qui était... qui avait une certaine prestance, qui*
22 *était... qui avait une réputation, tout ça. Moi, je*
23 *me trouvais bien junior, probablement. Je vous dis*
24 *ça, là...*

Page 320, lignes 1 à 16 :

1 *tellement... c'est parce que monsieur Côté vous*
2 *intimidait?*
3 R. *Peut-être. À l'époque.*
4 Q. *[1062] Ou parce qu'il était libéral?*
5 R. *Non. Non, parce que je pense que j'ai, dans toutes*
6 *ces années-là, je n'ai pas... libéral, peu importe*
7 *les couleurs, on se respectait comme personne, je*
8 *pense. Je pense pas. Il m'intimidait probablement à*
9 *cause de tout ce qui avait été... qu'est-ce qui*
10 *était dit, tout ça. C'était un homme clé, pour moi,*
11 *du Parti libéral. Mais c'est pas parce qu'il était*
12 *au Parti libéral. Il aurait été dans un autre*
13 *parti, ça aurait été la même chose. C'était plus...*
14 *Me SIMON TREMBLAY :*
15 Q. *[1063] C'est plus... c'est l'homme?*
16 R. *C'est l'homme qui... en tout cas.*

Page 320, lignes 22 à 25 :

22 Q. *[1065] Donc si on... disons qu'il faut solliciter*
23 *ou rencontrer les firmes; à quelle fréquence*
24 *rencontriez-vous vos personnes répondantes, comme*
25 *vous les appelez?*

Page 322, lignes 17 à 21 :

17 Q. *[1073] Peut-être, notamment, les firmes*
18 *d'ingénierie. On a parlé de Normand Trudel avec*
19 *madame Papineau. Est-ce que c'est quelqu'un aussi*
20 *que vous sollicitiez, ça?*
21 R. *Ah oui! Oui.*

Page 324, lignes 5 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

- 5 Q. [1080] Vous dites monsieur Trudel, vous saviez
6 qu'il allait aux activités du Parti québécois et du
7 Parti libéral et peut-être même de l'A...
- 8 R. Bien, le Parti libéral, il faut que je vous dise
9 que c'est dans les... moi, ça fait huit ans que
10 j'ai quitté, ça a été dans les dernières années que
11 je l'ai su. Puis même, pendant que je... maintenant
12 que je ne suis plus au parti, que j'ai su qu'il a
13 fait des cocktails avec le Parti libéral comme ça,
14 je ne le savais pas avant. Mais je sais qu'à la
15 fin, moi, de mon travail, il avait commencé à me
16 dire, c'est ça, qu'il s'occupait aussi du Parti
17 libéral, je pense un peu de l'ADQ mais...
- 18 Q. [1081] O.K. Donc, bref, c'est donc au... deux mille
19 trois (2003), quatre (2004), cinq (2005), six
20 (2006), on pourrait dire? Avant deux mille six
21 (2006)?
- 22 R. Oui, deux mille cinq (2005), peut-être.
- 23 Q. [1082] Deux mille cinq (2005), deux mille six
24 (2006)...
- 25 R. Oui.

Page 325, lignes 1 à 25 :

- 1 Q. [1083] ... que vous apprenez ça. Quelle est votre
2 réaction à ce moment-là? Est-ce que vous êtes
3 surprise? Et ma question est un peu dans ce sens-
4 là, est-ce que c'est la seule personne que vous
5 saviez qui avait...
- 6 R. Non, probablement qu'il y en a quelques-uns, là,
7 qui fréquentent... Mais, en général, je pense que
8 ceux qui sont plus chez les libéraux vont aux...
9 les libéraux, puis les gens qui sont plus près de
10 la famille péquiste, en général.
- 11 Q. [1084] Donc, est-ce que je dois comprendre, par
12 exemple, une entreprise va envoyer ses plus près du
13 PQ...
- 14 R. C'est ça.
- 15 Q. [1085] ... aux cocktails du PQ?
- 16 R. Oui.
- 17 Q. [1086] Et ses gens plus près du Parti libéral...
- 18 R. Bien c'est ce que je pense.
- 19 Q. [1087] Là, vous avez fait quand même ça pendant
20 seize (16), dix-sept (17) ans.

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

21 R. *Oui, oui, oui.*

22 Q. [1088] *Donc si vous le pensez, est-ce que je peux
23 considérer que vous êtes assez confortable...*

24 R. *Oui.*

25 Q. [1089] *... dans votre réponse?*

Page 326, lignes 1 à 26 :

1 R. *On voit les mêmes, à chacun de nos événements, on
2 voit les mêmes ou à peu près les mêmes personnes.*

3 Q. [1090] *O.K. Qu'est-ce qu'on se dit à ce moment-là
4 quand on est responsable du fi... on a une certaine
5 responsabilité au niveau du financement d'un parti
6 et qu'on sait que, bien, différentes personnes
7 viennent à nos activités mais vont également aux
8 activités de l'autre, d'un autre parti? Qu'est-ce
9 que vous avez, qu'est-ce que vous vous êtes dit
10 dans votre tête? Comment avez-vous réagi?*

11 R. *Bien d'abord, dans un premier temps, je pense
12 qu'ils ne nous le disent pas.*

13 Q. [1091] *Mais monsieur Trudel vous l'a dit.*

14 R. *Lui, oui.*

15 Q. [1092] *Bon, bien dans ce cas-là précis.*

16 R. *Oui, c'était...*

17 Q. [1093] *Comment avez-vous réagi ou qu'est-ce que
18 vous vous êtes dit? Est-ce que vous avez fait état
19 de ça à vos principaux ou au parti?*

20 R. *Bien j'étais à la... c'était à la fin, ça fait que
21 je me souviens pas si j'en ai informé ou non, parce
22 que là j'étais déjà, je pense, à la... en rupture,
23 à la fin, là - oup! Pardon - en rupture, donc... de
24 quitter le parti. Puis je vivais aussi des choses
25 personnelles parce que mon père était mourant.*

Page 327, lignes 1 à 25 :

1 Q. [1094] *O.K.*

2 R. *Ça fait que je vais être franche avec vous, là...*

3 Q. [1095] *Donc, vous vous en souvenez pas si vous avez
4 fait...*

5 R. *Non.*

6 Q. [1096] *... état de ça au parti.*

7 R. *Je m'en souviens pas.*

8 Q. [1097] *Vous personnellement, quelle a été votre*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

9 réaction? Comment vous voyiez ça, un entrepreneur
10 dans le domaine de la construction qui fréquente
11 les différentes activités de financement des
12 différents partis politiques?
13 R. Bien, c'est sûr que je trouve ça un petit peu
14 bizarre, mais qu'est-ce que vous voulez, moi, je
15 peux pas obliger... Je veux dire, c'est lui qui
16 décide de faire ça comme ça. Moi, je veux dire,
17 personnellement c'est sûr que je suis pas habituée
18 à ça parce que dans le... **dans le groupe qui**
19 **m'aidait, pour la plupart ils étaient plus de notre**
20 **famille.** Donc, quand je l'ai su pour lui, moi, je
21 pensais qu'il était plus nationaliste et de
22 notre... la famille politique, puis là j'apprends
23 qu'il fait d'autres. Mais, je le prends pas pour un
24 traître pour tout ça. Je comprends que, à tous
25 azimuts, il veut se faire voir puis se faire valoir

Page 328, lignes 1 à 25 :

1 pour être bien vu.
2 Q. [1098] O.K. Monsieur Trudel, lui, est-ce que
3 vous... combien... est-ce que vous vous souvenez
4 combien de billets il pouvait acheter, lui, pour
5 une activité?
6 R. Ah! C'est un vingt-cinq, trente (25-30) billets, je
7 crois, qu'il vendait aussi.
8 Q. [1099] Comment que... je peux conjuguer le fait
9 qui... vingt-cinq à trente (25-30) billets, mais
10 vous me dites qu'il y a pas de vice-président
11 développement des affaires parce que lui-même...
12 lui-même va aux activités, donc il...
13 R. Oui, mais il en fait beaucoup, là. Chacun, là... il
14 y a le national, mais il y a dans les
15 circonscriptions aussi, là. Lui, où il habite, il y
16 a différentes circonscriptions autour, là, il y en
17 a plusieurs. Alors, ils sont sollicités par tous.
18 Puis beaucoup demandent aussi de vendre des billets
19 aussi, ça fait qu'ils sont sollicités au niveau
20 milieu de vie national, ils sont sollicités aussi
21 par les circonscriptions où leur entreprise est
22 située...
23 Q. [1100] Oui.
24 R. ... où ils habitent et autour où ils font affaire

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

25 avec

Page 330, lignes 1 à 25 :

1 R. Hum, hum.
2 Q. [1107] ... malgré ça, il vous achète vingt-cinq à
3 trente (25-30) billets. Ça a pas sonné une cloche,
4 ça, à l'effet que qu'est-ce qu'il va faire...
5 vingt-cinq à trente (25-30) billets, c'est quand
6 même beaucoup pour...
7 R. Il les achète pas, là, il fait pas...
8 Q. [1108] Il les vend.
9 R. Il les vend...
10 Q. [1109] O.K.
11 R. ... à ses... à son réseau, soit... je sais pas si
12 c'est des gens qui étaient en relation avec... des
13 fournisseurs ou des gens qui collaborent, je veux
14 dire, au niveau de son travail aussi, dans... comme
15 entrepreneur. Je sais qu'il en vend, il les achète
16 pas que pour lui, ça c'est sûr.
17 Q. [1110] O.K. Et ça m'amène à la prochaine question.
18 Puis ça va pour monsieur Trudel ou les autres
19 firmes, donc vous me dites qu'ils achètent vingt-
20 cinq (25), trente (30), quarante (40), bien...
21 R. Oui, oui.
22 Q. [1111] ... même plus, on sait plus trop pour Dessau
23 ou SNC, par exemple. La remise de l'argent se fait
24 comment?
25 R. En chèque, toujours.

Page 331, lignes 1 à 25 :

1 Q. [1112] En chèque. À vous, à votre attention? On
2 vous le remet à vous?
3 R. Pas toujours parce que des fois ils en remettent au
4 fur et à mesure. Ça dépend de chacun, comment
5 qu'ils fonctionnent.
6 Q. [1113] O.K.
7 R. Il y en a que... monsieur Lalonde, un exemple, lui,
8 quand il avait tous ses billets de vendus, quelques
9 jours avant l'événement, il venait les porter ou il
10 me rencontrait pour me les donner. Dans d'autres...
11 d'autres, ils en donnaient une partie avant, le
12 soir de l'événement, puis des fois ça traînait. On

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

13 *était payé ou remboursé, je sais pas le mot, là,*
14 *pas « remboursé », mais je veux dire, payé les*
15 *billets quelques jours, quelques semaines après*
16 *même l'événement. D'autres... Vous savez, chacun*
17 *avait sa... sa manière de fonctionner puis...*
18 *Q. [1114] Non, mais dites-nous un peu des exemples,*
19 *là, différents exemples. Sans me dire « lui, il*
20 *faisait comme ça, lui, il faisait comme ça », les*
21 *différentes façons que vous avez pu constater, là,*
22 *on pourrait dire de quatre-vingt-seize (96) à deux*
23 *mille six (2006).*
24 *R. Bien, c'est comme ça. D'autres me rencontraient, me*
25 *remettaient les chèques dans un lunch, puis ils*

Page 332, lignes 1 à 25 :

1 *disaient : « Bien, le soir du cocktail, on te*
2 *remettra l'autre partie. » D'autres fois : « Bien,*
3 *écoute, là, ça va aller un petit peu plus tard,*
4 *mais... » En tout cas, on vivait avec ça, quand ils*
5 *nous remettaient les chèques qu'ils nous disaient.*
6 *Q. [1115] Puis de mémoire, là, c'est quoi le plus*
7 *grand nombre de chèques qu'on vous a remis en une*
8 *fois? Le nombre de chèques et non de l'argent, là.*
9 *R. Oui. Non, non, mais on en a... moi, c'est jamais en*
10 *argent. Donc, en chèques...*
11 *Q. [1116] Vingt-cinq (25), peut-être?*
12 *R. J'essayais... j'essaie de me souvenir.*
13 *Q. [1117] Mais approximativement. Est-ce que c'est un,*
14 *quinze (15), vingt (20)...*
15 *R. Ça a jamais été...*
16 *Q. [1118] ... cinquante (50) ou deux cent cinquante*
17 *(250)?*
18 *R. C'est jamais d'un seul coup.*
19 *Q. [1119] O.K.*
20 *R. Peu importe, là, c'est jamais. C'est toujours en*
21 *plusieurs étapes.*
22 *Q. [1120] Donc, par exemple, monsieur... si on prend*
23 *le cas de monsieur Lalonde toujours...*
24 *R. Oui.*
25 *Q. [1121] ... il vous en a vendu vingt-cinq (25)...*

Page 333, lignes 1 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

1 R. Lui...

2 Q. [1122] ... il peut vous remettre ça en deux coups,
3 disons, un coup de douze (12) puis un coup de
4 treize (13)?

5 R. Oui, mais lui, en général, il vendait... il était
6 très assidu puis il venait... Admettons que
7 l'événement avait lieu le mercredi, je dis
8 n'importe quoi, là, parce que je m'en souviens pas,
9 (inaudible) un lundi...

10 Q. [1123] Non, mais ça va, c'est pour qu'on se
11 comprenne, là.

12 R. Lui, il s'arrangeait pour que la semaine qui
13 précédait, donc le jeudi ou le vendredi ou le... il
14 venait porter ses chèques ou il me rencontrait, il
15 me donnait ses chèques. C'était le seul. Les autres
16 c'était toujours en plusieurs fois puis... comment
17 je dirais ça, donc? Souvent il fallait rappeler
18 pour dire : « Bien, vous n'oubliez pas, parce que
19 vous avez pas tout payé vos billets », ou des
20 choses comme ça.

21 Q. [1124] Et, à ce moment-là, c'est quoi, lors de
22 l'activité, ils arrivaient puis ils vous payaient
23 le reliquat, la différence?

24 R. Bien, c'est-à-dire, on avait des bénévoles à la...
25 il y avait une table, par lettres alphabétiques.

Page 334, lignes 1 à 25 :

1 Puis les gens se présentaient puis donnaient les
2 chèques aux bénévoles qui étaient là.

3 Q. [1125] Vos différents contacts, madame Papineau
4 nous a parlé que vous gardiez vos différents
5 contacts dans une espèce de rolodex, là.

6 R. Non, j'avais pas... bien, elle, elle a dit ça mais
7 c'était pas ça du tout. C'était... bien, c'est ça,
8 c'était bien manuel. Et puis, moi, de toute façon,
9 je veux dire, c'était juste des noms de personnes-
10 ressources, comme je viens de vous donner : Denis
11 Guindon chez Dessau...

12 Q. [1126] Vous aviez ça dans vos notes. Elle
13 parlait...

14 R. C'est ça.

15 Q. [1127] ... lors de la rencontre, là.

16 R. C'est ça.

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

- 17 Q. [1128] Vous aviez ça dans vos notes puis vous lui
18 donniez...
19 R. C'est ça.
20 Q. [1129] Vous avez donné... vous lui avez donné,
21 pardon, une vingtaine de noms?
22 R. Bien, moi, je... dans ma tête c'était une quinzaine
23 mais, écoutez, là...
24 Q. [1130] Oui, quinze (15), vingt (20), je pense qu'on
25 s'entend là-dessus.

Page 335, lignes 1 à 25 :

- 1 R. On s'obstinera pas pour quatre, cinq noms de plus,
2 on s'entend, là.
3 Q. [1131] On s'entend là-dessus. Ce sera pas très
4 long. Est-ce que vous vous faisiez un devoir
5 d'indiquer à ces différentes personnes là, là, que
6 ça devait être des chèques personnels...
7 R. Oui.
8 Q. [1132] ... puis leur rappeler les règles
9 électorales?
10 R. Les qualités d'électeurs. C'est-à-dire...
11 Q. [1133] Dites-nous exactement c'est quoi
12 l'avertissement ou le rappel que vous leur faisiez.
13 R. C'est de voir... de faire toujours des chèques
14 personnels, c'était les qualités d'électeurs,
15 d'être résidant du Québec, des chèques personnels.
16 C'était, à l'époque, si ma mémoire est bonne, parce
17 que là il y a eu tellement de changements, c'était
18 trois mille... maximum, c'était trois mille dollars
19 (3000 \$) par personne par parti. Mais, moi, ce que
20 je vous parle, ça...
21 Q. [1134] C'est quand vous étiez là, on s'entend.
22 R. Il y a huit ans, dix (10) ans, là, parce que depuis
23 je sais que ça a beaucoup changé, j'ai pas suivi.
24 Q. [1135] Non, ça va, on s'en tient à votre période.
25 Donc, vous rappeliez que ça devait être des chèques

Page 336, lignes 1 à 25 :

- 1 personnels.
2 R. Toujours.
3 Q. [1136] Électeurs. Est-ce que vous indiquez que les
4 gens ne devaient pas être remboursés, quand vous

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

5 sollicitez les entreprises?

*6 R. Ils ne nous parlaient pas de ça. Moi, ce que je
7 vous parle c'est... Ça fait huit ans que j'ai
8 quitté...*

9 Q. [1137] Oui.

*10 R. ... ce qu'on parle, c'était dix (10) à quinze (15)
11 ans.*

12 Q. [1138] Oui.

*13 R. Il y a dix (10), quinze (15) ans, on me parlait
14 pas... on me disait : « Ah! c'est pas facile, en
15 tout cas », en voulant dire, c'est pas facile de...*

*16 de rassembler des chèques, je sais pas de quelle
17 manière. C'est un peu comme s'ils disaient :*

*18 « Bien, je vais en parler à mon associé », ça veut
19 dire quoi? « Je vais en parler à ma femme », « Je
20 vais en parler à mon mari », ça, ça dit rien.*

*21 Alors, moi, je l'ai su après la Commission Gomery
22 et avec le Rapport Moisan. Et on m'a jamais parlé
23 qu'ils remboursaient et surtout de quelle manière
24 ils le faisaient. Ça, je ne le savais pas.*

25 Q. [1139] Mais ma question c'est : Est-ce que, vous,

Page 337, lignes 1 à 25 :

*1 vous avez déjà mentionné aux gens des milieux de
2 vie que vous rencontrez (sic), que vous
3 sollicitez...*

*4 R. Toujours des chèques personnels. Ce que je vous ai
5 dit.*

6 Q. [1140] C'est ça, mais vous ne leur disiez pas...

*7 puis c'est simplement une question, vous ne leur
8 disiez pas de ne pas... de ne pas rembourser leurs
9 employés puis il fallait s'assurer que la personne
10 qui faisait le chèque n'était pas remboursée?*

*11 R. On parlait pas de ça. Moi, je disais : « C'est un
12 chèque personnel. » On parlait pas de remboursement
13 ou... à l'époque, non.*

*14 Q. [1141] D'accord. Quand vous ramassiez les chèques,
15 est-ce que vous regardiez un peu les montants pour
16 savoir c'était combien, si ça respectait... si
17 c'était les bons montants, si c'était les bons
18 chèques, bref, est-ce que vous vérifiiez un peu
19 qu'est-ce qu'il y avait à l'intérieur de
20 l'enveloppe?*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

21 R. *Bien, pas toujours, parce que quand c'est dans une*
22 *heure de lunch et qu'on est dans un resto ou on*
23 *est... j'étais pas pour commencer à ouvrir*
24 *l'enveloppe puis calculer tout ça.*
25 Q. [1142] *Non, mais en sortant du resto, dans votre*

Page 340, lignes 6 à 17 :

6 R. *Depuis la rencontre du mois de mars, je... j'ai...*
7 *je me suis souvenue, là, parce que je me souvenais*
8 *pas des montants, surtout au niveau du financement*
9 *populaire. Donc, dans les années de quatre-vingt-*
10 *dix-sept (97) à deux mille deux (2002), deux mille*
11 *trois (2003), je crois, c'était une moyenne de*
12 *quatre... avec le financement national...*
13 *financement populaire, il y avait un quatre*
14 *millions quatre cents (4,4 M), quatre millions cinq*
15 *cent mille (4,5 M) qui se ramassait dans ces*
16 *années-là. Au pouvoir, parce que c'est les années*
17 *qu'on était au pouvoir.*

Page 341, lignes 12 à 18 :

12 R. *C'est... c'est ça, c'est que moi je me suis rendue*
13 *compte, là, avec ces chiffres-là, qu'en fait, les*
14 *objectifs qu'on me donnait annuellement, quand on*
15 *regarde ce qu'on ramassait avec le financement*
16 *populaire, c'était entre dix (10) et quinze pour*
17 *cent (15 %), le montant que moi je ramasse par*
18 *année, par rapport au financement total.*

Page 343, lignes 6 à 25 :

6 R. *Moi, je veux dire, c'est parce que je me souviens*
7 *pas, Madame la Présidente, je me souviens que*
8 *j'avais des objectifs, on rentrait, c'était*
9 *comptabilisé et c'était, après ça, avec le montant,*
10 *le montant du financement populaire puis ça faisait*
11 *un, admettons, comme je vous dis, la moyenne était*
12 *quatre millions quatre cent mille (4,4 M) ou cinq*
13 *cent mille (4,5 M) donc si je vais chercher dix*
14 *pour cent (10 %) c'est à peu près cinq cent mille*
15 *(500 000) par année, cinq cent mille (500 000).*
16 *L'année, je pense, qui a été la plus*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

*17 glorieuse au niveau du financement c'est, je pense,
18 c'est en quatre-vingt-dix-neuf (99) quand monsieur
19 Bouchard est, bien, il est arrivé, il était déjà en
20 poste, il était tellement vénéré, aimé, adoré, le
21 financement populaire dans les comtés a pété des
22 records partout, dans les comtés, partout où
23 monsieur Bouchard passait, c'est sûr que les
24 objectifs étaient atteints puis dépassés. C'est en
25 quatre-vingt-dix-neuf (99), je pense, la meilleure*

Page 344, lignes 1 à 8 :

*1 année de mémoire.
2 Donc cette année-là, moi, j'ai sûrement
3 atteint si c'est, admettons, douze-quinze pour cent
4 (12-15 %) du six millions (6 M), c'est sûr que
5 j'approchais plus le huit-neuf cent mille (8-
6 900 000), un million (1 M) peut-être cette année-là
7 mais, je vous le dis sous, avec des réserves parce
8 que c'est trop loin.*

Page 346, lignes 14 à 20 :

*14 R. Mais je me souviens pas, là, quand et puis... Mais
15 c'était toujours relié parce que ils achetaient
16 toujours des tables pour tous les événements puis,
17 ou des cartes pour les cocktails. Tout le monde
18 voulait, il a été un moment donné le bateau à
19 Québec, il aurait fallu que je le loue deux fois,
20 il était pas assez gros mais, là...*

Page 350, lignes 14 à 25 :

*14 Q. [1187] J'imagine qu'on... quand... que les
15 différentes personnes que vous sollicitiez, vous
16 leur disiez pas qu'ils allaient avoir des contrats
17 en échange ou...
18 R. Non.
19 Q. [1188] ... quelque façon que ce soit?
20 R. Il y avait aucune promesse.
21 Q. [1189] Bon. Toutefois, cependant, lorsque quelqu'un
22 vous appelait, que vous connaissiez notamment dans
23 le cadre de votre sollicitation, et vous exposait
24 un problème, est-ce qu'il vous est arrivé de le*

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

25 mettre en contact avec un attaché politique?

Page 351, lignes 1 à 25 :

1 R. Oui.

2 Q. [1190] C'est arrivé quelques fois?

3 R. Oui.

4 Q. [1191] O.K. Puis est-ce qu'on pourrait dire

5 également que pour les personnes que vous

6 connaissiez bien, que vous sollicitiez, bien, vous

7 a... vous aviez également une oreille attentive

8 lorsqu'ils exprimaient certaines doléances...

9 R. Oui.

10 Q. [1192] ... qu'ils pouvaient faire face, dans le

11 cadre de...

12 R. Oui.

13 Q. [1193] ... leurs activités commerciales?

14 R. Oui.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [1194] Vous avez dit qu'il y avait aucune promesse,

17 est-ce que c'est parce qu'on vous demandait quelque

18 chose que vous dites : « On ne leur faisait pas de

19 promesse? »

20 R. Bien, probablement qu'ils devaient s'atten...

21 écoutez...

22 Q. [1195] Ils devaient s'attendre à quoi?

23 R. Je le sais pas mais c'est sûr qu'ils devaient

24 s'attendre à quelque chose, mais on n'en faisait

25 pas de promesses, Madame la Présidente, de toute

Page 352, lignes 1 à 25

1 façon.

2 Q. [1196] Mais pourquoi dites-vous qu'ils devaient

3 s'attendre à quelque chose?

4 R. Bien parce qu'avec tout ce que j'ai entendu, ils

5 devaient s'attendre à quelque chose. Il y avait

6 des... peut-être des vrais militants, mais ils

7 étaient pas tous militants puis ils étaient peut-

8 être habitués à une certaine culture puis... mais

9 pour nous, non. En tout cas, moi, à mon niveau, je

10 parle pour moi, c'était... il y avait pas de

11 promesses.

12 Me SIMON TREMBLAY :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

13 Q. [1197] *Donc, je comprends, bref, donc... Est-ce que
14 vous mettiez en contact des fois des gens que vous
15 sollicitiez avec des élus?*

16 R. *Avec des élus?*

17 Q. [1198] *Des élus, des personnes élues.*

18 R. *Non.*

19 Q. [1199] *Donc, c'était seulement avec des attachés
20 politiques?*

21 R. *Oui, moi, c'étaient des gens de... des attachés
22 politiques.*

23 Q. [1200] *De quel ministère? Est-ce que vous vous
24 souvenez?*

25 R. *Ah! Ça pouvait être de...*

Page 353, lignes 1 à 25 :

1 Q. [1201] *C'était selon le besoin, j'imagine, que la
2 personne exprimait?*

3 R. *Oui, c'est ça, voilà.*

4 Q. [1202] *Ça fait que...*

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [1203] *Vous, vous étiez en charge du financement et
7 les personnes qui vous donnaient, il vous arrivait
8 de les mettre en relation avec un attaché
9 politique.*

10 R. *Oui. Mais pas moi toute... seulement, là.*

11 Q. [1204] *Non, non, je comprends.*

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. [1205] *Quand vous dites pas vous seulement, vous
14 voulez dire que?*

15 R. *Bien, je veux dire d'autres personnes au-dessus de
16 moi pouvaient le faire aussi, là.*

17 Q. [1206] *O.K. Donc, c'était pas seulement vous qui
18 faisiez ça.*

19 R. *Non, non, non.*

20 Q. [1207] *C'était quelque chose que... tout le monde
21 le faisait un peu au Parti québécois?*

22 R. *Tout le monde le faisait.*

23 Q. [1208] *Bien, tout le monde, je veux dire au niveau
24 de la permanence qui s'occupe de solliciter et
25 de... et de financer... et d'activité...*

Page 355, lignes 9 à 24 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

9 Q. [1218] Je vais vous... il y a trois... pour les
10 trois prochaines questions, c'est des... des
11 affirmations, vous allez me dire si c'est vrai ou
12 c'est faux. Monsieur Elie Saheb qui, en quatre-
13 vingt-dix-sept (97), arrive chez Hydro-Québec à
14 titre de directeur principal des projets
15 d'équipements, aurait reçu un appel de vous dans
16 lequel vous l'auriez... vous auriez demandé à le
17 rencontrer, ce qu'il aurait ultimement accepté. Et
18 ce que vous lui demandez, c'était si c'était
19 possible pour vous d'obtenir la liste des projets
20 qu'envisageait Hydro-Québec ou du moins le
21 département de monsieur Saheb, donc la liste des
22 projets, pas des contrats, mais des projets. Est-ce
23 que c'est quelque chose de vrai ou de faux?
24 R. Je ne me souviens pas.

Page 373, lignes 15 à 25 :

15 R. Bien probablement que des gens nous demandaient
16 qu'est-ce qui s'en venait, ils voulaient voir un
17 peu le portrait de ce qui s'en venait pour peut-
18 être, comment qu'on dirait ça, eux autres aussi
19 voir avec leur expertise si ils pouvaient pas aller
20 voir, probablement aller en appel d'offres ou des
21 choses comme ça, je présume. Mais ça m'a pas été
22 demandé quand même plusieurs fois.
23 Q. [1294] Mais vous, là, vous avez dit que vous
24 l'aviez pas tout le temps mais que parfois vous
25 l'avez eue. Qu'est-ce que vous avez fait avec cette

Page 374, lignes 1 à 25 :

1 liste-là?
2 R. Non, non, on n'a pas... Je voulais pas dire de la
3 liste des projets, je parle des réponses à des
4 questions que je posais. Mais c'était pas toujours
5 la liste des projets comme je vous dis.
6 Q. [1295] Non, mais tout à l'heure vous disiez que
7 vous avez, que c'est possible que vous avez demandé
8 une liste des projets.
9 R. C'était possible mais je m'en souviens pas.
10 Q. [1296] Qu'est-ce que vous faisiez avec cette liste-
11 là lorsque vous l'aviez?

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

12 **R.** *Mais c'est parce que moi, on me donnait pas cette*
13 *liste-là. On me donnait, on pouvait me dire par*
14 *téléphone, des fois...*

15 *Me SIMON TREMBLAY :*

16 *Q.* [1297] *Tel projet s'en vient.*

17 *R.* « *Tel projet s'en vient mais ça, c'est remis aux*
18 *calendes grecques, oublie ça. » ou des choses comme*
19 *ça mais qu'on m'envoyait une liste, je vous l'ai*
20 *déjà dit, je n'avais même pas de courriel, j'avais*
21 *même pas d'ordinateur. Ils m'envoyaient rien,*
22 *c'était par téléphone que ça se faisait.*

23 *M. RENAUD LACHANCE, commissaire :*

24 *Q.* [1298] *Bon, et vous, après ça, vous reveniez auprès*
25 *du donateur potentiel pour l'information*

Page 375, lignes 1 à 25 :

1 *(inaudible) donnée?*

2 **R.** *C'est ça. Mais c'était pas des très pointu, c'était*
3 *vaste, général.*

4 *Q.* [1299] *Puis les gens bénévoles qui travaillaient*
5 *avec vous, qui font de la sollicitation.*

6 *R.* *Oui.*

7 *Q.* [1300] *Est-ce que ces gens-là parfois*
8 *s'enquéraient, le projet, l'avancement de projet ou*
9 *de contrat, contrats à venir, quelque chose comme*
10 *ça. Est-ce que parfois certains de ces gens-là vous*
11 *en ont parlé à vous?*

12 **R.** *Oui, il y a des gens qui voulaient savoir si tel*
13 *projet qu'ils avaient entendu parler était mis à*
14 *l'avant, où s'en était rendu, c'est sûr qu'ils*
15 *voulaient avoir de l'information mais, je veux*
16 *dire, j'avais pas beaucoup d'information à donner*
17 *là-dessus parce que, de toute façon, je veux dire*
18 *les, pas les cabinets ou les, même souvent eux me*
19 *revenaient pas sur le, puis j'insistais pas non*
20 *plus, je veux dire, je voulais pas me faire dire*
21 *que j'étais harcelante ou des choses comme ça, ça*
22 *fait que je le demandais si c'était possible, on me*
23 *donnait des fois des réponses plus ou moins*
24 *générales mais, dans l'ensemble, comme je vous dis,*
25 *j'avais rien en papier, c'était au téléphone que ça*

Page 376, lignes 17 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

17 *Q. [1303] Puis les informations que vous avez*
18 *demandées parfois dans les cabinets politiques,*
19 *c'était de l'information essentiellement du domaine*
20 *public, là?*
21 *R. Oui, je demandais mais aussi, souvent, on les*
22 *mettait en relation avec la personne puis après ça*
23 *c'était eux qui communiquaient avec la personne.*
24 *Q. [1304] « On » veut dire...*
25 *R. Je veux dire...*

Page 377 lignes 1 à 16 :

1 *Q. [1305] ... la personne qui fait un don. Vous la*
2 *mettiez directement en personne avec la personne...*
3 *R. Non, non, ça pouvait être...*
4 *Q. [1306] ...au ministère ou...*
5 *R. Bien oui, le solliciteur.*
6 *Q. [1307] Le solliciteur?*
7 *R. Ou les gens. C'est ça, dire « Bien, écoutez,*
8 *appelez monsieur untel dans tel (inaudible) ».*
9 *Q. [1308] Mais c'était toujours de l'information du*
10 *domaine public dans le fond.*
11 *R. Oui.*
12 *Q. [1309] Quand vous en obtenez.*
13 *R. Oui, oui.*
14 *Q. [1310] Vous êtes sûre de ça? Oui?*
15 *R. Bien, enfin, de mémoire, moi c'est ça. C'était pas*
16 *des secrets.*

Page 378 lignes 14 à 25 :

14 *R. Donner un bon service aussi aux solliciteurs, tu*
15 *sais, je veux dire, ils nous aidaient, on essayait*
16 *de le mieux qu'on pouvait sans promesse, de*
17 *faire, d'avoir une certaine écoute puis d'essayer*
18 *de les aider mais, en bout de ligne, c'était pas,*
19 *ils étaient pas toujours contents parce que des*
20 *fois ils disaient « Ah! Bien, oui, ça nous a aidé*
21 *parce qu'on a parlé à telle personne. » mais ils*
22 *avaient pas toujours toute l'information qu'on*
23 *pouvait penser. 24 Q. [1315] Parce que si ça avait été de l'information*
25 *comme dit maître Tremblay, de l'information*

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Page 379, lignes 1 à 25 :

1 *publique, accessible à tous, vous auriez pas pris*
2 *la peine d'appeler au cabinet pour ne pas,*
3 *justement, passer pour être harcelante auprès d'eux*
4 *si c'est de l'information que vous êtes capable*
5 *d'obtenir autrement.*
6 *R. Oui, mais à ce moment-là, c'était pas comme ça que*
7 *ça se passait, Madame la Présidente. Je veux dire,*
8 *moi, je comprends ce que vous me dites. Aujourd'hui*
9 *vous pesez sur le bouton, on a accès à tout, on*
10 *sait plus vite, mais il y a dix (10) ans, là, puis*
11 *douze (12) ans, c'était pas tout à fait comme ça.*
12 *Il y a quinze (15) ans en tout cas du moins.*
13 *Q. [1316] O.K. Donc, l'information n'était pas*
14 *publique et vous deviez donc passer par le bureau*
15 *du cabinet.*
16 *R. Mais, des fois, ça l'était public, mais je ne le*
17 *savais pas, là. Il fallait que j'appelle puis des*
18 *fois on me disait « bien, on peut pas t'en parler*
19 *ou on t'en parle », mais c'était pas... C'est parce*
20 *que là vous me dites ça comme si c'était*
21 *systématique à chaque fois ou quelque chose comme*
22 *ça.*
23 *Q. [1317] Non, moi, je parle simplement les fois où*
24 *vous appelez.*
25 *R. Oui. Mais, c'était pas comme ça, là, à chaque fois*

Page 380, lignes 1 à 25 :

1 *qu'on appelait, puis j'appelais pas si souvent que*
2 *ça. Puis souvent on avait, comme j'appelais... on*
3 *avait une personne, je... qui était, je sais pas si*
4 *on peut dire « attitrée », c'est à cette personne-*
5 *là que je posais les questions, c'est cette*
6 *personne-là qui faisait les téléphones.*
7 *Me SIMON TREMBLAY :*
8 *Q. [1318] Une espèce d'agent de liaison entre le*
9 *parti...*
10 *R. C'est ça.*
11 *Q. [1319] ... et le personnel politique.*
12 *R. J'avais oublié ça, mais effectivement on en a eu*
13 *pendant... j'ai eu pendant quelques années, même un*
14 *ancien d.g., monsieur Pierre Boileau, qui, lui, je*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

15 L'appelais puis je disais, puis c'est lui qui

16 faisait le lien.

17 Q. [1320] La liaison.

18 R. Puis il me revenait avec des réponses quand il en

19 avait puis s'il pouvait me répondre.

20 Q. [1321] Donc, en résumé, vous faisiez pas ça tout le

21 temps.

22 R. Non.

23 Q. [1322] De temps en temps, puis des fois ça pouvait

24 être des informations publiques, des fois peut-être

25 un peu moins, ça dépendait. C'est du cas par cas,

Contre-interrogatoire, Me DENIS HOULE (19 juin 2014)

Page 386, lignes 17 à 24 :

17 R. Probablement mon dg. Puis je me souviens qu'entre

18 autres, j'avais monsieur Boileau, qui était... qui

19 a été le dg de quatre-vingt-neuf (89) à quatre-

20 vingt-quatorze (94) puis, après, qui a été un

21 conseiller spécial au stratégique... je me souviens

22 pas s'il était au grand cabinet ou chez monsieur

23 Landry puis qu'il était, lui, autorisé, si j'avais

24 besoin d'information, je l'appelais.

Page 387, ligne 25 :

25 R. Bien dans les années que lui était autorisé... pas

Page 388, lignes 1 à 4 :

1 autorisé, mais je veux dire qu'il avait ce rôle-là.

2 Parce que je me souviens plus, de quatre-vingt-

3 quatorze (94) à peut-être à quatre-vingt-seize

4 (96), jusqu'en quatre-vingt-seize (96)...

Page 390, lignes 17 à 23 :

17 Q. [1366] J'ai bien compris que de quatre-vingt-

18 quatorze (94) à deux mille trois (2003) mais on

19 peut dire quatre-vingt-seize (96) à deux mille

20 trois (2003), vous aviez la liste des attachés

21 politiques et des membres du cabinet de chacun des

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

22 ministères?

23 R. Oui.

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY (19 juin 2014)

Page 392, lignes 4 et 5 :

*4 183P-1934 : Analyse des contributions par parti
5 politique provincial (1997-2012)*

Page 394, lignes 20 à 25 :

*20 Maintenant que vous avez pris connaissance
21 de ça, vous avez dit tout à l'heure que vous
22 ramassiez environ dix (10) à quinze pour cent
23 (15 %) mais c'est dans tous les milieux de vie,
24 c'est pas seulement dans l'industrie de la
25 construction n'est-ce pas?*

Page 395, lignes 1 à 25 :

1 R. Non, non, tous les milieux de vie.

2 Q. [1381] Bon. Donc...

3 R. C'était toute la, mon objectif global.

*4 Q. [1382] Donc vous évaluez à peu près à cinq cent
5 mille dollars (500 000 \$) à peu près.*

6 R. Oui.

7 Q. [1383] Dans les meilleures années, c'est ça?

8 R. Cinq cent mille (500 000), oui. C'est cinq-six cent

9 mille (5-600 000), c'était dans les années et c'est

10 sûr qu'on a déjà été à sept cent (700) puis huit

11 cent mille (800 000) mais je pense c'est les années

12 où monsieur Bouchard était là.

13 Q. [1384] Monsieur Bouchard était premier ministre.

14 R. Oui, c'était un gourou. Il était vénéré et adoré.

15 Q. [1385] Bon. Alors vous, évidemment, vous faites pas

16 ça seule, n'est-ce pas?

17 R. Non.

18 Q. [1386] Alors vous avez une équipe autour de vous.

19 R. Oui.

20 Q. [1387] Vous, vous avez une équipe de gens qui sont

21 bénévoles?

22 R. Oui.

23 Q. [1388] Et cette équipe-là est constituée de combien

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

24 de personnes?

25 R. Selon les années, ça peut être, en moyenne c'est

Page 396 lignes 1 à 25 :

1 une dizaine de personnes mais c'est entre huit et

2 quinze (15), il y a des années c'est vingt (20)

3 mais...

4 Q. [1389] Avec qui vous travaillez...

5 R. C'est ça.

6 Q. [1390] ... dans votre fonction habituelle.

7 R. Oui.

8 Q. [1391] Je comprends donc que vous, vous vous

9 occupez principalement des cocktails.

10 R. Oui.

11 Q. [1392] Alors quand vous dites cinq cent mille

12 (500 000) dans les milieux de vie, c'est pas vous

13 seule qui faites ça?

14 R. Non, non, non.

15 Q. [1393] Vous faites ça avec un groupe.

16 R. Oui.

17 Q. [1394] Qui, lui, a des...

18 R. Montréal, Québec.

19 Q. [1395] Qui, lui, a des contacts dans des milieux de

20 vie comme vous dites.

21 R. Des réseaux.

22 Q. [1396] Je comprends que l'expression « financement

23 sectoriel » ça n'existe pas dans votre réalité à ce

24 moment-là. C'est l'expression qui est poétique, je

25 dirais, qui est utilisée au Parti québécois, c'est

Page 397, lignes 1 à 25 :

1 milieu de vie.

2 R. Oui, Madame.

3 Q. [1397] Et non pas secteur, c'est ça?

4 R. Non, nous autres, sectoriel c'était...

5 Q. [1398] Ça n'existe pas.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [1399] C'était plutôt l'expression consacrée.

8 R. C'est milieu de vie, financement milieu de vie.

9 Q. [1400] Donc vous voulez rejoindre les gens dans les

10 milieux de vie.

11 R. Dans leur milieu.

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

12 Q. [1401] Alors vous, vous coordonnez une équipe d'une

13 vingtaine de bénévoles, c'est ça?

14 R. Selon le nombre d'années.

15 Q. [1402] Et ces bénévoles-là ont des antennes...

16 R. Oui.

17 Q. [1403] ... dans les milieux de vie.

18 R. Oui.

19 Q. [1404] C'est ça? Et ces antennes-là ont, à leur

20 tour, des antennes dans les milieux de vie.

21 Autrement dit, chacune des personnes avec qui vous

22 travaillez a elle-même des contacts...

23 R. Oui, oui, des contacts.

24 Q. [1405] ... dans les milieux de vie.

25 R. Réseaux, leur...

Page 398, lignes 1 à 25 :

1 Q. [1406] C'est ça.

2 R. ... leur milieu de vie.

3 Q. [1407] Est-ce que vous, je vois que quand vous avez

4 quitté vous avez remis une liste de vingt (20) noms

5 à madame Papineau.

6 R. J'ai donné une vingtaine de noms à madame Papineau.

7 Q. [1408] Bon.

8 R. Bien, une vingtaine, elle, elle dit une vingtaine,

9 moi, d'après moi, c'était une quinzaine mais on ne

10 s'obstinera pas pour cinq, six noms.

11 Q. [1409] Mais les listes des bénévoles, ça, c'est pas

12 des listes constituées au sein du Parti québécois?

13 R. Bien, c'est les noms, elle-même elle l'a dit que

14 monsieur, je sais pas si c'est Simon Bissonnette

15 ou, lui avait donné déjà quelques noms ça fait que

16 moi c'était les mêmes noms. C'est toujours les

17 mêmes noms qui étaient autour de, moi je dis autour

18 de la table, pour vendre des tickets ou des cartes

19 ou des billets, comme vous voulez.

20 Q. [1410] Est-ce que vous avez des listes autres que

21 ces vingt (20) noms-là?

22 R. De sollicitateurs?

23 Q. [1411] Vous dites que quand vous êtes partie vous

24 aviez vingt (20) noms. Mais est-ce que vous aviez

25 des listes...

Page 399, lignes 1 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

1 R. Non.

2 Q. [1412] ... écrites qui circulaient au Parti

3 québécois puis qui faisaient partie...

4 R. Non.

5 Q. [1413] ... des dossiers du Parti québécois?

6 R. C'était les gens qui, qu'on voyait, qui vendaient

7 des tickets une fois ou deux par année. C'étaient

8 les mêmes personnes ou à peu près.

9 Q. [1414] Donc votre...

10 R. Il y a avait des nouveaux de temps en temps qui se

11 joignaient, une année ou deux, mais c'est sûr que

12 des fois on les revoyait pas, des fois on

13 revenait... qui revenaient mais c'était... c'était

14 à peu près toujours le même noyau de personnes.

15 Q. [1415] Alors, ramasser dix (10) à quinze pour cent

16 (15 %) c'est l'oeuvre de ces vingt (20) bénévoles-

17 là?

18 R. Oui. Bien, à... à Québec, il y a... À Montréal, il

19 y avait un certain nombre de personnes, mais à

20 Québec c'était une autre équipe.

21 Q. [1416] Une autre équipe de combien de bénévoles?

22 R. Un petit peu moins que Québec.

23 Q. [1417] Combien?

24 R. Peut-être sept à dix. Si, mettons, qu'on dit dix

25 (10), quinze (15) à Montréal, à Québec c'est un...

Page 400, lignes 1 à 25 :

1 pas la moitié mais presque.

2 Q. [1418] Bon. Les contacts de ces personnes-là, est-

3 ce qu'ils sont mentionnés sur une liste qui est en

4 dépôt à quelque part au Parti québécois?

5 R. Non, ce sont vraiment leurs gens, leur réseau,

6 leurs fournisseurs, leurs clients; c'est... je sais

7 pas trop, trop, mais c'était vraiment chacun leur

8 réseau.

9 Q. [1419] Donc, il y a pas eu d'effort de colliger

10 cette information-là lorsque vous étiez au Parti

11 québécois?

12 R. Non, je ne crois pas. Bien chacun veut garder

13 ses... ses contacts.

14 Q. [1420] Donc, c'étaient pas des contacts qui étaient

15 colligés dans des listes qui étaient tenues dans

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

16 *les registres du Parti québécois?*

17 *R. Non.*

18 *LA PRÉSIDENTE :*

19 *Q. [1421] Pourquoi vous dites chacun voulait garder*

20 *ses contacts? Est-ce qu'il y avait certain sens de*

21 *possession...*

22 *R. Peut-être.*

23 *Q. [1422] ... envers ces listes-là pour...*

24 *R. Bien, je veux dire, c'était plutôt... D'abord, on*

25 *le sait, que ce soit même dans la sollicitation que*

Page 402, lignes 7 à 25 :

7 *R. Probablement, si je... Oui, probablement.*

8 *Q. [1428] Bon. Est-ce que... Vous avez nommé des noms*

9 *qui sont des personnes dans les firmes de génie.*

10 *Alors, est-ce que l'un de Michel Lalonde, Yves*

11 *Cadotte, Gérard Laganière, France Michaud, Denis*

12 *Guindon, François Plourde, Pierre Shoiry, Normand*

13 *Trudel, vous a parlé d'obtenir un contrat public ou*

14 *une subvention en échange de leur effort de*

15 *sollicitation?*

16 *R. Non.*

17 *Q. [1429] Vous êtes certaine de ça?*

18 *R. Oui.*

19 *Q. [1430] Jamais quelqu'un vous a demandé en échange*

20 *d'un contribution un contrat public ou une*

21 *subvention?*

22 *R. Non.*

23 *Q. [1431] Est-ce que l'une des ces personnes vous a*

24 *demandé d'activer un processus d'octroi de contrat*

25 *public ou de subvention auprès d'un cabinet dans le*

Page 403, lignes 1 à 25 :

1 *cadre de leur effort de sollicitation?*

2 *R. Non, Madame. Non, Maître, pardon.*

3 *Q. [1432] Est-ce qu'entre mil neuf cent quatre-vingt-*

4 *seize (1996) et deux mille six (2006), l'une de ces*

5 *personnes vous a offert de l'argent comptant pour*

6 *du financement politique?*

7 *R. Non.*

8 *Q. [1433] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et*

9 *deux mille six (2006), l'une de ces personnes vous*

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

- 10 a offert de payer des dépenses électorales du Parti
11 québécois d'une façon cachée?
12 R. Non.
13 Q. [1434] Non?
14 R. Non.
15 Q. [1435] Entre quatre-vingt-seize (96) et deux mille
16 six (2006), est-ce que l'une de ces personnes vous
17 a demandé d'entrer en contact avec un ministre pour
18 solliciter l'octroi d'un contrat public ou d'une
19 subvention...
20 R. Non.
21 Q. [1436] ... en échange...
22 R. Non.
23 Q. [1437] ... de ce... de leur effort de
24 sollicitation?
25 R. Non.

Page 404, lignes 1 à 25 :

- 1 Q. [1438] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
2 deux mille six (2006), l'une de ces personnes vous
3 a demandé d'entrer en contact avec un attaché
4 politique pour obtenir un contrat public ou une
5 subvention en échange de... des efforts de
6 sollicitation?
7 R. Non, Maître.
8 Q. [1439] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
9 deux mille six (2006), vous avez été témoin d'un
10 acte de corruption de l'une de ces personnes ou
11 d'un représentant du Parti québécois, relativement
12 à l'octroi d'un contrat public ou d'une subvention?
13 R. Non.
14 Q. [1440] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
15 deux mille six (2006), il existait une filière qui
16 permettait à des gens qui faisaient de la
17 sollicitation d'activer l'octroi d'un contrat
18 public ou d'une subvention?
19 R. Non, Maître.
20 Q. [1441] De faire avancer des dossiers dans lesquels
21 ils étaient impliqués?
22 R. Non.
23 Q. [1442] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
24 deux mille six (2006) quelqu'un au Parti québécois,
25 qui est en autorité ou pas, vous a demandé de

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Page 405, lignes 1 à 25 :

1 trouver des prête-noms?

2 R. Non.

*3 Q. [1443] Est-ce que vous connaissez les stratégies de
4 remboursement qui ont été mises au jour par la
5 Commission?*

6 R. À l'époque, je ne le savais pas, maintenant...

7 Q. [1444] Vous l'avez appris de quelle manière?

8 R. Avec le rapport Moisan.

*9 Q. [1445] Est-ce que l'une des personnes que nous
10 avons nommées soit Michel Lalonde, Yves Cadotte,
11 Gérard Laganière, France Michaud, Denis Guindon,
12 François Plourde, Pierre Shoiry, Normand Trudel,
13 vous a informée qu'il y avait une stratégie de
14 remboursement des contributions politiques qu'ils
15 faisaient au Parti québécois?*

16 R. Pas à ce que je sache.

*17 Q. [1446] Pourquoi dites-vous « pas à ce que je
18 sache »?*

19 R. Bien, je veux dire, je me souviens pas.

*20 Q. [1447] Est-ce que vous voulez-vous mettre une
21 réserve?*

22 R. Non, non, pas du tout.

*23 Q. [1448] Parce que c'est quand même un fait qui...
24 qui mériterait d'être retenu, n'est-ce pas?*

25 R. Oui, mais au moment... on ne m'a jamais parlé de

Page 406, lignes 1 à 14 :

1 ça, enfin, moi, je l'ai pas entendu.

*2 Q. [1449] Est-ce qu'il est arrivé que les gens que
3 vous sollicitiez vous relayaient le reproche que de
4 donner au Parti québécois ne donnait rien à titre
5 d'avantage, de contrat public ou de subvention?*

6 R. Moi, je ne l'ai pas entendu.

*7 Q. [1450] Vous avez jamais entendu ça. Est-ce que...
8 c'est la deuxième fois que vous êtes interrogée par
9 les commissaires?*

10 R. Oui.

11 Q. [1451] Et par maître Simon Tremblay, sous serment?

*12 R. La première fois, c'était pas maître Simon
13 Tremblay, c'était maître Crépeau.*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

14 Q. [1452] C'est bien. Je n'ai plus de question.

Monsieur RÉAL LAPORTE, 10 septembre 2014

Contre-interrogatoire, Me ESTELLE TREMBLAY

Page 345, lignes 13 à 25 :

*13 Q. [973] Bonjour Monsieur Laporte. Je suis Estelle
14 Tremblay. Je représente le Parti Québécois.
15 J'aimerais vous questionner sur la décis... la
16 lettre qu'Hydro-Québec a adressée aux sociétés de
17 monsieur Accurso le dix-huit (18) septembre deux
18 mille douze (2012).
19 J'ai compris, n'est-ce pas, de votre
20 témoignage, qu'il y a eu aucune intervention
21 politique qui est reliée à cette lettre, ni de
22 près, ni de loin, ni directement, ni indirectement?
23 R. Vous avez bien compris.
24 Q. [974] J'ai bien compris. Maintenant, à la suite de
25 cette lettre que vous avez adressée aux sociétés de*

Page 346, lignes 1 à 15 :

*1 monsieur Accurso, est-ce que les sociétés de
2 monsieur Accurso ont porté plainte à Hydro-Québec?
3 R. On a reçu une lettre assez élaborée dans les jours
4 ou semaines qui ont suivi.
5 Q. [975] Alors je vais vous demander de la communiquer
6 à la Commission.
7 R. Pas de problème.
8 Q. [976] Est-ce que dans cette lettre-là, monsieur, la
9 société ou les sociétés de monsieur Accurso se
10 plainaient d'une intervention politique?
11 R. Elle a trois, quatre pages la lettre mais pas à ce
12 que je me souviens.
13 Q. [977] Pas à ce que vous vous souvenez. J'aimerais
14 que le témoin puisse s'engager à remettre copie de
15 cette lettre-là à la Commission.*

Page 347, lignes 22 à 25 :

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

22 *Q. [979] Maintenant, Monsieur Laporte, est-ce que*
23 *Hydro-Québec a modifié sa décision à la suite de la*
24 *plainte... à la suite de la plainte des sociétés de*
25 *monsieur Accurso?*

Page 348, lignes 1 à 8 : lignes 19 à 25

1 *R. Non.*
2 *Q. [980] Non. Est-ce qu'il y a un processus de*
3 *révision des décisions d'Hydro-Québec qui est en*
4 *place lorsqu'une pareille décision est en... est*
5 *donnée à un contractant?*
6 *R. Non. Dans les faits, c'est exceptionnel, il faut le*
7 *dire. Et la décision, on en discute avant de le*
8 *faire, donc c'est...*

Page 348, lignes 19 à 25 :

19 *Q. [983] Et cette décision n'a pas été modifiée*
20 *depuis?*
21 *R. Elle a été... la situation des entreprises en cause*
22 *mettons qui s'appelle maintenant Hexagone avec*
23 *toutes les révisions et ils ont reçu leur AMF, à*
24 *partir du moment où ils ont reçu leur AMF, pour*
25 *nous, ils redevenaient éligibles à... c'était*

PAGE 349, lignes 1 à 19 :

1 *satisfaisant pour pouvoir contracter avec nous.*
2 *Q. [984] Alors, ils sont redevenus éligibles à compter*
3 *de quelle date?*
4 *R. Oh! Ça, je peux pas vous dire, à partir du moment*
5 *où on a eu...*
6 *Q. [985] Au cours de l'année deux mille treize (2013)*
7 *ou deux mille quatorze (2014)?*
8 *R. J'imagine, c'est deux mille treize (2013), là, je*
9 *voudrais pas vous induire en erreur.*
10 *Q. [986] Est-ce que vous avez, vous... Hydro-Québec a*
11 *reçu une mise en demeure à la suite de cette*
12 *décision du dix-huit (18) septembre deux mille*
13 *douze (2012)?*
14 *R. Non.*
15 *Q. [987] Et il n'y a pas de procédures judiciaires qui*
16 *ont été entamées par les sociétés de monsieur*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

17 Accurso à la suite de cette décision.

18 R. Non.

19 Q. [988] Merci.

Madame FRANCE MICHAUD, 2 juin 2014

Interrogatoire, Me SIMON TREMBLAY

Page 36, lignes 11 à 25

11 R. Euh... c'est moi qui prends les devants. Moi, il

12 faut comprendre, j'arrive à Montréal, je connais...

13 Écoutez, déjà à Québec je suis mêlée dans les rues

14 puis dans... Un jour, je suis allée en Gaspésie

15 puis c'était marqué l'est par là, puis l'est par

16 là, tu sais, puis, je pensais qu'ils se trompaient,

17 là. Alors, connaissant très peu de gens, j'ai pris

18 contact avec des gens que j'avais entendu parler,

19 là : Ginette Boivin, Violette Trépanier.

20 Q. [124] Qui étaient qui? Qui sont ces personnes-là à

21 ce moment-là pour vous?

22 R. Ginette, elle travaillait pour le Parti québécois.

23 Je peux pas vous dire qu'est-ce qui était écrit sur

24 sa carte d'affaires, mais je savais qu'elle

25 s'occupait de financement.

Page 37, lignes 6 à 15 :

6 Q. [126] O.K. Comment avez-vous... avez-vous su que

7 les... madame Boivin et madame Trépanier

8 s'occupaient de financement pour leur parti

9 respectif?

10 R. J'arrive pas à me rappeler là, mais c'est... je

11 l'ai su. Il y a quelqu'un qui a dû me le dire.

12 Q. [127] À l'interne de chez... quelqu'un à l'interne?

13 R. Bien sûrement pas un compétiteur là, mais ça doit.

14 Q. [128] Mais vous n'avez pas de souvenir?

15 R. J'avais entendu ces noms-là, là.

Page 60, lignes 1 à 25 :

1 jamais pensé, là, que ces gens-là pouvaient faire

2 un coup de téléphone puis dire : « Tel contrat va à

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

3 Roche. » *Cependant, s'il y a quelque chose qui va
4 pas bien puis que, clairement, c'est... c'est pas
5 nous autres qui est dans le champ droit ou le
6 champs gauche, là, je me disais, si on peut avoir
7 des personnes - puis on n'avait pas grand monde
8 comme ça au Parti québécois - qu'on peut appeler
9 puis dire : « Écoutez là, là, c'est pas de
10 l'exagération ce qu'on... ce qu'on a demandé ou ce
11 qu'on veut faire. On n'a pas d'écoute. Il y a-tu
12 moyen que quelqu'un nous écoute? » C'était plus
13 pour ça.*
*14 Q. [233] O.K. Est-ce que vous diriez que, jusqu'à
15 cette période-là minimalement, vous avez pas
16 nécessairement un accès direct au cabinet du
17 ministre, du MAMROT ou du MTQ par exemple?*
18 R. Regardez, on a toujours eu...
19 Q. [234] Je compare peut-être...
*20 R. Non, on a toujours eu accès, que ce soit le PQ ou
21 le PLQ, là.*
22 Q. [235] O.K.
*23 R. C'est les maires. Moi... moi, là, ma façon à moi de
24 développer, là...*
25 Q. [236] Oui.

Page 61, lignes 1 à 25 :

*1 R. ... je... j'ai écouté d'autres personnes, là, puis
2 je sais qu'il y a des gens qui disaient « Ah! On
3 sait bien... » Moi, aller dire à un maire « je vais
4 m'occuper de tout ça, là » c'était comme y dire
5 « tu vaux rien ». Puis aller by-passer un député
6 puis dire « je vais me prendre les rendez-vous » je
7 pense pas... j'ai jamais senti que c'était la
8 volonté politique que les ingénieurs fassent ça.
9 Alors, j'ai toujours respecté l'ordre hiérarchique,
10 c'est-à-dire que c'est le maire qui est politicien,
11 qui représente une population, qui est élu député
12 dans son comté. Puis le député, qu'il soit peu
13 importe la couleur, quand il demande une rencontre
14 aux Affaires municipales, il va l'avoir sa
15 rencontre.*
16 Q. [237] O.K.
*17 R. Si c'est un ingénieur qui fait ça, c'est de manquer
18 de respect, puis c'est quasiment de se tirer dans*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

19 le pied pour moi.

*20 Q. [238] Vous préférez donc aller accompagner main
21 dans la main avec le député...*

22 R. Oui.

23 Q. [239] ... le maire et aller à la rencontre.

24 R. Puis leur expliquer aussi, leur expliquer. Parce

25 qu'une firme d'ingénieurs, ça sert à ça, là. Nous,

Page 62, lignes 13 à 25 :

*13 Q. [240] Non, je posais la question. J'essaie juste de
14 comprendre votre réponse précédente, quand je
15 demandais pourquoi faire un effort de... un effort
16 supplémentaire. Et votre réponse, c'est « bien,
17 parce que des fois il faut se rapprocher de ces
18 gens-là, ça peut... ça peut aider, ça peut aider. »*

*19 Donc, c'est dans cette optique-là que je vous
20 posais la question pourquoi jugiez-vous que ça
21 pouvait aider de vous rapprocher du Parti
22 québécois? Et là on est en deux mille deux (2002),
23 deux mille trois (2003).*

*24 R. Bien, c'est comme je vous dis, si à un moment donné
25 on a un problème dans un projet, là, puis qu'on a*

Page 63, lignes 1 à 9 :

*1 zéro écoute, là, puis qu'on veut pouvoir contacter
2 quelqu'un puis lui dire : « Toi, est-ce que t'es
3 capable de nous avoir l'écoute du directeur du
4 cabinet ou du responsable des programmes ou que ce
5 soit au ministère des Transports parce qu'on n'est
6 pas d'accord comment ça se déroule. Pour nous
7 autres, c'est pas optimal comment ça se passe. »
8 Bien, des fois, ces gens-là pouvaient... je l'ai
9 pas expérimenté, là, O.K., mais...*

Page 83, lignes 7 à 23 :

*7 Q. [315] Dites-moi, est-ce que vous savez pourquoi le
8 Parti québécois a remercié madame Boivin?
9 R. Bien, ça a été fait dans le temps où il y a eu des
10 allégations qu'elle demandait à des firmes
11 d'ingénieurs. T'sais! Je ne me souviens pas
12 exactement du contexte, mais c'était un contexte*

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

13 dans ce genre-là. Puis monsieur Boisclair lui a

14 dit : « Merci. Bonjour. »

15 Q. [316] Est-ce que c'est possible que ce soit relié à

16 l'histoire, justement, de contributions où...

17 R. Oui, oui.

18 Q. [317] ... il y avait des prête-noms?

19 R. Bien, il me semble que c'est une affaire de même.

20 Q. [318] C'est ça. Si, à ce moment-là, vous étiez

21 proche de madame Boivin, est-ce que vous avez

22 discuté de la notion de prête-nom avec madame

23 Boivin à cette époque-là?

24 R. Non. Parce que, moi, comme je vous dis, à chaque

25 fois, elle prenait le soin de me redire la loi

Page 84, lignes 1 à 20 :

1 électorale. Je trouvais ça tellement facile qu'on

2 prenne une personne comme elle ou comme Violette

3 Trépanieur puis qu'on dise on a réglé notre

4 problème. On serait pas assis ici si c'était vrai.

5 Q. [319] Mais que vu que vous vous sachiez que chez

6 Roche on utilisait des prête-noms, est-ce que vous

7 vous êtes pas dit quand vous avez su que madame

8 Boivin était congédiée à cause d'une histoire de

9 prête-nom que dans les faits pourquoi madame Boivin

10 alors que tout le monde sait qu'on fonctionne en

11 prête-nom, est-ce que ça ne vous est pas venu à

12 l'idée?

13 R. Bien on utilisait, on utilisait pas deux cent

14 cinquante (250) prête-noms premièrement.

15 Q. [320] Non, mais quelques-uns...

16 R. Oui.

17 Q. [321] ... étaient prête-noms clairement?

18 R. Oui. J'ai pas parlé de ça avec Ginette, moi je veux

19 dire... De lui dire une chose comme ça c'était de

20 la mettre plus dans l'embarras que d'autre chose.

Page 89, lignes 1 à 11 :

1 Donc, on va regarder maintenant davantage. Est-ce

2 que je me trompe, entre deux mille trois (2003),

3 deux mille six (2006), vous faites... vous avez pas

4 de tâches générales, vous rétablissez les ponts

5 avec le Parti québécois, vous créez une relation,

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

*6 si on veut, avec madame Trépanier, pour le Parti
7 libéral et vous faites un effort mais vous avez pas
8 de fonction en tant que telle chez Roche de
9 responsable, si on veut, au niveau national du
10 financement.
11 R. Exactement.*

Page 136, lignes 4 à 17 :

*4Q. [568] ... peut-être Lucie Papineau, peu importe,
5 là. La remplaçante...
6 R. C'est une ancienne député du Parti québécois.
7 Q. [569] C'est une possibilité. Donc, cette... la
8 remplaçante de madame Boivin, qui quitte en deux
9 mille six (2006), va être... de son propre chef, va
10 aller vous rencontrer?
11 R. Elle m'a appelée pour me rencontrer. Probablement
12 que madame Boivin lui a donné sa liste de contacts,
13 là.
14 Q. [570] O.K.
15 R. Puis elle m'a appelée pour venir me rencontrer
16 puis...
17 Q. [571] Qu'est-ce qu'elle vous dit ?*

Page 137, lignes 9 à 17 :

*9 R. Elle est venue, oui, une, deux fois, là. Elle m'a
10 appelée pour me parler d'activités, mais je vous
11 dirais que... La façon dont... dont Ginette Boivin
12 avait été remerciée, je vous l'ai dit ce matin,
13 moi, je trouvais pas ça correct. Alors, mes efforts
14 ont beaucoup diminué.
15 Q. [575] Auprès... auprès de ce parti-là ou auprès de
16 tous partis confondus?
17 R. Auprès de ce parti-là.*

Page 146, lignes 1 à 5 :

*1 R. Regardez, moi, je suis bien naïve puis je suis bien
2 niaiseuse, là, puis j'ai pas compris comment ça
3 marchait, là. Mais... il y a jamais eu aucun
4 rapport entre les contributions politiques puis les
5 contrats.*